

# RAPPORT D'ÉVALUATION

## Évaluation des formations sous jury rectoral

Institut catholique de Lille

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 06/06/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Thierry Michot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur les formations sous jury rectoral ainsi que leurs fiches d'évaluation.

- Licence Économie et gestion
- Licence Psychologie
- Licence Science politique
- Licence Sciences sanitaires et sociales
- Licence Sociologie
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
- Licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies
- Licence professionnelle Commercialisation de produits et services
- Licence professionnelle Gestion des structures sanitaires et sociales
- Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Licence professionnelle Métiers du marketing opérationnel
- Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration
- Master Études européennes et internationales
- Master Marketing, vente
- Master Psychologie clinique : psychopathologie clinique psychanalytique
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations
- Master Sciences sociales
- Master Sociologie

## PRÉSENTATION

Le présent rapport concerne l'évaluation de 19 formations de l'Institut catholique de Lille (ICL) qui ne bénéficient pas d'une convention signée avec un établissement public d'enseignement supérieur et dont les diplômes sont délivrés par un jury rectoral.

Il s'agit de cinq mentions de licence, huit mentions de licence professionnelle, et six mentions de master.

Centrées sur les sciences humaines et sociales, le management et la gestion, avec pour certaines une forte valence vers les métiers de la santé, ces formations sont très diverses. Leur ancrage est essentiellement régional. Les partenariats sont nombreux et de nature diverse, publique ou privée : Université de Lille, lycées privés, Groupement des écoles de santé sociale (GESS) de la Fédération universitaire et pluridisciplinaire de Lille (FUPL, également appelée Université catholique de Lille, ce qui peut être source de confusions), Institut universitaire de santé social (IU2S), Groupe d'études et de recherche en travail social (GERTS).

## AVIS GLOBAL

En l'absence d'un document global de présentation, il n'est pas possible de déceler dans le dossier présenté par l'ICL une politique d'ensemble prenant en compte son environnement socio-économique, culturel et de recherche.

Le bilan de ces 19 formations est très hétérogène. Pour certaines d'entre elles, il est très encourageant. La licence professionnelle (LP) *Bio-industries et biotechnologies*, et le master *Marketing, vente* affichent des taux d'insertion professionnelle très satisfaisants, eu égard aux objectifs affichés. La LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* se démarque par une organisation bien équilibrée entre enseignements théoriques et stages professionnels, une forte implication des entreprises partenaires et une bonne qualité du suivi des étudiants. Le master *Marketing, vente* est innovant, ouvert à l'international, et fait largement recours au numérique et aux pédagogies innovantes.

Cependant, on constate que près d'un tiers des formations de l'ICL subissent une baisse régulière de leurs recrutements. Chez 10 d'entre elles, on relève des faiblesses importantes susceptibles, dans certains cas, de remettre en question leur pérennité.

L'ensemble souffre d'un déficit de pilotage global, voire de stratégie, incluant la production d'indicateurs à l'échelle de l'établissement. À titre d'exemple, la licence *Sociologie* (parcours unique *Travail social*), la licence *Sciences sanitaires et sociales* et la LP *Gestion des structures sanitaires et sociales* visent des publics et des métiers très proches, mais il n'est fait état d'aucune coordination ou complémentarité entre elles. Plusieurs formations, ou parcours de formation, semblent davantage pilotés par des établissements partenaires, la plupart du temps un lycée privé, que par l'ICL. C'est le cas, notamment des LP *Métiers du marketing opérationnel*, *Métiers du commerce international*, ou encore *Logistique et pilotage des flux*. Au total, ces faiblesses se traduisent par un manque de cohérence d'ensemble, qu'accentue un déficit majeur d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires de l'ICL.

On relève parfois un manque d'attention porté aux principes généraux de fonctionnement, voire aux contraintes réglementaires dans lesquelles les formations évoluent. Tout d'abord, concernant les LP, on remarque trop souvent un déficit de couplage entre stage et projet tutoré, que ce soit en matière de fonctionnement ou en matière d'évaluation (volume du projet tutoré, cadrage de l'arrêté de 1999). Les taux de poursuite d'études en master chez les diplômés d'un certain nombre de LP sont excessifs, eu égard au niveau requis dans cette formation. Ensuite, l'organisation du master *Sociologie* n'est pas conforme au cadrage national des formations, avec une deuxième année (M2) « suspendue », certes en continuité d'une première année (M1) de l'Université de Lorraine, mais dont la structuration n'est plus acceptable en l'état. L'arrêté de 1999 pour les LP, les textes du cadrage national des formations (2014) et l'arrêté licence de 2018 doivent devenir le cadre intangible de l'évolution des 19 formations ici évaluées.

On peut regretter que nombre de recommandations formulées lors de la précédente évaluation par le Hcéres (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) n'aient pas été suffisamment suivies d'effets, plusieurs points faibles aujourd'hui identifiés paraissant identiques à ceux déjà constatés en 2014.

À l'aune de ces recommandations, il paraît indispensable que la direction de l'ICL prenne deux initiatives majeures pour les 19 formations qui font l'objet du présent rapport, afin d'améliorer leur fonctionnement et leur efficacité pédagogique. La première doit être la création de partenariats avec d'autres établissements

d'enseignement supérieur régionaux, même si l'on peut entendre que de telles mesures puissent être difficiles, s'agissant parfois de formations identiques proposées par un établissement public en proximité géographique (cas des licences et masters en sociologie et en psychologie, par exemple). La seconde initiative doit être le renforcement du pilotage central de ces formations, exprimant des choix clairement assumés par l'établissement, tant politiques que stratégiques.

Se poserait alors, pour l'ICL, la question de rester dans le cadre de « formations délivrées sous jury rectoral ».

## ANALYSE DÉTAILLÉE

Les formations de l'Institut catholique de Lille affichent, dans leur ensemble, une présentation claire des connaissances attendues et des objectifs visés en termes de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle. Le master *Études européennes et internationales*, dont les objectifs scientifiques apparaissent très larges, gagnerait toutefois à préciser son domaine d'étude. Il serait important et utile de présenter les compétences visées pour le parcours B de la licence professionnelle *Commercialisation de produits et services*. Les intitulés d'enseignements en anglais de la licence *Science politique* devraient être précisés. La licence *Économie et gestion* est trop orientée vers une dimension managériale, au détriment des autres aspects d'une telle mention. D'une façon générale, le descriptif d'une majorité de formations assure une bonne lisibilité des parcours en termes de progression et de personnalisation du projet professionnel ou d'études. Les enseignements proposés apparaissent en phase avec les objectifs scientifiques et professionnels des formations. *A contrario*, on note l'absence d'un tronc commun liant les deux parcours de la LP *Commercialisation de produits et services*. La préprofessionnalisation dès la première année de licence (L1) de la licence *Sociologie* tend à en amoindrir le caractère généraliste. Enfin, l'année de « M2 suspendu » du master *Sociologie* ne peut être maintenue en l'état. Elle ne correspond plus aux standards du cadrage national des formations de 2014.

Si pour certaines formations, les débouchés en termes de métiers et/ou de poursuites d'études sont bien indiqués et en adéquation avec le contenu des enseignements, la plupart d'entre elles demeurent imprécises en termes de projections professionnelles, ou de poursuites d'études à l'issue du diplôme. C'est particulièrement prégnant pour la LP *Bio-industries et biotechnologies* et pour la licence *Sociologie*, qui ne présentent pas les perspectives d'emplois concrètes pour ses diplômés. La remarque vaut également pour le parcours *Travail social en Europe* du master *Sociologie*. Les formes d'intégration professionnelle propres à la LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* mériteraient une présentation plus technique au regard des objectifs de la formation. Pour la LP *Commercialisation de produits et services*, la liste de métiers présentés n'est pas en phase avec le niveau et l'objet de la formation. En vertu des règles de la fonction publique hospitalière, le parcours 3 du master *Sciences sociales* ne peut permettre à lui seul une entrée aux fonctions de formateur permanent ou de directeur d'institut de formation en soins.

Plusieurs diplômes ici présentés sont en concurrence directe avec l'offre universitaire lilloise et il est surprenant que cet aspect ne soit pas évoqué dans les dossiers présentés par l'ICL (en particulier pour les licences *Science politique* et *Économie et gestion* et pour la licence et les masters en psychologie). Au sein même de l'ICL, on peut relever pour quelques LP une concurrence directe avec des licences générales (en particulier, *Métiers du commerce international, Gestion des structures sanitaires et sociales, Bio-industrie et bio technologie*).

L'absence d'éléments sur la spécificité de l'offre de formation de l'ICL, dans son contexte géographique, peut avoir contribué au manque d'attractivité et à la faiblesse des effectifs parfois constatée. C'est notamment le cas pour les mentions de master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* et *Psychologie clinique : psychopathologie clinique psychanalytique*. Les partenariats avec le monde socioéconomique sont inégalement décrits dans les dossiers : ils sont bien identifiés en psychologie, mais beaucoup moins en sociologie et en sciences sociales. Concernant les interventions de professionnels, on note de grandes disparités entre les formations. Pour les LP, elles ne sont pas toujours clairement présentées (cas de la LP *Commercialisation de produits et services*, par exemple). Malgré sa position géographique favorable et sa proximité avec Strasbourg et Bruxelles, on note en master *Études européennes et internationales* peu d'intervenants professionnels issus des institutions européennes.

À l'exception des formations de psychologie, les stages sont insuffisamment présentés (choix, durée, notamment). Concernant le master *Marketing, vente*, le nombre de plusieurs milliers de partenariat qui est allégué paraît très surprenant. Pour les LP, en dépit du cadrage strict qu'établissent les textes officiels, les projets tutorés sont souvent peu clairs dans leurs contenus et dans leurs objectifs, notamment sur l'évaluation du couple « stage – projet tutoré ». De plus, il est regrettable que le recours à l'alternance soit très peu évoqué, alors qu'il s'agit d'un mode de fonctionnement en pleine expansion dans ce type de formation.

Les licences et masters sont soit adossés à une ou plusieurs unités de recherche labellisées, soit à des centres de recherche en devenir, avec parfois des conventions formalisées. L'articulation formation - recherche fait appel à des enseignements de méthodologie, à la rédaction d'un mémoire, voire dans certains masters à la participation des étudiants à des conférences thématiques. Sur ce sujet, également, on constate un manque de précision dans les dossiers présentés. De plus, l'adossement à la recherche est rendu fragile en raison du petit nombre d'enseignants-chercheurs titulaires concernés. Ce point est particulièrement marqué en psychologie. En LP, comme fréquemment observé au niveau national, l'articulation avec la recherche reste faible ou inexistante, à l'exception notable de la LP *Bio-industrie et biotechnologie* et de la LP *Gestion des structures sanitaires et sociales*. Pour les autres LP, le taux d'intervention d'enseignants-chercheurs reste très faible ou nul. Au plan des coopérations internationales, de nombreuses conventions sont signées. Cependant, à l'exception du parcours international de la licence *Économie et gestion* et de la licence *Science politique*, la mobilité internationale reste faible, ce qui est particulièrement regrettable pour les LP *Métiers du commerce international* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*. On dispose par ailleurs de peu de données chiffrées quant au nombre d'étudiants étrangers inscrits dans l'ensemble des formations présentées, de même que sur les mobilités entrantes et sortantes.

Sur le plan de l'organisation pédagogique, les cursus sont le plus souvent structurés autour de parcours types qui correspondent aux attentes et aux spécificités des formations, même si parfois, les enseignements de spécialité prennent le pas sur le tronc commun. Le risque de ce choix est d'affecter des crédits d'heures à la spécialisation des parcours au détriment de l'identité commune de la mention et, en licence, à privilégier une orientation rapide au détriment d'une orientation progressive. De façon générale, les enseignements sont généralement donnés en présentiel et, s'ils sont bien adaptés aux usages de la formation initiale, ils le sont moins pour la formation continue et l'alternance. Bien qu'évoquées dans quelques dossiers, les procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) ne sont pas toujours mises en place.

Le numérique est présent dans quelques formations, à la fois de manière classique et sous forme plus originale et interactive, par exemple dans le cadre de méthodes de « pédagogie inversée ». L'utilisation et l'efficacité des dispositifs restent toutefois peu claires dans la plupart des dossiers, et des éléments concrets font défaut. Des certifications sont mises en place pour les niveaux de langue, notamment via le TOEIC (*Test of English for International Communication*) pour l'anglais. Cependant, on ne dispose pas pour ces certifications de données objectives de taux de passage, voire de réussite. Le contact des étudiants avec le monde de l'entreprise se fait par le biais de rencontres à thèmes et de manifestations pédagogiques, qui mériteraient d'être quantifiées, et mieux décrites en termes de fonctionnement et d'organisation. Il s'agit là d'un problème général, les dossiers évoquant rarement les dispositifs pédagogiques transversaux et le soutien qu'ils peuvent apporter aux étudiants, en particulier aux étudiants en situation de handicap et aux sportifs de haut niveau. Par ailleurs, certains jurys ont la possibilité d'offrir au cas par cas une seconde chance à des étudiants en difficulté, mais on ignore les critères retenus pour leur éligibilité.

Les projets et les stages sont souvent présents dans les maquettes et, lorsqu'ils existent, sont évalués de façon correcte. L'accès à un annuaire numérique de stages est offert aux étudiants, mais sans que soient précisées ses modalités précises d'utilisation et que soit évaluée son efficacité. Des carnets de liaison assurent parfois une communication entre les entreprises et l'ICL durant le stage. Lorsqu'une formation est organisée en plusieurs parcours, les modalités de pilotage au niveau de la mention sont trop souvent imprécises, donnant parfois l'impression de diplômes séparés (licence *Économie et gestion*, par exemple). De même, on ne comprend pas comment l'ICL parvient à piloter (à distance) la LP *Métiers du commerce international*, organisée dans deux campus différents (Armentières et Compiègne), situés dans deux départements différents. Pour quelques formations, le recrutement des intervenants est d'ailleurs entièrement laissé à l'établissement d'accueil, en l'absence de titulaire de l'ICL, ce qui n'est pas acceptable. L'ICL, accréditée pour l'ouverture de ces formations, est censée les piloter, ce qui suppose une prise en charge de responsabilité par un de ses enseignants titulaires.

Cette situation a des répercussions sur la composition des équipes pédagogiques, qui apparaît variée, mais hétérogène en fonction des disciplines. Si les intervenants extérieurs sont indiscutablement une richesse pour les formations, notamment en LP, et contribuent à leur professionnalisation, on constate plusieurs situations très anormales. Ces intervenants extérieurs assurent 85 % des enseignements de la LP *Métiers du marketing opérationnel* donnés sur le site d'Armentières. Ce pourcentage est du même ordre pour la licence *Gestion des structures sanitaires et sociales*. Deux professionnels assurent 43 % des enseignements de la LP *Commercialisation de produits et services*. A contrario, ce pourcentage n'est que de 20 % pour le master *Marketing, vente et n'atteint pas les 25 % requis* pour la LP *Métiers du commerce international* basée à Compiègne. Quant aux enseignants-chercheurs (EC) statutaires (privés et publics), le volume de leurs interventions est souvent anormalement bas. Il en est ainsi pour la licence *Sociologie*, la licence *Économie et gestion* (dans laquelle 4 % des interventions sont par ailleurs réalisées par des doctorants ou docteurs), la LP *Métiers du commerce international*, la LP *Logistique et pilotage des flux*, la LP *Métiers du marketing opérationnel* et le master *Marketing, vente*. Ce déficit d'intervention d'EC est davantage prégnant lorsque les

formations sont hébergées dans des lycées de villes autres que celle de Lille, allant jusqu'à leur absence complète pour la LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*.

Il faut enfin noter la situation singulière de l'équipe pédagogique du master *Marketing, vente*, dont les trois parcours correspondent à trois écoles privées membres de l'ICL.

Les conseils de perfectionnement ne sont pas systématiquement présents dans toutes les formations. Ils ne comportent en général pas de représentation étudiante (par exemple, licences *Psychologie* et *Science politique* ; LP *Gestion des structures sanitaires et sociales*, *Bio-industries et biotechnologies* et *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*). Leurs mises en place sont parfois en projet (licence *Sciences sanitaires et sociales* ; masters *Sciences sociales* et *Études européennes et internationales*). Cependant, même lorsque le conseil de perfectionnement est opérationnel, les travaux qui s'y déroulent ne sont pas suffisamment décrits pour pouvoir porter une appréciation sur leurs rôles et leurs fonctionnements (C'est le cas, par exemple, du master *Psychologie clinique : psychopathologie clinique psychanalytique*). On identifie l'absence d'une politique d'établissement incitative sur le sujet, qui permettrait d'harmoniser les usages. De même, le suivi de l'insertion professionnelle est rarement renseigné et paraît même défaillant aussi bien au niveau de la collecte des informations qu'au niveau de leur analyse (par exemple, la LP *Bio-industries et biotechnologies*). La valorisation des compétences par l'attribution de suppléments aux diplômes est le plus souvent conditionnée à la demande des étudiants.

Quant aux modalités de recrutement des étudiants, elles ne sont présentées le plus souvent que de façon très imparfaite. C'est aussi le cas pour les passerelles ou d'autres dispositifs favorisant l'orientation, le cas du master *Études européennes et internationales* étant emblématique de ces manques.

Pour les résultats, l'attractivité de l'ICL apparaît très disparate en fonction du type et du niveau de formation. On observe une stabilité relative des effectifs dans les licences généralistes, à l'exception de la licence *Sociologie* dont les taux varient considérablement d'une année à l'autre. Mais ceux des masters et des LP sont très variables. Trois cas de figure se présentent.

Le premier renvoie à des formations dont les effectifs sont plutôt élevés et en hausse (licence *Science politique* ; licence *Économie et gestion* ; licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*).

Le second cas se traduit par des formations dont les effectifs sont relativement faibles, mais stables (licence *Sciences sanitaires et sociales* ; licences professionnelles *Métiers du marketing opérationnel* sur le site de Cambrai ; *Logistique et pilotage des flux* ; master *Études européennes et internationales*).

Le troisième cas de figure, le plus courant, s'illustre par des formations qui présentent des effectifs bas et/ou en baisse significative. Il s'agit par exemple du M2 *Sociologie* (quatre étudiants), du M1 (première année de master) *Sciences sociales* (sept étudiants), ou encore des deux licences professionnelles *Bio-industries et biotechnologies* et *Gestion des structures sanitaires et sociales*.

Au-delà des flux étudiants, les données sont incomplètes pour certains éléments tels que le nombre de candidatures, le nombre d'étudiants en formation initiale et en formation continue, la provenance des étudiants ou encore le nombre d'étudiants étrangers (sauf dans le cas de la licence *Science politique* où la précision est apposée). En outre, quand ces données sont présentes, elles ne font pas l'objet d'une analyse. Les taux de réussite, lorsqu'ils sont indiqués, sont globalement très bons, parfois proches de 100 %, mais le mode de calcul ainsi que le taux d'abandon ne sont pas reportés. On ne dispose que rarement du nombre d'étudiants accueillis en VAE ou en validation des acquis professionnels (VAP). Le nombre d'étudiants en contrat d'apprentissage n'est pas précisé.

De façon générale, les modalités de suivi des diplômés sont inégalement présentées et dépendent de chaque formation, voire de chaque site au sein d'une même formation, avec des dispositifs locaux, au détriment de l'ICL qui ne pilote pas ces formations. Dans tous les cas, les mesures d'insertion professionnelle ne sont pas en phase avec les dispositions nationales (mesure à 30 mois), avec des échelles variables (le plus souvent entre deux et six mois). On déplore que certaines formations ne fournissent aucune donnée ou des données trop pauvres pour pouvoir interpréter les trajectoires des diplômés (licence professionnelle *Logistique et pilotage des flux*, licence professionnelle *Commercialisation de produits et services*, licence professionnelle *Gestion des structures sanitaires et sociales*, licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel*, master *Sciences sociales*, master *Sociologie*). Globalement, l'information est insuffisante pour apprécier la qualité des enquêtes, et ne permet pas d'être utilement exploitée dans le pilotage des formations. Les taux de diplômés en emploi et en poursuite d'études traduisent d'ailleurs une incohérence générale entre les finalités affichées et le devenir des diplômés. La plupart des LP enregistrent un taux élevé de diplômés en poursuite d'études (de 18 % à 50 %). Seules les LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* et *Bio-industries et biotechnologies*, et le master *Marketing, vente* se distinguent avec des taux d'insertion

professionnelle élevés ou satisfaisants. Les éléments d'information sur d'éventuelles poursuites en doctorat sont absents des dossiers.

## POINTS D'ATTENTION

Des points d'attention particuliers émergent pour 10 des 19 formations.

La licence *Sociologie* (1) ne répond pas à la vocation généraliste d'une telle formation, avec son seul parcours principalement orienté vers la professionnalisation dans le domaine du secteur social. Elle se situe en rupture avec les modalités d'orientation progressive d'une licence, qui doit donner accès à plusieurs parcours possibles.

La licence professionnelle (2) *Gestion des structures sanitaires et sociales* souffre d'un déficit de candidats depuis 2016. Le pilotage n'en est pas suffisamment efficace. La place de la professionnalisation, des stages et des projets tutorés n'est pas satisfaisante. La trop grande proximité actuelle avec la licence *Sciences sanitaires et sociales* et le parcours *Travail social* de la licence *Sociologie* nuit à la visibilité de la formation.

La licence professionnelle *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* (3) fait état d'une absence totale d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique, ce qui n'est pas acceptable. Elle apparaît comme une formation de qualité, mais assurée par un lycée, la participation de l'ICL se présentant essentiellement comme la caution universitaire de la formation.

Partagée entre deux sites, la licence professionnelle *Commercialisation de produits et services* (4) s'articule comme deux licences professionnelles autonomes. L'absence d'un tronc commun ne permet pas la complémentarité entre les deux parcours. Le pilotage reste séparé, et aboutit à des incohérences entre certaines données présentées dans le dossier.

La licence professionnelle *Logistique et pilotage des flux* (5) peine à trouver son public. Les liens avec les milieux professionnels concernés sont trop peu diversifiés. La formation ne bénéficie d'aucun dispositif de pilotage.

Le taux de poursuite d'études des diplômés de la licence professionnelle *Commerce international* (6) est trop important. L'insertion professionnelle est très insuffisante. Le pilotage des deux parcours n'est pas assuré par l'ICL, mais par chacun des deux sites de formation. Pour le parcours basé à Compiègne, on n'atteint pas les 25 % d'intervenants professionnels dans le cœur de métier.

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* (7) est peu attractif, et il est difficile de savoir comment il est piloté. Ce master fait montre d'un dossier lacunaire et parfois incohérent, en particulier pour ce qui concerne la qualité de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés.

Le master *Psychologie clinique : psychopathologie clinique psychanalytique* (8) renvoie aux mêmes insuffisances.

Le master *Sciences sociales* (9) n'est plus attractif en M1. Le dossier est incomplet, insuffisant et parfois incohérent. Cette remarque est particulièrement manifeste dans l'alternance et l'insertion professionnelle des diplômés.

Enfin, le master *Sociologie* (10) se présente comme un M2 suspendu, sans réelle information sur le M1 correspondant (liens avec l'Université de Lorraine).

# FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Économie et gestion* de l'Institut catholique de Lille (ICL) est une formation généraliste en trois ans ayant comme objectif principal la poursuite d'études en master. Elle propose quatre parcours types dès la première année : le parcours *Techniques et communication*, le parcours *Commerce et sciences*, le parcours *Commerce international et langues* et le parcours *International*. Elle est délivrée au sein de quatre établissements, une faculté et trois écoles, situés sur le campus de l'Institut catholique de Lille. La licence permet des stages dès la première année et une ouverture sur l'international.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements, par ailleurs bien détaillés, permettent de les acquérir. L'orientation <i>Communication, marketing, vente</i> qui se veut commune aux quatre parcours apparaît toutefois moins clairement marquée dans le parcours <i>International</i>. Les emplois visés correspondent à une insertion de niveau licence. Bien qu'intitulée <i>Économie et gestion</i>, la licence est très fortement tournée vers le management pour trois des quatre parcours. Les disciplines économiques sont plus présentes dans le parcours <i>International</i>. Les compétences visées correspondent bien aux objectifs de la formation. La licence permet globalement de développer un socle de connaissances académiques en phase avec l'objectif de poursuite d'études en master.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>La licence <i>Économie gestion</i> de l'ICL est globalement comparable à la plupart des licences de ce domaine au niveau national. Elle s'appuie toutefois sur deux spécificités : l'orientation vers le domaine <i>Communication, marketing, vente</i> et une ouverture internationale.</p> <p>Alors que le parcours <i>International</i> présente un ancrage national voire international (20 % d'étudiants étrangers en première année), les trois autres parcours ont un très bon ancrage régional. Il aurait été intéressant d'avoir des informations quant au nombre de candidatures pour chacun des parcours. Cette information n'est donnée que pour le parcours <i>International</i> qui s'avère très attractif (700 candidats pour 40 places). La formation s'intègre bien dans l'offre de formation de l'établissement. Les autres licences <i>Économie gestion</i> les plus proches géographiquement ainsi que les autres formations en concurrence ne sont pas recensées dans le dossier fourni</p>

par l'établissement.

La licence est adossée à une unité mixte de recherche (UMR): Lille économie management. Cet adossement offre ainsi un environnement de qualité en matière de recherche. Cependant aucune information n'est donnée quant à la part des intervenants rattachés à ce laboratoire.

L'environnement socio-économique est très bien décrit et souligne les efforts continus entrepris pour s'intégrer dans le tissu économique. Outre les dispositifs classiques (interventions de professionnels, développement de cas pratiques, participation aux jurys...), il est mentionné des partenariats dont une description plus précise aurait permis d'apprécier leur valeur ajoutée.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible et bien structurée autour de trois dimensions : les enseignements académiques, l'expérience professionnelle et l'ouverture au monde. La spécialisation, grâce à des parcours, se fait dès la première année. L'absence d'un tronc commun aux quatre parcours n'est pas réellement discutée ni justifiée. Des cours sont présentés comme appartenant au tronc commun dans les maquettes mais ces enseignements apparaissent comme spécifiques à chacun des parcours. Globalement, la structuration de la licence ne paraît pas complètement en phase avec les principes d'orientation et de spécialisation progressive.

Les modalités d'enseignement mises en place sont classiques, comme le sont les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (sportif de haut niveau, étudiant en situation de handicap). Aucune information n'est donnée quant à la possibilité de réaliser une validation des acquis de l'expérience (VAE). La professionnalisation est présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets professionnels (spécifiques à la formation ou au sein de l'école), l'intervention de professionnels, ou la présence de stages (un par an avec une progression dans les objectifs). Les stages sont bien présents, suivis et évalués.

L'articulation entre la formation et la recherche se fait notamment au travers des interventions d'enseignants-chercheurs et par différentes initiatives pour les quatre parcours. Plusieurs initiatives témoignent de travaux de recherche sur la pédagogie de la part des enseignants-chercheurs. L'initiation à la recherche des étudiants, notamment par la recherche, pourrait être plus présente.

Les outils numériques et l'innovation pédagogique sont bien présents dans cette formation. Les étudiants sont au cœur des apprentissages grâce aux méthodes développées : classe inversée, communauté virtuelle d'apprentissage, ateliers de créativité, etc. Il serait intéressant de préciser de quelles manières ces dispositifs sont pris en compte dans l'évaluation et influencent les performances des étudiants.

L'internationalisation est bien présente dans la formation : enseignement de l'anglais ainsi qu'une ou deux autres langues vivantes, préparation au *Test of English for International Communication* (TOEIC) ou autres certifications, semestre académique ou stage à l'étranger. Dans le parcours international, 40 % des matières sont enseignées en anglais en première année de licence (L1) et 90 % en deuxième année de licence (L2). Des partenariats existent avec d'autres universités. Aucune information n'est donnée quant aux partenariats pour le parcours *International* alors que la troisième année de licence (L3) se réalise à l'étranger dans ce parcours. Les parcours *Commerce et science* et *Commerce international* bénéficient d'un même réseau d'environ 35 universités partenaires. Le parcours *Technique et communication* a lui d'autre partenariats, environ 50.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée même si, selon les parcours, elle présente des taux d'interventions d'enseignants-chercheurs très différents. Si les interventions réalisées par des doctorants ou docteurs représentent environ 40 % des interventions pour trois des quatre parcours, elles ne représentent que 4 % des interventions pour le parcours *Commerce international* ce qui est très insuffisant. Par ailleurs, les intervenants extérieurs assurent la nécessaire professionnalisation de la formation mais les volumes horaires attribués à certains paraissent très excessifs : 11 intervenants réalisent plus de 96 heures, et parfois plus d'un service d'enseignant-chercheur.

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions nombreuses, assurant une bonne coordination au sein de chaque parcours. Néanmoins, les différences entre parcours (volume d'heures variant de 2078 heures à 1429 heures, part des enseignants-chercheurs, absence de tronc commun...) ne sont pas analysées ou justifiées. Globalement les modalités de pilotage au niveau de la mention ne sont pas assez claires et les quatre parcours peuvent donner l'impression de quatre diplômes séparés. Les étudiants sont régulièrement consultés notamment via la mise en place d'une évaluation des enseignements qui donne lieu à des discussions lors de réunion de responsables d'unité d'enseignement deux fois par an pour le parcours *Technique et*

*communication*. Le processus est moins clair pour les autres parcours.

Les modalités de contrôle des connaissances et d'attribution de la licence sont précises. L'équipe pédagogique a développé une approche par les compétences. L'ensemble des parcours, mis à part le parcours international, font figurer en annexe du dossier fourni par l'établissement un supplément au diplôme. Les dispositifs de mise à niveau sont proposés pour tous les parcours, à l'exception du parcours *International*. Pour tous les parcours, l'équipe ou le responsable pédagogique assurent un suivi individualisé des étudiants.

### Résultats constatés

Les effectifs sont stables voire en légère hausse. Ils sont plus ou moins importants selon les parcours (d'une trentaine dans le parcours *International* à une centaine dans le parcours *Techniques et communication*). Les taux de réussite sont très forts et proches de 100 %.

La quasi-totalité des étudiants poursuivent en master, ce qui est cohérent avec l'objectif de la formation. De plus, l'établissement a mis en place un dispositif destiné à connaître le devenir des étudiants. Cette enquête semble bénéficier d'un très bon taux de retour. Celui-ci aurait pu être calculé et mis en avant. Il aurait toutefois été intéressant de connaître l'adéquation entre le parcours type choisi et le type de master intégré. On regrette qu'aucun élément d'analyse ne vienne répondre à cette interrogation.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bon taux de réussite et stabilité des effectifs.
- Très forte attractivité et ouverture à l'international du parcours *International*.
- Mise en œuvre de méthodes pédagogiques innovantes.

### Principaux points faibles :

- Manque de pilotage commun aux quatre parcours de la mention (forte variation du volume horaire entre parcours, absence de tronc commun aux quatre parcours).
- Insuffisance de la part des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs dans le parcours *Commerce international*.
- Insuffisance de la part des enseignements en économie pour trois des quatre parcours.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Économie Gestion* de l'ICL est une formation généraliste, ouverte sur l'international et innovante dans les pédagogies employées. Il paraît toutefois important de renforcer le pilotage au niveau de la mention pour renforcer sa cohérence. Ceci devrait passer par un plus grand équilibre du volume horaire entre les différents parcours et la présence d'un tronc commun. Par ailleurs, les enseignements en économie pourraient être renforcés dans trois des quatre parcours pour être plus en phase avec l'intitulé de la mention. Il est primordial de renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs en particulier pour le parcours *Commerce international*.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de *Psychologie* est proposée au sein de l'Institut catholique de Lille (ICL) et comprend un total de 1472 heures dont 456 en première année de licence (L1), 464 en deuxième année de licence (L2) et 552 en troisième année de licence (L3). Cette formation est généraliste et structurée en un parcours unique de *Psychologie* intégrant des enseignements communs (L1, L2 et L3) et optionnels (L1, L2 et L3) avec des passerelles vers d'autres disciplines en L1. La licence est ouverte à des étudiants inscrits en formation initiale. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'inscription en formation continue. L'enseignement est principalement constitué de cours en présentiel. Les stages sont facultatifs en L2, obligatoires en L3. La formation semble déboucher sur trois masters proposés à l'ICL dans les champs de la *Psychopathologie*, de la *Psychologie du travail* et de la *Neuropsychologie*.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs de la formation, les connaissances attendues et le référentiel de compétences sont très clairement définis. Plusieurs sous-disciplines de la psychologie sont proposées avec un focus sur les sous-disciplines qui préparent aux masters proposés par l'établissement. Les enseignements méthodologiques et des outils comme l'informatique, les langues et les statistiques sont présents sur les trois années de formation. Les enseignements fondamentaux représentant 80 % de la formation. Les compétences acquises en licence favorisent des sorties professionnelles sanctionnées par des concours à l'issue de la L3. Les poursuites d'étude se font vers les masters de la discipline ou vers le master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> (MEEF). Comme attendu, la formation propose un supplément au diplôme et un référentiel de compétences.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Même si le positionnement de la licence est cohérent dans son offre globale, l'absence d'analyse du contexte géographique des formations ne permet pas de comprendre en quoi cette licence serait complémentaire ou redondante par rapport à celle proposée à l'Université de Lille. Les partenaires académiques sont parfaitement identifiés (c'est-à-dire groupement hospitalier ; école de management), mais l'apport pour certaines sous-disciplines de la psychologie n'est pas toujours explicité. Le lien avec le monde socio-économique (c'est-à-dire, conférences de professionnels en exercice, organisation forum des métiers avec associations professionnelles) répond aux attendus. L'adossement à la recherche semble très fragile. De fait, la formation à la recherche est

assurée par seulement neuf titulaires, dont un professeur, pour trois équipes thématiques. Cinq d'entre eux enseignent également en master. Le dossier mentionne un grand nombre de partenariats étrangers ainsi que des mobilités enseignantes mais celles-ci ne sont ni explicitées ni chiffrées. Il n'y a pas de mobilité étudiante mentionnée.

### Organisation pédagogique

La structure et le contenu de la formation répondent globalement aux attendus. On notera cependant que les options thématiques en L3 ne répondent pas de façon optimum aux poursuites d'études en master mentionnées (par exemple, sur l'ensemble de la licence, on ne compte que 118 heures de préparation au master *Neuropsychologie*, réparties toutefois de façon progressive : 10 heures en L1 ; 36 heures en L2 ; 72 heures en L3). Les compétences additionnelles sont conformes à ce qui est attendu en licence (c'est-à-dire langues, informatique, méthodologie). La formation est partiellement adaptée à des publics spécifiques (pas de statut dérogatoire mentionné). On ne connaît pas non plus les aménagements proposés aux autres publics spécifiques (bénéficiaires de congé individuel de formation -CIF, sportifs de haut niveau). Un intérêt est porté aux stages en L2 et en L3, même si le dossier ne mentionne pas le taux de stages facultatifs suivis en L2. On note l'attention apportée à l'accès aux stages avec la création d'une plateforme numérique dédiée et l'existence d'un annuaire des *alumni*, mais l'impact de ce dispositif pour l'accès aux terrains de stage n'est pas analysé. Le dossier ne précise pas la nature et les équilibres des terrains de stages accueillant les étudiants et ne mentionne pas le volume de stages suivis. Une ouverture à l'innovation existe. Toutefois le dossier n'indique pas comment et dans quelle proportion ces innovations sont mises en place. La recherche est présente dans la formation (adossée à trois équipes de recherche internes), notamment en L3 à travers le TER et la présence de séminaires. Le dossier ne précise pas les modalités de réalisation de ce TER, notamment en matière de recueil et d'analyse des données. L'ouverture à l'international est possible. Un grand nombre de partenaires est indiqué mais le dossier ne fournit pas d'informations sur les effectifs entrants et sortants. Le dossier ne permet pas de comprendre les raisons pour lesquelles la formation ne semble pas délivrer ni de validation des acquis de l'expérience (VAE), ni de validation des acquis professionnels (VAP) ni de validation des études supérieures (VES).

### Pilotage

La constitution de l'équipe pédagogique n'est pas clairement définie, même si l'on dispose de la liste des intervenants de l'ICL et des intervenants extérieurs. La licence est pilotée par un enseignant-chercheur titulaire habilité à diriger des recherches (HDR), assisté par un directeur d'études par année de licence. Un conseil d'unité facultaire composé de l'équipe pédagogique et de représentants de l'administration se réunit mensuellement. Un conseil de perfectionnement existe, mais ni sa composition, ni son fonctionnement, ni les résultats de son travail ne sont détaillés ou fournis en annexe du dossier fourni par l'établissement. Le conseil d'unité ne comporte pas de représentants étudiants. Ces derniers sont en revanche sollicités pour une évaluation des enseignements par questionnaire dont les résultats sont présentés, mais non analysés. Le ratio contrôles continus/contrôles terminaux n'est pas renseigné. Les dispositifs d'aide aux étudiants sont mentionnés entre les sessions d'examen mais non décrits. On note également l'existence de tutorats assurés par des étudiants plus avancés dans le cursus. Mais l'impact de ce dispositif sur la réussite n'est ni chiffré ni analysé. Les effectifs en L1 de la formation sont en progression constante mais le dossier fourni par l'établissement ne propose pas d'analyse du contexte dans lequel s'inscrit cette augmentation. Le flux d'étudiants étrangers n'est ni connu ni analysé. Le devenir des diplômés n'est pas analysé.

### Résultats constatés

Les effectifs de cette formation sont en augmentation constante et importante (passage de 298 étudiants en 2013-2014 dont 128 en L1, 83 en L2 et 87 en L3, à 430 en 2017-2018 dont 213 en L1, 112 en L2 et 105 en L3). Les raisons et les conséquences de cette progression ne sont toutefois pas analysées. Le taux de réussite en L1 est élevé (75 %) mais ce chiffre est potentiellement artificiellement gonflé par le fait qu'il est calculé sur le nombre d'étudiants inscrits en L2 ayant validé leur L1 même partiellement. Les taux de réussite en L3 sont exceptionnels. En se basant sur les chiffres indiqués dans les annexes du dossier fourni par l'établissement, ils seraient de 95 % en 2016-2017. Le devenir des diplômés de la licence n'est pas connu. Aucune enquête d'insertion professionnelle n'est rapportée ce qui n'est pas surprenant au regard de la finalité de cette licence générale.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Formation attractive avec des effectifs en constante augmentation.
- Taux de réussite en L1 élevée (75 %) même si potentiellement artificiellement gonflée par le mode de calcul.
- Taux de réussite en L3 très élevé (en moyenne 91 % sur la durée du contrat).

### Principaux points faibles :

- Poursuites d'études en master non analysées.
- Adossement à la recherche fragile.
- Positionnement à l'international peu lisible.
- Place du numérique et de l'innovation pédagogique insuffisamment explicitée.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence de *Psychologie* proposée par l'ICL est attractive. Elle présente des caractéristiques communes à la plupart des licences nationales de même type en termes de diversité des enseignements fondamentaux et méthodologiques et répond aux attendus en matière de référentiel de compétences. La poursuite d'étude qu'elle offre en master n'est pas analysée et les répercussions de la réforme sur la sélection à l'entrée du M1 en termes de spécialisation à prévoir dès la L3 ne sont pas envisagées. Une préoccupation tient également au sous-encadrement dans un contexte d'augmentation des effectifs étudiants. De manière générale, on observe que le dossier fournit trop peu d'éléments chiffrés et analysés qui permettraient de mieux saisir l'efficacité des dispositifs mis en place.



## LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Science politique* de l'Institut catholique de Lille (ICL) – ESPOL (École européenne de sciences politiques et sociales) a ouvert à la rentrée 2012. Selon le dossier fourni par l'établissement, elle a pour objectif de former « aux métiers du politique et de l'Europe ».

Organisée sur trois années (six semestres), avec un seul parcours, la formation est centrée sur une connaissance approfondie de l'Europe abordée sous différents angles disciplinaires (histoire, droit, économie, politique, culture). Elle s'attache également à développer les compétences linguistiques des étudiants. Elle les initie en outre aux méthodes de compréhension et d'études de textes.

Les étudiants acquièrent ainsi des bases pour poursuivre leurs études en master ou pour préparer des concours de la fonction publique.

### ANALYSE

#### Finalité

La formation vise essentiellement à permettre aux étudiants de poursuivre leurs études en master. Les poursuites d'études en master sont d'ailleurs ultra dominantes. Si le dossier fait état de débouchés professionnels susceptibles de s'ouvrir pour les étudiants issus de cette licence, il est clair que l'objectif de ces derniers est bien de continuer en second cycle.

Cette formation privilégie les cours magistraux dont le volume horaire est significativement plus important que celui consacré aux travaux dirigés.

Plusieurs enseignements sont libellés en langue anglaise ce qui laisse penser qu'ils sont dispensés dans cette langue. L'apprentissage et la maîtrise de plusieurs langues étrangères est en tout cas une cible privilégiée.

Sur les trois années de la formation, les étudiants abordent des thématiques très variées au point d'ailleurs que l'on peine un peu à en comprendre la logique d'ensemble. La lisibilité de la maquette ne saute pas aux yeux.

Un souci de professionnalisation apparaît tout au long des trois années (semestres impairs), sans qu'il s'agisse là pour autant d'un aspect prioritaire, comparativement à la formation académique.

De même, une initiation à la recherche est engagée avec une unité fondamentale intitulée *Dossier de recherche* au semestre 6.

Un effort d'explication manquant dans le dossier, il conviendrait de mieux justifier la cohérence d'ensemble car l'articulation avec un master peut ne pas aller de soi alors qu'elle est très largement recherchée par les étudiants.

### Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation en science politique ne manque pas en France. La présence d'un Institut d'études politiques à Lille pourrait d'ailleurs faire de l'ombre à la filière mise en place à l'Institut catholique de Lille, même si l'ESPOL a une antériorité historique sur la thématique. Toutefois, le nombre d'inscrits en première année tendant à croître significativement d'année en année, il y a lieu de penser que cette offre rencontre son public. Si les éléments différenciant ne sont pas démontrés dans le dossier fourni par l'établissement, celui-ci fait néanmoins état d'un « positionnement stratégique » combinant à la fois l'approche de la science politique dans les instituts d'études politiques et des méthodes d'enseignement d'inspiration anglo-saxonne. Il resterait néanmoins à établir que ce modèle ne tend pas à se généraliser actuellement et qu'il est une marque de fabrique propre de la licence de science politique à l'ICL. En tout cas, cette dernière ne semble pas engagée dans une concurrence avec le secteur public puisque des « échanges » ont lieu avec Sciences Po Lille, dont la nature n'est cependant pas explicitée.

Il existe à l'ESPOL un centre de recherche dénommé « ESPOL-LAB » qui est le cadre dans lequel les étudiants vont pouvoir être sensibilisés à la recherche.

Dans la licence de *Science politique* de l'ICL, une initiation à la recherche est engagée en deuxième et en troisième année, avec la rédaction de « notes de recherche » et l'élaboration d'un « mémoire de recherche » en fin de formation.

Pour le reste, l'articulation entre la formation et la recherche passe par des conférences thématiques auxquelles les étudiants peuvent assister ou bien encore la présence de chercheurs associés qui participent à l'enseignement et au suivi des travaux de recherche des étudiants.

L'ESPOL a développé un relationnel diversifié sous forme à la fois de partenariats institutionnels et de rencontres répétées avec des professionnels. Sous cet aspect, la formation ne souffre pas d'isolement.

L'ESPOL a conclu de nombreux accords dans le cadre du programme « Erasmus + » (il en est recensé 36 dans 18 pays différents) mais également avec des universités hors Europe (il en est recensé 11). Des programmes de financement spécifique ayant été conçus, la mobilité étudiante entrante et sortante est ainsi encouragée, les deux contribuant de la sorte à l'internationalisation du diplôme. Le dossier fourni par l'établissement montre d'ailleurs que celle-ci se développe dans les deux sens. En particulier, s'agissant de la mobilité sortante, elle concerne 60 à 70 % de chaque promotion. Pour l'heure, elle n'est pas obligatoire et reste à l'initiative des étudiants. La question peut se poser de savoir si elle ne devrait pas être systématisée à un moment dans le parcours de formation afin que le droit rejoigne le fait de façon plus claire pour les étudiants.

### Organisation pédagogique

La maquette est conçue comme devant permettre une spécialisation progressive, tout en insistant sur l'équilibre entre la maîtrise des fondamentaux, la culture générale et la « transdisciplinarité ». Il est également prévu une diversification des apprentissages tant à l'écrit qu'à l'oral.

Toutefois, l'observation du tableau des unités d'enseignement révèle l'existence d'un grand nombre de cours dont la cohérence d'ensemble ne saute pas aux yeux. Le degré de spécialisation progressive n'apparaît pas non plus tout au long des six semestres. La construction manque ainsi de lisibilité. Il ne faudrait pas par ailleurs que cet éclatement nuise aux mobilités à l'international.

La formation s'adresse en outre à des publics en formation initiale et est conçue pour fonctionner en présentiel. Le dossier fourni par l'établissement ne fait pas état de formules particulières à destination d'autres publics, sauf une attention portée aux personnes en situation de handicap.

Un stage obligatoire de huit semaines est prévu et est une condition de validation du diplôme. Sa réalisation doit avoir lieu à un moment du cursus, quel que soit le moment choisi, étant précisé qu'il peut être scindé en plusieurs fois et que dans la limite des 50 % de la durée exigée il peut être sans lien avec le cursus de la licence. Un projet tutoré peut le remplacer dans la limite de deux semaines et dans la limite de deux projets au cours des six semestres de la licence. Il n'est pas mentionné l'attribution de crédits européens (ECTS) pour ce stage, ce qui interpelle.

Un *career center* existe au niveau de l'institution pour aider les étudiants dans leur démarche. De même, des

rencontres professionnelles sont organisées avec pour objectif de permettre aux étudiants de réfléchir à leur projet d'avenir. En outre, un module « professionnalisation » est prévu aux semestres impairs de la licence. Il ne compte que pour 10 heures et n'est pas affecté de crédits ECTS, ce qui interroge.

Pour encourager les initiatives estudiantines, une *junior entreprise* a été mise en place (ESPOL *Junior Consulting*) dont toutefois il n'est précisé ni l'organisation, ni le fonctionnement et dont le rôle aurait pu faire l'objet d'illustrations concrètes. Une association œuvre par ailleurs dans le domaine de la défense afin de créer des liens avec ce milieu professionnel et académique.

Une fiche « annexe descriptive au diplôme » est présentée, décrivant les éléments de compétence acquis.

La place de la recherche est effective, à la fois par la présence d'enseignants-chercheurs qui participent à la formation – eux-mêmes rattachés au centre de recherche de l'ESPOL (ESPOL-LAB) – et des modules de sensibilisation à la recherche (comme le « dossier de recherche » au semestre 6) ou de simples exercices en travaux dirigés appelés « notes de recherche » qui apparaissent dès la deuxième année de licence. Un « atelier de culture numérique » est un point de passage obligé pour tous les étudiants de deuxième année.

Par ailleurs, pour développer divers projets, les étudiants peuvent également accéder au média-lab de l'ICL, qui est un laboratoire pédagogique multimédia comprenant différents outils à la disposition des étudiants. Quant aux innovations pédagogiques, un emprunt a été fait aux classes préparatoires sous la forme de « khôlle », qui est une interrogation orale qui suppose une recherche préalable en rapport avec un enseignement fondamental puis une restitution, tantôt en français tantôt en anglais, comprenant plusieurs étapes. L'exercice n'est pas fondamentalement innovant mais il permet d'obliger les étudiants à observer un certain rythme dans leurs révisions. Il contribue en cela à l'aide à la réussite de ces derniers.

De façon originale, une association organisant des simulations de négociations à l'Organisation des Nations unies (ESPOMUN) est ouverte aux étudiants de la licence qui peuvent ainsi valider des ECTS en participant aux initiatives mises en œuvre dans ce cadre.

L'apprentissage de langues étrangères est un élément particulièrement mis en avant dans le projet pédagogique (études de trois langues étrangères). De plus, des cours sont dispensés en anglais (environ la moitié des cours sur l'ensemble de la licence), avec un appui pour les étudiants qui ont besoin d'un soutien.

Des stages peuvent être effectués à l'étranger dans le cadre des accords de partenariat scellés entre l'ICL et des universités étrangères en Europe et hors d'Europe.

Une mobilité entrante et sortante est rendue possible grâce à cet environnement contractuel et elle prend d'ailleurs de l'importance au fil des ans (21 entrants et 20 sortants en 2013-2014 puis 56 entrants et 55 sortants en 2016-2017).

### Pilotage

L'équipe pédagogique est de qualité comprenant des enseignants-chercheurs (il en est mentionné 14 à titre permanent) et de nombreux vacataires (une cinquantaine). Mais malgré la proximité de Bruxelles, on trouve peu de représentants des institutions de l'Union européenne, qui pourraient nourrir la formation de retours d'expérience riches et variés en rapport avec les thématiques enseignées. Un responsable pédagogique coordonne cette équipe.

Un dispositif sous forme d'un outil informatique appelé Sphynx a été adopté pour permettre une évaluation des enseignements par les étudiants, laquelle est mise à disposition du responsable pédagogique pour les suites éventuelles à donner.

Par ailleurs, un « comité pédagogique » réunissant des membres permanents de l'équipe se réunit deux fois par semestre pour régler les problèmes et ajuster l'offre et la demande. Un *academic advisor* a été nommé pour être spécifiquement chargé de l'aide aux étudiants. Enfin, des délégués étudiants sont élus par leurs pairs pour être leurs représentants auprès des responsables de la formation. Toutefois, le dossier fourni par l'établissement ne fait pas état d'un conseil de perfectionnement ou d'une quelconque instance pouvant en tenir lieu, ce qui est un manque dans cette organisation.

L'évaluation des connaissances est opérée de façon classique, avec la présence d'un jury pour les délibérations.

La délivrance du diplôme obéit à des règles traditionnelles (attribution d'ECTS, moyenne exigée, règles de compensation).

Par ailleurs, des mises à niveau sont proposées aux étudiants dont le niveau en anglais s'avère insuffisant.

À part le *career center*, il n'existe pas d'autres passerelles institutionnalisées pour permettre la réorientation des étudiants sauf à considérer que l'*academic advisor* tient cette compétence dans ses attributions.

### Résultats constatés

La formation n'est ouverte qu'en formation initiale. Elle rencontre son public si l'on en juge par le nombre d'inscrits en première année qui n'a cessé d'augmenter depuis sa création, passant de 79 inscrits en 2012-2013 à 188 inscrits en 2017-2018 (la centaine d'inscrits a été dépassée à compter de l'année universitaire 2015-2016).

Si le nombre d'inscrits en deuxième année diminue par rapport à la première année, cette diminution est également observable pour le passage de la deuxième année à la troisième année. Au final, la mise en regard du nombre d'étudiants qui entrent en première année et ceux qui sortent à l'issue de la formation fait apparaître un décalage non négligeable (en gros 50 % de l'effectif de première année parvient à la troisième année). Le dossier ne livre pas d'explications sur ces chiffres qui peuvent s'expliquer soit par des échecs, soit par des abandons, soit par des réorientations. Il est alors possible de s'interroger sur le degré de performance des mécanismes mis en œuvre pour aider à la réussite des étudiants, à moins que des processus de réorientation facilitent la fluidité des effectifs.

Le dossier fourni par l'établissement ne nous apprend pas si le public de première année fait éventuellement l'objet d'une procédure d'admission particulière. Toutefois, un tableau renseigne sur le profil des étudiants de la promotion 2017-2018 (surtout féminin à plus de 70 %, originaire majoritairement d'autres départements que ceux de la région, et pour moins de 10 % d'un autre pays, titulaire de bacs généraux, pour plus de 60 % le bac ES, 23 % pour le bac S et 12 % pour le bac L, et dont 39 % ont obtenu la mention Bien et 28 % la mention Très Bien).

Les étudiants poursuivent massivement en master (sur 66 diplômés de la troisième année de licence - L3, 59 sont entrés en master en 2014-2015 ; et en 2016-2017 c'est la totalité des diplômés). Quant au devenir des étudiants il est suivi avec des outils différenciés (questionnaires et entretiens téléphoniques). L'outil Sphynx donne davantage d'efficacité à ce processus.

Un tableau présent dans le dossier dresse la liste de ces poursuites d'études et ce qui frappe c'est la grande variété de ces dernières. Et il n'en ressort pas que la poursuite dans le master *Études européennes et internationales* de l'ESPOL soit privilégiée.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Equipe pédagogique de qualité.
- Répartition entre « académiques » et « professionnels » satisfaisante.
- Volonté d'internationalisation fortement marquée et traduite dans les faits.
- Remarquable attractivité de la formation au-delà de sa région d'origine.

### Principaux points faibles :

- Progressivité de la spécialisation qui reste à démontrer.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation ouverte en 2012 rencontre visiblement son public et possède une belle attractivité. Toutefois, le manque de lisibilité de l'offre de formation ajouté à une spécialisation dont la progressivité n'apparaît pas de façon évidente, interroge sur la cohérence de l'ensemble. Peut-être conviendrait-il de reconsidérer cette offre pour mieux aller du général au particulier et de concevoir au stade de la troisième année des parcours plus nettement marqués et mieux articulés avec le cycle supérieur de master.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Sciences sanitaires et sociales* de l'Institut catholique de Lille (ICL) est une formation en trois ans visant l'acquisition de compétences dans les domaines de la santé, du médicosocial et du social. En fonction des parcours suivis en licence, les étudiants peuvent poursuivre dans plusieurs masters proposés en interne, passer des épreuves d'admission en institut de formation paramédicale ou sociale, ou présenter les concours des administrations de l'État.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Plusieurs masters sont accessibles aux titulaires de cette licence, tant au niveau de l'IAE (institut d'administration des entreprises), de la faculté d'ingénierie et management de la santé, ou du GESS (groupement des écoles de santé social de l'ICL). Via les enseignements dispensés en sciences humaines et sociales, droit, gestion, économie cette licence permet le développement de compétences variées. Enfin, des débouchés sont identifiés en sortie de cette licence comme chargé de mission auprès d'organismes publics, responsable d'association, mais cette issue semble marginale, ou passer divers concours de la fonction publique ou d'entrée en institut de formation (Institut de formation en soins infirmiers - IFSI, Institut de travail social - ITS, notamment). Il n'y pas de données chiffrées sur le sujet dans le dossier fourni par l'établissement.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Cette licence évolue dans une offre régionale et nationale importante. Elle se distingue par les logiques de professionnalisation future qu'elle propose à travers les stages et les découvertes du milieu professionnel dès la première année de formation. L'appartenance au GESS de l'ICL semble être un avantage et contribue à afficher le décloisonnement sectoriel souhaité. Un travail en étroite collaboration avec les établissements du secteur santé social de l'ICL (hôpital, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, ateliers humanité) est mentionné, essentiellement dans le cadre de l'offre de stage.

## Organisation pédagogique

La licence est accessible en formation initiale (FI), en formation continue (FC) via la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), ou par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Il faut noter qu'un effort particulier est fait pour accueillir des étudiants en situation de handicap, avec l'appui de la mission accueil handicap de l'ICL. A cela s'ajoute une sensibilisation au handicap via un module spécifique et innovant intégré au programme de la licence.

La professionnalisation des étudiants est progressive, avec la possibilité de réaliser un stage dès la première année en semestre 2, puis en semestres 4 et 6. Au total, la durée des stages est au minimum de 12 semaines sur trois ans. Un annuaire en ligne recensant les établissements d'accueil de stagiaires est mis à la disposition des étudiants pour les aider dans leur recherche de stage.

Par ailleurs le dossier fourni par l'établissement mentionne des modalités pédagogiques variées (présentiel et non présentiel) et des enseignements hors les murs, sans toutefois en préciser le contenu et la nature. Aucun élément concret ne permet d'illustrer les pratiques pédagogiques mises en œuvre.

Rien n'est mentionné concernant le projet tutoré, à l'exception de 10h d'enseignement assuré au semestre 3 sans attribution d'ECTS.

Des actions et projets spécifiques sont également proposés aux étudiants en lien avec le milieu associatif étudiant, permettant l'acquisition de compétences additionnelles qui peuvent figurer sur le supplément au diplôme délivré en fin de parcours.

Une sensibilisation progressive à la recherche est proposée aux étudiants dès la première année de licence (L1) et les liens formation-recherche sont renforcés par l'intervention d'enseignants-chercheurs des équipes de recherche de l'ICL, des journées d'études, des cycles de conférences (par exemple en 2017, un colloque sur le travail social et les minorités dans le monde, des cycles de conférence sur la vulnérabilité...).

L'ouverture à l'international est peu développée, car malgré l'inscription à la charte Erasmus + et la signature de conventions avec des établissements hors Europe, il y a très peu de mobilité d'étudiants.

Enfin, il est mentionné la possibilité de suivre plusieurs parcours en licence, mais sans plus de précisions. Ce point mériterait d'être éclairci.

## Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un binôme : responsable pédagogique en charge de la coordination globale des contenus et parcours de formation/assistant pédagogique en charge de l'organisation pédagogique et administrative. Divers temps de réunion permettent d'échanger sur les pratiques pédagogiques et d'assurer la coordination de la formation. Il n'y a pas encore de conseil de perfectionnement constitué mais cela est prévu en 2018-2019 et associera la direction de l'institut universitaire santé social, le responsable de formation, des enseignants, des professionnels du secteur et des représentants des étudiants.

L'équipe pédagogique est composée très majoritairement de vacataires professionnels (84 %) aux compétences variées : (ingénieur, consultant, médecin, psychologue, cadre de santé) qui assurent 1252 heures d'enseignement sur les 1328 heures totalisées sur les trois années de la licence, sous forme quasi exclusivement de cours magistraux.

Les compétences sont présentées en trois catégories (compétences disciplinaires, compétences préprofessionnelles et compétences transversales et linguistiques), ce qui permet une bonne lisibilité du programme. En revanche, les modalités d'évaluation des compétences ne sont pas précisées. Chaque intervenant est responsable de la rédaction d'un syllabus de cours et de l'évaluation de ses enseignements. Le dossier ne permet pas d'avoir davantage d'informations sur ce sujet. Des échanges réguliers sont évoqués, entre les responsables pédagogiques, les intervenants et les étudiants, sans toutefois préciser la nature et la fréquence de ces échanges et leur impact sur la formation.

Un dispositif d'aide à la réussite est en place essentiellement par des ateliers d'aide à l'écriture en petits groupes.

Par ailleurs on ne retrouve pas dans le dossier fourni par l'établissement de données chiffrées sur les modalités d'accès à cette licence.

### Résultats constatés

Les effectifs sont relativement stables depuis 2013 en premières (L1) et deuxièmes années (L2) (de 16 à 17 inscrits). Les taux de réussites sont bons depuis la L1 jusqu'à la troisième année de licence (L3) (entre 75 % et 100 % selon les années). Globalement, les étudiants inscrits en L1 poursuivent jusqu'en L3 (sauf en 2017, mais sans plus de précisions). Toutefois leur devenir reste très peu documenté.

En effet il n'y a pas de données sur l'insertion professionnelle, ni sur la poursuite d'études quelle qu'elle soit (réussite aux concours sanitaires, sociaux, d'administration de l'état notamment). Une enquête est en cours depuis mars 2018, sachant que la L3 est ouverte depuis 2014. Les rares données chiffrées montrent que les étudiants diplômés de la formation ne poursuivent que rarement en master, ce qui va à l'encontre des objectifs affichés (5 en 2015, aucun en 2016).

En outre, aucun élément ne permet d'identifier la part d'étudiants étrangers, de formations initiales, de formations continues et de VAE.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Professionnalisation progressive dès la première année de licence.
- Possibilité de suivre des stages dès la première année.
- Attractivité satisfaisante dont témoigne la stabilité des effectifs.

### Principaux points faibles :

- Peu d'enseignements assurés par des enseignants chercheurs (84 % de vacataires dans les enseignements).
- Manque de données explicites : absence de suivi des flux d'étudiants, sur la poursuite d'études, sur la mobilité internationale sur les VAE, FC, FI notamment.
- Pas de suivi des diplômés.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Manque de lisibilité de la mention.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sciences sanitaires et sociales* propose une offre cohérente avec les débouchés en master identifiés sur le site lillois. Cependant l'absence d'information sur le suivi des diplômés ne permet pas de confirmer l'adéquation de la formation avec ses débouchés théoriques. Par ailleurs, des éléments sont à apporter sur la possibilité de construction progressive des parcours via des modules optionnels (des parcours sont évoqués sans précisions complémentaires dans le dossier fourni par l'établissement). Il serait intéressant et pertinent de proposer une personnalisation de l'offre de formation pour orienter au mieux les étudiants dans leur projet professionnel.

En outre, il convient de mettre en place très rapidement un conseil de perfectionnement, d'assurer le suivi détaillé des public accueillis dans la formation (FI, FC, VAE), et le devenir des diplômés tant sur l'insertion professionnelle que sur la poursuite d'études.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE SOCIOLOGIE

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de *Sociologie* de l'Institut catholique de Lille propose l'acquisition d'une gamme de connaissances et de compétences en sociologie, principalement orientée vers la professionnalisation dans le domaine du secteur social. Cette formation se distingue par un parcours *Travail social*, débutant dès la première année de licence (L1), tout en restant ouvert à d'autres champs disciplinaires. La formation vise à la fois l'entrée immédiate dans la vie active et la poursuite d'études. La majorité des enseignements, auxquels s'ajoutent des stages obligatoires de la première année (L1) à la dernière année (L3), est dispensée en présentiel au sein de l'Institut social de Lille (ISL).

La licence porte l'option d'une double diplomation avec le diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS).

La formation est ouverte à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) et à la validation des acquis et de l'expérience (VAE).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les objectifs de la licence de <i>Sociologie</i> convergent sur l'acquisition de connaissances et de compétences reposant sur un socle pluridisciplinaire à dominante sociologique et appliquées au champ de l'intervention sociale. Si les voies de poursuite d'études, en particulier parmi les formations de l'Institut catholique de Lille, sont bien identifiées (préparation du diplôme d'État d'assistant de service social, master <i>Sciences humaines et sociales</i> mention <i>Santé</i> ou mention <i>Sociologie</i>, licence professionnelle <i>Sciences, Technologies, Santé</i>), on attendrait que quelques exemples d'insertion professionnelle soient également précisés pour les étudiants souhaitant entrer dans la vie active après le diplôme. L'éventail des compétences visées est clairement mentionné et en adéquation avec la formation. Le parcours de spécialisation, qui s'amorce dès la L1 à travers plusieurs UE (unités d'enseignement) axées sur l'intervention sociale et une logique de préprofessionnalisation, tend cependant à effacer le caractère généraliste de la mention et remet en question l'intitulé général de la formation. Les modalités du choix d'une double diplomation articulant la licence de <i>Sociologie</i> au diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) gagneraient à être éclairées.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>L'environnement institutionnel de la licence de <i>Sociologie</i> au sein même de son établissement est particulièrement dense en raison des nombreuses composantes de formation que porte l'Institut catholique de</p>

Lille, lui-même inscrit dans le groupement des écoles de santé social (GESS) qui réunit de nombreux autres établissements d'enseignement privé. On attendrait que la licence valorise davantage sa spécificité dans l'arborescence de l'offre de formation dédiée au travail social que propose le GESS, en particulier celle de l'Institut universitaire santé social (IU2S), ou encore au niveau national. En cohérence avec le cadrage spécifique de la formation, qui donne la part belle à la recherche appliquée au travail social, l'environnement recherche et l'environnement socio-professionnel de la licence apparaissent le plus souvent imbriqués et renvoient à un réseau local d'organismes publics et privés, à cheval entre formation et recherche. À l'échelle de la licence, les étudiants peuvent participer aux rencontres scientifiques organisées par le groupe d'études et de recherche en travail social (GERTS) mais les collaborations à l'œuvre ne sont pas développées, qu'il s'agisse, des partenariats avec les établissements de formation et recherche, des trois équipes d'accueil et des partenaires professionnels, ce qui laisse une image floue des liens avec le tissu local. Le potentiel d'ouverture internationale de la formation, qui se traduit à la fois par un grand nombre de conventions, propres au domaine de l'intervention sociale, avec des établissements en Europe (plus d'une vingtaine par le biais d'Erasmus), en Inde, à Madagascar, au Congo et au Canada, ainsi que par plusieurs options de séjours découverte (notamment en Belgique et en Roumanie) est tout à fait conséquent. L'incitation à la mobilité est forte, mais apparaît sous-exploitée au regard du nombre de stages à l'international (à peine 5 % en 2016-2017).

### Organisation pédagogique

La structure pédagogique de la licence est relativement originale dans la mesure où le parcours de spécialisation s'amorce dès la L1. Dès lors, les trois grandes logiques, généraliste, de consolidation et de spécialisation, qui président au déroulement classique d'une licence en se succédant d'une année sur l'autre, apparaissent ici de manière combinée dès la L1. Cette structuration tend à questionner l'intitulé généraliste de la licence *Sociologie* de l'Institut catholique de Lille et les éventuelles passerelles avec l'autre mention de licence *Sciences sanitaires et sociales* proposée par l'établissement. Le volume horaire des enseignements gagnerait à être clarifié. Le tableau des unités d'enseignement (1379,5 heures) en annexe du dossier fourni par l'établissement contraste en effet sur ce point avec les données indiquées dans la partie bilan (1800 heures), notamment sur la part réservée aux enseignements fondamentaux.

On apprécie la logique de préprofessionnalisation qui emprunte une pluralité de voies, sensibilisation à la recherche appliquée dès la L1, à travers un travail collectif de diagnostic social au niveau local, des ateliers de suivi pédagogique consacrés à la définition d'une thématique de travail en deuxième année de licence (L2) et en L3, des stages obligatoires en milieu professionnel de la L1 à la L3, ainsi qu'une unité d'enseignement dédiée aux méthodologies tout au long de la formation. On regrette qu'il n'y ait pas d'information sur la réalisation d'un mémoire, pourtant mentionné dans la maquette (UE27 en L3).

Les modalités d'enseignement se démarquent par des séquences qui se déroulent *in situ*, dans les milieux professionnels et associatifs relevant du travail social, et par l'usage de pédagogies innovantes (jeux sérieux, cours inversé entre autres).

Les formes d'utilisation du numérique sont très peu décrites. La formation tient compte de la diversité de ses publics étudiants et prévoit des ateliers de soutien à l'écrit. De manière plus générale, l'aide à la réussite repose sur des unités d'enseignement prenant la forme d'ateliers qui permettent le travail en petits groupes et sur le suivi personnalisé des étudiants par un référent pédagogique. On apprécie la part accordée aux enjeux d'intégrité scientifique, qui font notamment l'objet d'exercices pratiques.

Les étudiants peuvent bénéficier d'une plateforme de services propre à l'établissement et avoir recours si besoin à la mission handicap. L'Institut catholique de Lille offre plusieurs formes d'activités permettant l'acquisition de compétences additionnelles qui ne sont toutefois pas sujettes à validation mais peuvent être mentionnées dans le supplément au diplôme. L'internationalisation du parcours des étudiants est fortement encouragée et gagnerait à se déployer tant du côté des mobilités entrantes que sortantes au regard des nombreux partenariats de l'Institut catholique de Lille avec des établissements à l'étranger et dans les territoires d'Outre-Mer. Les modalités d'accès à la formation par VAPP (validation des acquisitions professionnelles et personnelles) ou par VAE (validation des acquis et de l'expérience) sont précisées mais ne sont pas analysées, ce qui est regrettable pour une formation tournée de façon prégnante vers les mondes professionnels du travail social.

### Pilotage

L'équipe pédagogique, très diversifiée, compte 29 intervenants et se compose majoritairement de diplômés en sociologie du master au doctorat. On notera le faible nombre d'enseignants statutaires qualifiés (un maître de conférences et deux professeurs des universités) ou par usage (deux maîtres de conférences) qui assurent bien moins de la moitié du volume horaire de cours assuré par les autres enseignants. La participation de seulement

quatre professionnels de l'intervention sociale aux enseignements apparaît très limitée dans le cadre d'une formation orientée vers la professionnalisation.

Le fonctionnement de la gouvernance de la mention est clairement décrit. La coordination entre le responsable pédagogique de la licence, son assistant et la direction de l'Institut catholique de Lille est régulière (une fois par mois). Les responsables de la formation se rassemblent avec l'équipe des enseignants seulement deux fois par an. On regrette qu'il n'y ait pas de représentation étudiante dans ces réunions. L'équivalent d'un conseil de perfectionnement, appelé conseil technique et pédagogique, rassemble, une fois par an, les responsables de la formation, la direction de l'Institut catholique de Lille, des enseignants, des représentants des milieux professionnels et des étudiants. La constitution de ce conseil ainsi que son rôle et la nature de sa réflexion restent toutefois à préciser.

Les éléments du dossier relatifs à l'évaluation de la formation par les étudiants et l'autoévaluation sont trop peu développés pour en apprécier les modalités et la portée. Les règles qui entourent les modalités de contrôle des connaissances, ainsi que la composition, et le fonctionnement du jury rectoral qui caractérise la délivrance du diplôme de cette licence, sont clairement exposés, même si la part du contrôle continu et celle du contrôle terminal pourraient être précisées. Le suivi des compétences se fait de manière relativement informelle sur la base d'entretiens individuels avec la référente pédagogique, à la fin de chaque semestre, ainsi que dans le cadre d'ateliers pédagogiques. Si les différents types de compétences visées par la formation sont bien définis, il n'existe pas encore de dispositif assurant leur formalisation systématique.

Le dossier ne contient pas d'exemplaire du supplément au diplôme qui est fourni à la demande de l'étudiant. Les compétences professionnelles à acquérir sont mentionnées dans le dossier envoyé au rectorat de Lille dans le cadre du jury rectoral et sont listées dans le bilan.

### Résultats constatés

Le dossier fournit peu d'éléments sur cet item. Il est regrettable que la variabilité des effectifs d'inscrits pédagogiques sur les trois années de licence (de 36 à 65 en L1, de 7 à 50 en L2 ou encore de 7 à 36 en L3), qui témoigne d'une attractivité fluctuante, ne soit pas analysée. Les taux de réussite en L1 sont très élevés (de 64 % à 97 % selon les années), mais côtoient parfois un taux d'abandon pouvant atteindre jusqu'à 35 % pour la même promotion ce qui nuance considérablement le tableau d'ensemble. Le taux de réussite en L2 et L3 souvent proche de 100 % est stable sur l'ensemble de la période d'autoévaluation, ce qui est excellent. Les données du tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études (dont on ne connaît pas la source) auraient gagné à être commentées. Le devenir des diplômés des deux dernières promotions montre que la poursuite d'études en master est la voie suivie par la quasi-totalité des étudiants, en contraste avec l'orientation affichée de la licence. On regrette toutefois le caractère partiel de ces données.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Logique de préprofessionnalisation proactive.
- Politique dynamique des stages.
- Suivi individuel des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Effacement de la dimension généraliste de la formation.
- Inadéquation entre l'intitulé de la formation et son contenu.
- Attractivité fluctuante.
- Manque d'analyse des effectifs et des taux de réussite.
- Information parcellaire concernant le devenir des diplômés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Sociologie*, parcours *Travail social* de l'Institut catholique de Lille est une formation professionnelle dont la structure pédagogique, en introduisant des éléments de spécialisation dès la première année, tend à bousculer les principes d'orientation et de spécialisation progressive classiques qu'on attend d'une licence de sociologie. Cette remarque encourage l'ouverture d'une réflexion en vue de revoir l'adéquation entre l'intitulé de la formation et son contenu, d'autant plus dans le cadre d'un parcours unique, balisé dès la L1, par l'acquisition de connaissances et de compétences bien centrées sur le domaine ciblé. Même si la grande majorité des diplômés choisissent de poursuivre leurs études, il serait indispensable de préciser les orientations possibles en termes d'insertion professionnelle. L'équipe pédagogique est diversifiée, mais le renforcement du rôle et du nombre d'enseignants qualifiés et du nombre de professionnels intervenant dans la formation est indispensable. Une réflexion sur l'attractivité particulièrement fluctuante des effectifs de la licence serait souhaitable et utile. Le processus d'évaluation de la formation par les étudiants gagnerait à être formalisé.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* de l'Institut catholique de Lille est une formation sur un an qui a pour objectif de préparer des étudiants à être opérationnels dans leur futur métier de chargé de clientèle particuliers dans les domaines de la banque, des organismes de crédit et des assurances. Cette licence professionnelle est ouverte depuis 2004 et est actuellement obligatoirement en alternance (contrat de professionnalisation) en entreprise et au sein de l'Institut catholique de Lille. Le programme de 541 heures propose un tronc commun (60 % du volume horaire) et trois cursus selon l'origine des étudiants (titulaires ou non d'un brevet de technicien supérieur – BTS, en banque ou en assurance).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Les compétences attendues sont clairement présentées (compétences techniques et transversales). Les données sont globalement bien renseignées, mais on relève des imprécisions (un enseignant cité comme « professeur » est inscrit dans le tableau des professionnels) ou des manques (diplômes, fonctions et entreprises non renseignés pour certains intervenants). L'accent est mis sur les compétences comportementales et relationnelles, ce qui est normal pour une LP dont les caractéristiques d'emploi sont très orientées vers le <i>front office</i>.</p> <p>Cette licence oriente clairement les étudiants vers le métier de chargé de clientèle, mais on peut regretter que les objectifs soient mentionnés sous une forme commerciale très générale. En effet, une formation aussi technique et spécialisée que la banque et l'assurance doit être présentée de cette manière dans les objectifs de la formation.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Des licences similaires à la LP sont ouvertes à Lille et à Valenciennes. Le métier de chargé de clientèle étant répandu, on comprend la facilité pour un étudiant de s'insérer rapidement dans l'univers professionnel. Le positionnement de la LP dans le paysage des formations de type Bac+3 semble donc ne pas poser de problème à l'aune d'un taux d'insertion professionnelle satisfaisant. Le lien avec le monde de la recherche n'est pas du</p>

tout mentionné. Le fait que le rédacteur du dossier fourni par l'établissement mentionne la présence d'un docteur en économie au poste de président du conseil de perfectionnement ne garantit aucunement la stimulation de l'activité recherche. D'ailleurs, rien de précis n'est formulé à ce sujet. Ce manque d'orientation n'est pas anormal pour une licence professionnelle mais on aurait apprécié que soit porté des intentions dans cette voie.

L'équipe massive des intervenants professionnels (55 %) ajoutée au degré élevé d'investissement des tuteurs d'entreprises et des responsables de ressources humaines (RRH) assure une bonne perméabilité de l'offre et de la demande dans l'environnement socio-économique. En revanche, il est regrettable que le taux des enseignants de l'établissement soit très faible (7 %). L'alternance en contrat de professionnalisation est obligatoire. Ce régime renforce les liens entre les entités. Par ailleurs, les candidatures sélectionnées sont envoyées aux partenaires. Cette transparence des échanges favorise l'adéquation candidature/besoin entreprise et fait état d'une boucle vertueuse qui s'inscrit dans la durée.

### Organisation pédagogique

Proposée uniquement en format alternance, la formation est construite sur un socle commun apportant deux tiers des crédits européens (ECTS). Le tiers restant est apporté par un parcours spécifique choisi par chaque étudiant selon son origine (BTS *Banque*, BTS *Assurance* ou autre origine).

Le volume horaire de cours est trop important par rapport à un diplôme de licence professionnelle classique (541 heures contre les 450 recommandées). Si le recrutement des trois cursus est compréhensible, les enseignements proposés dans les trois parcours ne sont eux pas tout à fait clairs, ni dans la combinaison entre eux, ni par rapport au tronc commun. Entre les trois cursus, on ne parvient pas à comprendre la pluralité des objectifs. Le cursus A (titulaires d'un BTS *Assurance*) a-t-il pour vocation à combler les lacunes en banque, et inversement pour le cursus C ? Le cursus B est-il destiné à pallier les lacunes des non-titulaires d'un BTS spécialisé dans le domaine de la licence ? Le tronc commun assure davantage des compétences et des connaissances académiques, les cursus offrant plus des compétences techniques. Et de ce point de vue, la maquette est équilibrée.

Il n'y a pas de dispositif particulier dans le dispositif pédagogique numérique en dehors des cours d'informatique. Sur ce point, il est très surprenant qu'une licence d'exploitation informatique ne soit pas déployée au bénéfice des apprentis en banque et assurance. On pense notamment au logiciel de simulation *K-Meleon* spécifique aux banques et assurances par exemple. Au niveau des innovations pédagogiques, la formation mentionne l'importance du développement personnel et du potentiel. Or, il n'est nullement reporté une quelconque pédagogie innovante dans ce domaine. Le référentiel valorise le développement personnel et les techniques relationnelles sur un volume relativement faible (24 heures) par rapport aux prétentions évoquées dans la maquette. Le projet Voltaire, qui consiste à renforcer les bases en orthographe et en grammaire, se passe en ligne. Cet outil est assez fréquemment utilisé mais on peut toutefois saluer la pertinence de l'outil Voltaire par rapport au métier de la banque et de l'assurance dont l'écriture (mail, compte-rendu, contrats, etc.) est le lot quotidien d'un chargé de clientèle. On regrette toutefois que ce type d'outil pédagogique n'intègre pas la possibilité d'établir des simulations de contrats entre clients et fournisseur.

Les étudiants sont évalués en contrôle continu mais seulement sur deux périodes, à mi-parcours des heures de formation et en fin d'année universitaire. On ignore la raison d'une absence d'effectif étudiant pour la validation d'acquis professionnels (VAP) et la validation des acquis et de l'expérience (VAE) depuis 2014.

La professionnalisation des étudiants est assurée, en plus de leur contrat de professionnalisation, à la fois par des mises en situation professionnelles (deux séminaires auxquels participent les tuteurs professionnels) et par un projet tutoré dont le contenu pédagogique est clairement expliqué. Les alternants acquièrent au cours de l'année des compétences professionnelles transversales nécessaires à l'exercice de leur futur métier (grâce aux modules de développement personnel notamment et aux cours d'anglais). Cependant, le couplage du projet tutoré avec le stage n'est pas lisible. On aurait apprécié avoir davantage d'informations sur l'organisation des stages et sa distinction pédagogique avec les projets tutorés.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de 45 % de professionnels du secteur de la licence (banque, assurances, organismes de crédit). Au sujet des professeurs, principalement issus du secondaire (et hors de l'Institut catholique de Lille), on ne sait pas où se déroulent les cours, ce n'est pas mentionné dans le dossier fourni par l'établissement. Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants et d'intervenants des entreprises partenaires se réunit trois fois par an, ce qui donne un signal fort en termes d'intentions d'échanges entre l'équipe pédagogique, les étudiants et les tuteurs. À ce titre, les tuteurs professionnels participent à la réunion de

rentrée et à deux évaluations du travail de l'alternant au cours de l'année, ce qui montre la solidité du lien entre la formation et les entreprises. Les partenaires sont aussi conviés aux jurys de recrutement (entretiens) et aux séminaires de vente (février et juin). Ce mode de fonctionnement correspond à ce qui est attendu en termes de pilotage pour une licence professionnelle. L'organisation est relativement traditionnelle pour ce genre de formation (présence sur une semaine de deux jours à l'université, trois jours en entreprise). On ne sait pas si les entreprises ont d'autres souhaits en matière de répartition du temps phase en cours/phase en entreprise sur une année. Par exemple, des séquences plus longues en entreprise et en cours permettent aux étudiants de prendre en charge plus en profondeur certains dossiers professionnels et donc d'augmenter leur légitimité en termes de temps de présence sur une période en entreprise.

L'équipe de cette LP s'assure, en partenariat avec les tuteurs professionnels et avec les responsables des ressources humaines des entreprises partenaires, de l'acquisition des compétences professionnelles des alternants par le biais de l'évaluation de leurs prestations lors des deux séminaires et à mi-parcours et à l'issue du projet tutoré. On peut saluer la présence d'un certificateur (l'autorité des marchés financiers), ce qui accroît les chances de réussite au diplôme des étudiants grâce aux connaissances professionnelles mobilisées dans le conseil aux clients. Cet outil reste cependant à l'état optionnel.

### Résultats constatés

Les effectifs sont relativement élevés pour une licence professionnelle (autour de 40 alternants en moyenne). Il semble y avoir un déséquilibre entre les trois cursus (beaucoup moins d'étudiants dans le cursus B). Le taux de réussite est élevé (95 % pour la promotion 2016-2017). Les raisons d'échec pourraient être toutefois mentionnées.

Au niveau des poursuites d'études, le taux est en nette progression depuis 2016. Six mois après l'enquête auprès des étudiants ayant obtenu leur diplôme en 2016, 72 % des diplômés étaient en poste, 18 % étaient en poursuites d'études (master) et 10 % en césure. Cependant, le devenir des étudiants est limité à cet horizon. Il serait intéressant d'avoir des informations à 30 mois, période de référence correspondant à un renouvellement d'emploi dans le bassin et au temps nécessaire de s'inscrire dans une employabilité à plus long terme. La croissance de ce taux est très élevée et mériterait d'être justifiée. On pourrait suspecter que l'employabilité se fait sur des postes dont les compétences requises sont inférieures, voire très inférieures, à ce que la LP peut fournir aux entreprises en termes de niveau au sortir de la formation. Or, il est précisé dans le document que lors des conseils de perfectionnement, les tuteurs et RRH font partie de ces réunions. Il serait intéressant de connaître le type de discours conduit par les entreprises.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Forte professionnalisation en matière d'acquisition des compétences.
- Bon couplage pédagogique dans l'alternance cours/entreprise.
- Implication importante des entreprises partenaires.
- Suivi bien formalisé des étudiants.

### Principaux points faibles :

- Absence d'un véritable logiciel de simulation adapté à la formation banques et assurances.
- Finalité de la formation insuffisamment précisée pour ce qui concerne sa spécialisation banques et assurances.
- Contrôle continu insuffisamment réparti sur l'année entière.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence professionnelle a sa place dans l'offre de formation interne et dans l'offre de formation régionale. Afin de gagner en qualité, tant dans le contenu pédagogique de la formation que dans son pilotage, nous

proposons les recommandations suivantes. *Primo*, il faudrait améliorer l'organisation de la formation, tant dans la clarification des cursus (les rendre plus distincts grâce à des maquettes plus claires) que dans le volume horaire ou le contrôle continu (à étaler davantage tout au long de l'année). *Secundo*, il faudrait limiter le taux de poursuites d'études en master au sein de l'ICL (sensibilisation auprès des responsables de master). *Tertio*, il s'agirait de trouver un juste équilibre entre le besoin des entreprises et la nécessité d'offrir un métier *ad hoc* aux étudiants en sortie de la LP. Et *quarto*, compte-tenu de l'implication des entreprises partenaires dans les conseils de perfectionnement, un compte rendu détaillé des réunions serait fortement souhaitable.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE BIO-INDUSTRIES ET BIOTECHNOLOGIES

Établissement: Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Bio-industries et biotechnologies (OBQ)* de l'Institut catholique de Lille (ICL) est une formation professionnalisante d'un an, de niveau Bac+3, visant à former des techniciens supérieurs en biotechnologies et plus particulièrement dans les procédés de fermentation et le domaine de la qualité. Proposée uniquement en alternance (contrat professionnel), elle est organisée sous la forme d'un rythme 3/2 (trois semaines en entreprise, deux semaines en regroupement pédagogique) et autour de 10 unités d'enseignements (UE) permettant aux diplômés de répondre aux besoins des filières pharmaceutiques, cosmétiques et agro-alimentaires. Les 437 heures d'enseignements (hors projet tutoré de 150 heures) sont dispensées sous forme de cours magistral, de travaux pratiques (TP) et de travaux dirigés (TD) sur le site du lycée Baudimont à Arras et à l'Institut catholique de Lille pour les activités pédagogiques et en laboratoire de recherche à l'Université de Lille pour les activités pratiques en génomique relevant de l'unité d'enseignement 2.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les connaissances et les compétences délivrées dans la formation sont en adéquation avec les objectifs décrits et les métiers visés. Ce dispositif général assure une très bonne employabilité et une faible poursuite d'étude. La description des compétences acquises pour chaque unité d'enseignement est claire et suffisamment détaillée. Il reste cependant que cette information globale ne permet pas de vérifier l'adéquation entre les postes occupés et les métiers visés, le niveau des emplois qui devraient être de type technicien supérieur, agent de maîtrise ou encore le profil des entreprises qui recrutent.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La LP <i>OBQ</i> , organisée en partenariat avec le lycée Baudimont, est la seule formation en alternance dans ce domaine d'application au niveau des universités de la région Haut-de-France. Néanmoins elle est très proche en termes de thématiques abordées de la troisième année de licence générale mention <i>Sciences de la vie</i> , parcours <i>Biotechnologies</i> de l'ICL, ce qui peut la rendre moins visible, donc moins attractive. L'articulation avec la recherche est significative avec intégration dans l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs de l'Université de Lille et de l'ICL spécialisés dans les domaines spécifiques de la formation ainsi que quelques travaux pratiques en génomique réalisés en laboratoire de recherche sur le site de l'Université de Lille. Cet

aspect est important au vu des thématiques abordées dans la formation. L'environnement socio-économique et la présence sur le territoire d'entreprises partenaires susceptibles d'accueillir des étudiants est un atout pour le maintien de la formation. Certains partenariats privilégiés (comme celui avec l'entreprise LFB - Laboratoire de fractionnement des bio-médicaments), permettent d'assurer un certain nombre de contrats professionnels (trois par an). Aucune coopération internationale n'est mentionnée, mais l'alternance permet difficilement ce type de fonctionnement.

### Organisation pédagogique

La formation est organisée en 10 unités d'enseignement (UE), chacune ayant une partie fondamentale et une partie appliquée ainsi que des objectifs de compétences à acquérir clairement définis. Après une période de remise à niveau, les UE sont regroupées en unités disciplinaires en lien direct avec le cœur de métier, en unités transversales permettant une meilleure connaissance de l'environnement social et en unités professionnelles que sont le projet tutoré et la période en entreprise. L'intégration dans la vie professionnelle est également favorisée par l'alternance (30 semaines). La répartition entre les trois groupes d'UE est satisfaisante avec une part importante laissée aux enseignements disciplinaires (282 heures sur 437) et aux enseignements professionnels (30 semaines en entreprise plus 150 heures de projet tutoré).

Le dossier fourni par l'établissement manque d'informations quant à l'accompagnement à la recherche de l'entreprise d'accueil et au suivi pédagogique pendant cette période. D'ailleurs, si trois contrats sont signés dans un même établissement (LFB), on peut s'interroger sur l'intervention des maîtres d'apprentissage permettant de garantir les risques de plagiat dans la rédaction des mémoires. La grille d'évaluation n'apporte pas les réponses à ces questions.

On ne comprend pas non plus la différence de construction et d'exigences à la fois pédagogique et professionnelle entre le projet tutoré et le mémoire de stage (appelé aussi « projet de stage »). Les modalités d'enseignement sont classiques, en présentiel et laissent une part importante aux travaux pratiques et à l'anglais via des cours, des exposés et l'entretien après le projet tutoré.

La préparation au *Test of English for International Communication* (TOEIC) étant assez rare dans le cadre d'une LP, c'est un point positif à souligner dans cette formation. L'innovation pédagogique est mentionnée dans le dossier avec principalement le recours à la méthode de « pédagogie inversée » et l'utilisation du partage des cours via la plateforme pédagogique, ce qui reste relativement classique et qui pourrait évoluer vers des techniques plus innovantes au vu des compétences du président du jury (vidéos, *learning games*, interdisciplinarité). Les modalités de contrôle des connaissances auraient mérité d'être présentées dans le dossier fourni par l'établissement avec une analyse et une interprétation de la réussite aux examens. Des dispositifs adaptés aux stagiaires de la formation continue, aux validations des acquis et de l'expérience (VAE) et aux salariés sont proposés, mais au vu des données fournies, personne n'en a bénéficié depuis 2013. La sensibilisation à l'intégrité scientifique et à l'éthique semble être un point important pour l'équipe pédagogique, ce qui est à saluer, notamment pour les formations en biotechnologies et contrôle qualité.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est relativement restreinte, avec 17 personnes dont 9 enseignants certifiés du lycée Baudimont. Les professionnels (60 heures sur 437 heures avec seulement 2 professionnels), n'interviennent pas forcément dans le cœur du métier (20 heures réalisés en communication personnelle). De plus, il existe une incohérence dans la présentation de l'équipe pédagogique, puisque les enseignants-chercheurs sont indiqués comme professionnels (sur 17 heures). Ce point doit être absolument éclairci et modifié. Le pilotage de la formation se fait à deux niveaux et est organisé par le responsable de formation. Un premier niveau opérationnel (organisation matérielle, relations avec les entreprises et les intervenants) est géré sur chaque site par un enseignant responsable. Un second niveau plus politique fixant les objectifs de la formation et le cadre pédagogique est assuré par le référent opérationnel, l'enseignant-chercheur référent et le président du jury de la licence. Cette proximité et les réunions régulières (deux à trois par an) entre les responsables, les intervenants, les entreprises et les étudiants permettent d'assurer un fonctionnement fluide et opérationnel. En revanche, le pilotage « politique » qui renvoie à des liens avec la faculté de gestion, économie et sciences, via le conseil de perfectionnement n'est que trop rapidement décrit, sans compte rendu dans le dossier fourni par l'établissement, sans analyse de l'autoévaluation. On ne sait en définitive pas comment est administré ce niveau de pilotage.

Il est également regrettable que ne soient pas présents dans ce conseil de perfectionnement des représentants étudiants et des professionnels du secteur. Même si les décisions et les orientations prises sont basées sur les bilans réalisés à partir des évaluations des tuteurs en entreprise et des évaluations des enseignements par les étudiants,

cela n'est pas suffisant pour avoir une réelle vision du secteur et de son évolution potentielle. L'analyse de l'insertion professionnelle et de l'autoévaluation n'est jamais mentionnée dans le dossier, ainsi que les améliorations et les évolutions apportées à la formation depuis sa création.

Le suivi de l'insertion professionnelle, indispensable dans le cadre d'une licence professionnelle, est ici insuffisant aussi bien au niveau de la collecte des informations qu'au niveau de leur analyse. L'évaluation des connaissances et l'attribution des systèmes européen de transfert et d'accumulation de crédits européens (ECTS) sont conformes aux exigences de la licence professionnelle, les documents relatifs au fonctionnement des jurys sont présents dans le dossier fourni par l'établissement et la forte proportion du contrôle continu (60 %) favorise la réussite. En revanche, les modalités d'évaluation des compétences (hormis celles décrites pour le stage et le projet tutoré) ne sont pas précisées, pas plus que la présence d'un portfolio ou d'un livret étudiant. Enfin, le supplément au diplôme n'est pas fourni dans le dossier.

Le recrutement des étudiants est réalisé après examen de dossier de candidature et entretien de motivation. Ce dispositif permet d'orienter au mieux les étudiants vers les entreprises aptes à les accueillir en contrat de professionnalisation. Cependant, on ne sait pas comment sont traités les dossiers à l'aune de ces documents. Depuis juillet 2017, le lycée Baudimont vient d'obtenir la certification VERISELECT lui permettant de rentrer dans une démarche d'amélioration continue qui devrait à terme améliorer son fonctionnement interne, mais le pilotage du dispositif par l'ICL n'est pour autant pas garanti.

### Résultats constatés

Le nombre des candidatures et les effectifs restent faibles (3 étudiants en 2013, 4 en 2014, 10 en 2015 et 2016, 13 en 2017) mais sont en croissance depuis 2013. Les résultats de l'enquête d'insertion sont insuffisants. Une analyse plus poussée de ces chiffres aurait été appréciée, d'autant plus que le dossier mentionne une faible diversité des profils avec une partie des étudiants issus du brevet de technicien supérieur (BTS) *Bio-analyses et contrôles* de l'établissement. Aucune donnée ne permet d'aller plus loin. Aucun stagiaire de la formation continue, issu de la VAE ni aucun étudiant de deuxième année de licence générale (L2) n'a suivi cette formation depuis 2013. Le taux de réussite est, sans surprise, excellent avec 100 % de diplômés (le dispositif de contrôle continu est un levier important de cette réussite). Le suivi de l'insertion professionnelle est réalisé en interne mais n'apporte aucune information qualitative. Le dossier fourni par l'établissement n'indique ni la méthode, ni le type de questions posées. Il est indiqué que les enquêtes sont réalisées trois mois après l'obtention du diplôme, ce qui est trop peu pour pouvoir avoir des données factuelles et appréhender le marché et l'évolution des diplômés. Cela étant, trois mois après l'obtention du diplôme, l'insertion professionnelle est excellente (100 % en 2015, 90 % en 2016 et 2017) et, parallèlement, la poursuite d'étude très faible (0 % en 2015, 10 % en 2016 et 2017 soit un étudiant par promotion). Par contre, le dossier fourni par l'établissement n'apporte aucune information factuelle sur le type d'emplois occupés, le niveau de ces emplois, le type d'entreprises qui recrutent, leur localisation géographique ou encore la durée de recherche d'emploi. Il n'est donc pas possible d'évaluer l'adéquation de l'insertion professionnelle aux objectifs attachés à la formation, point pourtant essentiel dans une licence professionnelle.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne adéquation entre les unités d'enseignement et les compétences visées.
- Seule formation en alternance en bio-industrie dans le secteur et la région Hauts-de-France.
- Intervention des enseignants-chercheurs de l'Université de Lille.

### Principaux points faibles :

- Pas de conseil de perfectionnement à proprement dit.
- Faible attractivité dont témoigne la faiblesse des effectifs.
- Faible lisibilité de l'offre de formation.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il aurait été opportun de préciser dans le dossier les modalités de contractualisation (convention cadre, partenariats spécifiques, convention de formation, lettre d'engagement), afin de mieux évaluer la pertinence de la formation et l'implication des partenaires industriels. Intégrer trois contrats au sein du partenaire LFB suppose que les problématiques de mémoire soient différentes. Il semble indispensable que le comité de pilotage s'approprie cette question de l'attractivité et de la lisibilité du diplôme en niveau LP (par rapport aux autres troisièmes années de licence, L3) et mette en place des actions pour augmenter et diversifier les candidats. À titre d'exemple, la proximité de la L3 *Biotechnologie* dans le même établissement peut être un frein à cette diversification mais peut également être une opportunité en mettant en place des rapprochements en amont (niveau L2). Par ailleurs, il faudrait revoir la composition du comité de pilotage car celui-ci semble trop centré sur l'établissement sans implication des étudiants et des professionnels, ce qui permettrait sans doute d'augmenter d'une part la visibilité de la formation et d'autre part le pourcentage des professionnels dans l'enseignement pour le moment trop faible. De plus, une analyse plus qualitative des données chiffrées de l'insertion professionnelle doit être menée dans le cadre de la démarche qualité et l'évolution de la formation. Enfin, une modernisation des approches pédagogiques pourrait être envisagée afin d'augmenter l'attractivité de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Commercialisation de produits et services* forme des commerciaux avec des compétences techniques liées au secteur industriel ou aux énergies renouvelables. Le parcours A dit « général » est tourné vers le marché industriel et se déroule au lycée Ozanam à Lille. Le parcours B dit « commercialisation et management des énergies renouvelables pour le développement durable » est situé au lycée Baudimont à Arras. Les deux parcours peuvent être réalisés en alternance.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Cette licence professionnelle est destinée aux diplômés d'un Bac+2 issus des secteurs industriels, scientifiques ou commerciaux souhaitant se spécialiser dans le commerce dans le secteur industriel (parcours A) et dans le domaine des énergies renouvelables (parcours B). Les compétences développées sont présentées pour le parcours A – et suivent la maquette – mais ne sont pas détaillées pour le parcours B. En termes de devenir des étudiants, une liste met en avant des métiers de la nomenclature de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Ceux-ci apparaissent assez peu en phase avec le niveau de formation (il s'agit de postes de cadres) voire avec l'objet de la formation (métier annoncé « Cadres de la publicité, cadres des relations publique »).</p> <p>Cette licence a pour objectif de former des professionnels avec un profil technico-commercial. Aucune information n'est donnée quant aux postes effectivement occupés par les étudiants à l'issue de la formation. Les enseignements apparaissent globalement cohérents vis-à-vis des objectifs poursuivis, cependant, les deux parcours sont totalement désolidarisés, tant dans le pilotage que dans le contenu (absence de tronc commun). La cohérence de ces deux parcours au sein d'une même licence professionnelle n'est pas suffisamment claire.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Si cette licence professionnelle a sa place dans l'environnement de l'Institut catholique de Lille (ICL), cela est moins net pour les établissements d'accueil. La spécialisation du parcours B (énergies renouvelables) se positionne sur un secteur porteur mais n'est pas intégrée dans un établissement offrant spécifiquement ce genre</p>

de brevet de technicien supérieur (BTS). Des formations analogues existent dans l'offre régionale. Le positionnement de la licence professionnelle vis-à-vis de ces formations n'est pas toujours clair. L'articulation avec la recherche est faible, voire inexistante : chaque parcours a un référent scientifique qui ne fait pas d'enseignement, mais assure un rôle de conseil qui n'est pas détaillé dans le dossier fourni par l'établissement. Aucun adossement à un laboratoire de recherche n'est mentionné.

Des professionnels interviennent dans la formation, mais leur lien avec le cœur de métier n'est pas toujours clair. En termes de relations avec le monde socio-économique, aucun des deux parcours ne semble avoir de liens directs et suivis. Une bourse aux stages est organisée par l'établissement Ozanam pour le parcours A. Pour le parcours B, il est écrit que le travail en entreprise dure un an – sans doute pour les alternants – et le stage est trop peu détaillé. On ne dispose pas d'informations quant aux types de stages réalisés (notamment dans les secteurs spécifiques du développement durable, de l'écoconception etc.). La licence profite essentiellement des liens tissés par les établissements avec les entreprises (ainsi, pour le parcours A, le conseil d'administration du lycée a établi des liens avec des chefs d'entreprise).

### Organisation pédagogique

La licence professionnelle propose deux parcours distincts sans tronc commun et pilotés séparément. Cela donne davantage l'impression de deux licences professionnelles différentes plutôt que de deux parcours au sein d'une même mention. La formation est donnée en présentiel. Aucune information n'est fournie quant aux démarches de validation des acquis. La professionnalisation est notamment assurée par un stage et un projet tutoré. Le projet tutoré apparaît cependant comme assez académique et ne met pas suffisamment les étudiants en situation professionnelle dans le parcours A. Le diagnostic d'une entreprise s'apparente plus à une étude de cas qu'à un véritable projet professionnalisant comme devrait l'être un projet tutoré de licence professionnelle. Aucune indication n'est donnée dans le parcours B.

Il n'y a pas de véritable lien avec le monde de la recherche. Les deux parcours ont néanmoins un « référent scientifique » dont le rôle n'est pas véritablement présent. L'utilisation des outils numériques est assez classique pour ce type de formation (par exemple, auto-formation en anglais). La durée du stage en entreprise, pour les non alternants, n'est pas renseignée et rien n'est mentionné pour ce qui concerne les liens avec l'étranger.

### Pilotage

Le pilotage présenté dans le dossier fourni par l'établissement relève essentiellement du pilotage quotidien. Pour le parcours B, deux intervenants sont identifiés comme des membres du comité de perfectionnement, mais aucune autre information n'est donnée. La pédagogie semble vouloir adopter des techniques innovantes, mais on ne parvient pas à cerner la place du partage d'expérience mentionné dans le dossier. Les maquettes sont équilibrées en termes de crédits européens (ECTS), mais il y a une incohérence, pour l'unité d'enseignement (UE) 3 du parcours A (projet tutoré) à laquelle sont parfois associées 150 heures équivalent travaux dirigés (HETD) et parfois 100 HETD.

Dans les deux parcours, le référent scientifique est rattaché à l'ICL, mais celui-ci ne fait pas de cours. Aucun intervenant n'est rattaché à l'ICL ce qui est problématique. Dans le parcours A, aucune heure ne semble être dispensée par un enseignant-chercheur et 43 % des enseignements sont réalisés par deux enseignants ce qui est beaucoup. Dans le parcours B, peu d'enseignements sont réalisés par des professionnels et le lien de l'activité de certains d'entre eux avec la formation est peu clair. Nous ne retrouvons pas le pourcentage de 61 % d'enseignements universitaires et professionnels mentionnés mais 30 % (166 HETD / 550).

Le suivi des compétences et des connaissances n'est pas développé. Il y a un réel manque à ce niveau dans le dossier, notamment pour le parcours B (le parcours A présente les objectifs et les compétences, ce qui n'est pas le cas pour le parcours B). L'évaluation des stages est présentée de façon claire pour les deux parcours. Globalement, le contenu des outils de pilotage est trop général, peu développé et absolument pas harmonisé entre les deux parcours, ce qui renforce l'impression qu'il s'agit de deux diplômes autonomes.

Une forme d'autoévaluation peut être identifiée dans la mise en place d'une certification Veriselect pour le diplôme bien que l'on ne dispose pas du détail des engagements liés.

### Résultats constatés

Les effectifs sont faibles dans le parcours B, en moyenne 10 étudiants, contre plus de 20 pour le parcours A. Cette différence peut s'expliquer par une plus grande spécialisation. Les deux parcours ont des profils de recrutements très différents et homogènes. Le parcours A recrute principalement en BTS (environ 90 %) et le

parcours B en deuxième année de licence (L2). On note d'ailleurs des incohérences. En additionnant les inscrits de différentes provenances, on obtient un chiffre supérieur à celui présenté comme le nombre total d'inscrits. Il y a davantage d'étudiants en alternance qu'en formation initiale dans le parcours A. Les étudiants en alternance sont minoritaires dans le parcours B. Aucune information n'est donnée sur le nombre de candidatures reçues.

Le taux de poursuite d'études est trop important pour le parcours A et les informations sont manquantes ou peu claires pour le parcours B. Le taux d'emploi à six mois est indiqué dans le dossier fourni par l'établissement, il est de 80 % mais il est précisé « salarié ou en alternance ». En l'état, il n'est pas possible de savoir quelle est la part d'étudiants en emploi « en alternance » qui relèveraient davantage de poursuites d'études que d'une véritable insertion professionnelle. Le taux moyen de poursuite d'études pour le parcours A s'approche des 50 %. On peut noter qu'aucun étudiant ne poursuit ses études au sein de l'ICL. Pour le parcours B, le taux de poursuite d'étude semble être nul mais les données sont peu claires. Sur les 11 répondants à l'enquête, nous ne disposons des informations que pour une personne. Bien que ces quelques chiffres soient annoncés et qu'un « fichier des diplômés de la formation » soit évoqué, le dossier précise qu'aucun dispositif pérenne de suivi des étudiants n'est mis en place.

Un certain manque de clarté est parfois à souligner dans les tableaux de suivi des étudiants, qui s'ajoute au faible taux de réponse (malgré la relance téléphonique directe).

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Un secteur porteur pour le parcours B.

### Principaux points faibles :

- Absence d'enseignants-chercheurs pour le parcours A.
- Trop grande disparité des parcours avec absence de tronc commun.
- Incohérence dans les données présentées sur l'insertion professionnelle.
- Taux de poursuite d'étude trop élevé.
- Projets tutorés peu professionnalisants pour le parcours A.
- Absence d'informations pour le projet tutoré du parcours B.
- Dossier fourni par l'établissement incomplet et parfois incohérent.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'absence de tronc commun et de coordination conduit la licence professionnelle *Commercialisation de produits et services* à fonctionner comme deux licences professionnelles autonomes. On peut proposer les points suivants pour améliorer le pilotage et le contenu de cette formation : améliorer la qualité des outils de pilotage et harmoniser les deux parcours (développer un tronc commun et des options). Il conviendrait également de développer et formaliser davantage les liens avec le tissu socio-économique. Un dispositif de suivi des étudiants systématique devrait être mis en place ainsi qu'une meilleure information sur les objectifs de la licence professionnelle afin de diminuer la part de poursuite d'études. Un pilotage commun sous réelle responsabilité d'un enseignant-chercheur de l'ICL permettrait de remédier à ce souci.



## LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DES STRUCTURES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Gestion des structures sanitaires et sociales* de l'Institut catholique de Lille (ICL) est une formation en un an (L3) ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac +2, visant l'acquisition de compétences en management des services et usagers du secteur social et médico-social. Cette LP permet le choix entre deux parcours de formation : *Management des services et accompagnement des personnes handicapées et des personnes dépendantes* et *Pratiques professionnelles et enfance : de la naissance à l'adolescence*. L'objectif est de permettre la professionnalisation d'étudiants de divers horizons (sciences sanitaires et sociales, sciences de gestion, soins infirmiers, puéricultrice, etc.). La localisation des cours n'est pas précisée dans le dossier fourni par l'établissement.

### ANALYSE

#### Finalité

Les débouchés envisagés sont cohérents avec les enseignements dispensés. Les compétences développées en formation doivent permettre une insertion professionnelle directe sur des emplois intermédiaires dans le secteur de la santé au sens large (mais plus particulièrement médico-social et social). Les débouchés correspondent aux attentes du marché. On note toutefois qu'un des débouchés affichés est la poursuite d'étude en master, ce qui n'est pas en adéquation avec la finalité première d'une LP.

La pluridisciplinarité des enseignements (psychologie, droit, économie, gestion, sciences politiques, etc.) et la personnalisation de la formation participent à l'atteinte des objectifs annoncés. Les étudiants peuvent être inscrits en formations initiales ou en formations continues. Pour ces derniers une dispense de certains enseignements est possible selon les acquis personnels et professionnels. On note toutefois la part prépondérante des enseignements magistraux (en moyenne 75 % en cours magistraux - CM contre 25 % en travaux dirigés - TD). Ce déséquilibre n'est pas cohérent avec la vocation professionnelle de cette LP. Certains étudiants (titulaires du diplôme d'État d'infirmier ou de puéricultrice) ont la possibilité de développer une double compétence dans le management du personnel et l'accompagnement d'usagers, grâce à un partenariat avec l'institut de formation en santé. Des compétences additionnelles peuvent être acquises par l'étudiant qui s'inscrit librement à des activités complémentaires proposées par l'ICL (par exemple analyse de pratiques pour les représentants des étudiants du travail social), ou à des actions bénévoles dans le monde associatif.

### Positionnement dans l'environnement

Cette LP s'inscrit comme un maillon entre une offre amont et aval dans le cadre du GESS (groupement des écoles santé social), permettant ainsi une sortie intermédiaire à niveau Bac+3. Le maillage avec les formations existantes semble établi, permettant ainsi des passerelles pertinentes, à l'exception des infirmières et puéricultrices diplômés d'État en France, qui sont déjà reconnus au grade licence depuis 2012.

Des enseignants-chercheurs de deux équipes de recherche de l'ICL (unité de recherche HAdéPAS - Handicap, autonomie et développement de la participation sociale et ISL/IU2S – Institut social de Lille et Institut universitaire santé social) interviennent dans certaines UE (unités d'enseignements), sans que ces unités ne soient précisées, et une initiation à la recherche appliquée est faite via le mémoire de fin d'année.

Il est dommage que l'environnement socio-économique soit insuffisamment décrit hormis la signature de conventions tripartites lors des stages.

### Organisation pédagogique

La LP est accessible en formation initiale et en formation continue (via la validation des acquis professionnels et personnels - VAPP), ainsi que par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Un effort est fait pour accueillir des étudiants en situation de handicap, avec l'appui de la mission accueil handicap de l'ICL. La recherche de stage par les étudiants est facilitée par une plateforme des stages en ligne, recensant les établissements d'accueil potentiels.

La présence de deux parcours offre la possibilité de personnaliser le développement de connaissances et compétences en fonction des projets professionnels, selon le diplôme d'origine, notamment pour les infirmières et les puéricultrices, tout en ayant des débouchés parfois proches sur le plan de la direction d'équipes ou de structures. On peut toutefois relever une gestion indépendante des maquettes de formation en fonction des parcours tant sur la structuration des enseignements que sur la répartition des crédits européens (ECTS) (par exemple, un stage de huit semaines correspond à quatre ou six ECTS en fonction des parcours, le volume horaire global varie d'un parcours à l'autre, etc.). Il est surprenant qu'il n'y ait pas davantage d'harmonisation pédagogique entre parcours, tout en maintenant la spécificité des contenus. La lisibilité des parcours en serait améliorée.

On note également la courte durée du stage professionnalisant (huit semaines indiquées dans le dossier fourni par l'établissement, alors que dix semaines sont mentionnées dans le règlement des études transmis en annexe) et le faible poids du stage dans les crédits ECTS (quatre à six selon les parcours). Cette durée de stage n'est pas conforme à l'arrêté de 1999.

Par ailleurs rien n'est mentionné sur le projet tutoré à l'exception des 9 ECTS attribués au semestre 2 et la participation des étudiants à une enquête sur le devenir des anciens diplômés. En outre, des discordances horaires sont retrouvées dans le dossier fourni selon les documents joints (anglais et informatique notamment, soit 15 heures soit 18 heures).

Le lien souligné avec la recherche se traduit par une question de recherche/action lors du stage qui donne lieu à l'écriture et à la soutenance d'un mémoire de fin d'année.

Sont mentionnées des innovations pédagogiques (enseignements hors les murs, classe inversée) sans toutefois en préciser le contenu et la nature. Des éléments concrets auraient été appréciés. Il est par ailleurs signalé que les étudiants admis « maîtrisent » les outils bureautiques et informatiques sans plus de précisions.

L'ouverture à l'international est peu développée et présentée comme un axe à développer. Des cours d'anglais de 15h à 18h (selon les documents fournis) sont dispensés aux étudiants et la possibilité d'effectuer le stage de fin d'année à l'étranger grâce à des conventions spécifiques au secteur santé-social existe. Cependant la spécificité sectorielle de la formation et de ses débouchés limite l'intérêt d'un développement international soutenu.

Par ailleurs on ne retrouve pas non plus dans le dossier, de données chiffrées sur la part d'étudiants étrangers dans cette LP ni sur les séjours d'étudiants de cette LP à l'étranger.

## Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un binôme : responsable pédagogique en charge de la coordination globale des contenus et parcours de formation/assistant pédagogique en charge de l'organisation pédagogique et administrative, sans plus de précisions. Divers temps de réunion, là encore non explicités, permettent d'échanger sur les pratiques pédagogiques et d'assurer la coordination de l'institut sans plus de précisions.

L'équipe pédagogique est composée majoritairement de vacataires professionnels (66 %) aux compétences variées : (ingénieur, consultant, médecin, psychologue...) qui assurent environ 85 % des enseignements (ce qui semble excessif même pour une LP) sans plus de précisions.

Les modalités d'évaluation des compétences sont peu décrites et pointées comme un axe de progression. En effet il n'y a pas de mention d'un portfolio des compétences attendues, pas de fiche d'évaluation du stage etc... Chaque intervenant est responsable de la description d'un syllabus de cours et de l'évaluation des connaissances attendues sans plus de précisions. Idem pour le stage. Par ailleurs le jury rectoral peut faire bénéficier un étudiant « méritant » n'ayant pas obtenu la moyenne nécessaire, de points jury lui permettant de valider une ou plusieurs UE. Le dossier ne permet pas de savoir précisément quelles sont ces modalités, ni ce qui caractérise un étudiant méritant.

Des échanges réguliers sont indiqués entre le responsable pédagogique et les intervenants, sans toutefois préciser la nature et la fréquence des échanges et leur impact sur la formation. Les modalités de pilotage restent globalement assez floues et au bon vouloir des intervenants. Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné.

Le dossier fourni par l'établissement ne fait pas état d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Un dispositif d'aide à la réussite est en place uniquement via des ateliers d'aide à l'écriture en petits groupes pour les étudiants en difficulté sur le sujet de l'écriture et du français.

Par ailleurs très peu de données chiffrées permettent de connaître les origines des étudiants (nombre d'inscrits en formation initiale issus de deuxième année de licence - L2, DUT - diplôme universitaire de technologie ou BTS - brevet de technicien supérieur pour le parcours *Management des services et accompagnement des personnes handicapées et des personnes dépendantes* et nombre d'inscrits étudiants infirmiers ou puéricultrice pour le parcours *Pratiques professionnelles et enfance : de la naissance à l'adolescence*). Ces données seraient à détailler notamment pour le deuxième parcours.

## Résultats constatés

Cette licence pro enregistre une baisse très significative et constante depuis quatre ans, des inscriptions dans les deux parcours (effectif divisé par deux voire trois). Pour le parcours *Management des services et accompagnement des personnes handicapées et personnes dépendantes* passage de 16 inscrits en 2013 à 7 en 2017 tous issus de BTS, et pour le parcours *Pratiques professionnelles et enfance : de la naissance à l'adolescence*, passage de 54 inscrits en 2013 à 16 en 2017. Il n'y a aucun élément fourni sur l'insertion professionnelle des diplômés, ni sur le taux de réussite. Seul est relevé le nombre d'étudiants de la LP poursuivant en master, ce qui n'est pas l'objectif premier de la licence (sept en 2015 et deux en 2017). Une enquête en cours est mentionnée sans autre précision.

On note un écart entre les potentialités de la formation et la réalité des effectifs de formation continue : une VAE uniquement sur les quatre dernières années et aucune inscription en formation continue.

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Possibilité de double compétence en partenariat avec l'institut de formation en santé.

### Principaux points faibles :

- Durée du stage non conforme à l'arrêté de 1999.
- Pas d'élément explicite sur le projet tutoré hormis les ECTS.
- Modalités de pilotage et d'évaluation des compétences non détaillées.
- Trop de CM et pas assez de TD.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Pas d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Très faible attractivité de cette LP depuis 2016.
- Pas ou très peu d'étudiants issus de L2.
- Faiblesse du dossier présenté avec de nombreux manques (pas d'information sur les taux de réussite, sur le suivi des diplômés, les modalités d'évaluation, la part d'étudiants étrangers, des informations contradictoires selon les documents joints notamment sur les heures d'anglais, d'informatique et le règlement des études).

### ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation souffre d'un grand manque d'attractivité et la pérennité de la LP *Gestion des structures sanitaires et sociales*, en sérieux déficit de candidats depuis 2016, n'est pas assurée. Cette formation présente pourtant l'avantage de proposer une insertion professionnelle de niveau Bac+3 vers des emplois intermédiaires notamment dans le secteur médicosocial. La coexistence de deux licences proches au sein du GESS (licence professionnelle et licence *Sciences sanitaires et sociales*) peut également générer une forme de concurrence. Par ailleurs le niveau de certains publics ciblés par cette LP est mal connu, car ayant déjà un grade licence depuis 2012 (infirmières et puéricultrices) à moins qu'il ne s'agisse d'étudiants notamment infirmier, ayant interrompu leur formation d'origine ou diplômés d'avant 2012 et s'inscrivant dans cette LP (mais aucune donnée n'est retrouvée sur ce sujet).

Il est impératif de revoir le pilotage complet de cette licence professionnelle, ainsi que la place et la durée du stage et du projet tutoré pour répondre aux exigences de l'arrêté licence de 1999, en améliorer l'attractivité et ainsi marquer une complémentarité avec la licence générale existante.

Il conviendrait également de revoir l'équilibre entre heures CM et TD, de préciser les modalités d'évaluation (en lien avec les intervenants extérieurs), de mettre en place un conseil de perfectionnement, d'assurer le suivi détaillé du public (formation initiale - FI, formation continue - FC, VAE, étudiants étrangers...), de détailler les taux de réussite, le devenir des diplômés tant sur l'insertion professionnelle que la poursuite d'études, de mettre en place un portfolio des compétences attendues tant en acquis académiques que pendant le stage, et de mettre en place également l'évaluation du dispositif par les étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Logistique et pilotage des flux* a ouvert en 2010. Elle est rattachée à la Faculté de gestion, économie et sciences de l'Institut catholique de Lille, mais les enseignements ont lieu au centre de formation continue (CFC) Sup' de l'Institution Saint Jude à Armentières (59). Cette formation professionnalisante de niveau 2 se déroule sur une seule année en formation initiale ou en alternance. Elle aboutit à un diplôme délivré par le rectorat d'académie. Elle prépare aux métiers de la logistique dans le domaine des transports sur les marchés nationaux et internationaux, avec un accent particulier mis sur la gestion des opérations douanières.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>Il s'agit d'une LP permettant aux diplômés d'accéder à des secteurs d'activité variés dans les domaines de l'approvisionnement, la gestion des stocks, la logistique de production et la distribution. Les débouchés professionnels sont également nombreux et actuellement en expansion. Ils sont bien identifiés dans le dossier fourni par l'établissement.</p> <p>Cette formation s'ouvre également sur de possibles poursuites d'études à l'université ou dans des écoles de commerce, même si ce n'est pas dans la logique d'un diplôme de licence professionnelle. Les compétences acquises à l'issue de cette formation sont parfaitement définies en termes de savoir-faire et de savoir-être et chaque étudiant est ainsi en mesure de mesurer sa progression.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Cette licence est proposée par le CFC Sup' Saint Jude d'Armentières en complément de l'offre de BTS (brevet de technicien supérieur) de cet établissement, où les possibilités de poursuites d'études à Bac+3 sont rares.</p> <p>Cette licence professionnelle (LP) n'est pas isolée dans l'offre de formation régionale puisque pas moins de cinq universités la proposent également avec des intitulés voisins. Mais dans une région où le taux de chômage reste important tout particulièrement parmi les jeunes, cette offre est une opportunité dans un secteur d'activité en développement.</p> <p>Il n'y a pas d'adossement particulier avec la recherche. Ne participe à la formation aucun enseignant-chercheur spécialisé sur la thématique de la logistique des transports (de l'établissement il n'y a que deux</p>

enseignants dont aucun n'est maître de conférences ou professeur des universités).

Si des partenariats de fait existent avec des entreprises du secteur, ils ne font pas l'objet d'une formalisation quelconque.

Dans le cadre de l'alternance qui s'organise sur la semaine, il n'est pas possible de concevoir des mobilités entrantes ou sortantes. On peut regretter que des efforts ne soient pas tentés pour développer cette dimension internationale pour les étudiants en formation initiale.

### Organisation pédagogique

La formation a lieu dans le cadre de l'alternance. L'année de LP comprend sept unités d'enseignement réparties en trois blocs distincts : un bloc central est composé des enseignements de base (quatre unités d'enseignement). Ensuite, deux unités d'enseignement sont dédiées au projet tutoré et au stage auxquels sont consacrés plus de 56 % du volume horaire de la formation. Enfin, une dernière unité d'enseignement est consacrée à l'acquisition d'éléments de culture générale. Les contenus doivent permettre d'acquérir les compétences techniques requises ainsi que des compétences comportementales. L'ensemble est clairement décrit et bien structuré.

Pour les personnes à mobilité réduite, l'accès aux salles d'enseignement est facilité car elles se trouvent en rez-de-chaussée.

Le dossier fourni par l'établissement ne fait pas état de procédure de validation des acquis de l'expérience. Projets tutorés et stages constituent des éléments importants de la formation. À l'issue du stage, chaque étudiant présente et soutient un mémoire professionnel comprenant un rapport sur le stage effectué et un mémoire sur une problématique particulière. Quant au projet tutoré, il porte sur des problématiques en rapport avec des unités d'enseignement de la formation. Il est écrit et donne lieu à une soutenance.

La formation à la recherche et par la recherche n'est pas prévue formellement dans la formation, sauf à considérer que le mémoire professionnel et le projet tutoré peuvent en tenir très partiellement lieu sous la forme d'une recherche appliquée. Mais l'absence d'enseignants-chercheurs pour en assurer le suivi est un frein au développement qualitatif de ce type de formation.

Les outils numériques font l'objet d'une attention toute particulière eu égard à leur importance dans la pratique professionnelle des métiers proposés. Deux modules de 10 heures sont ainsi consacrés aux échanges des données informatisées et NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ainsi qu'à la communication interne et externe. Le dossier fait en outre état d'un partenariat avec le *Shopping innovation lab* de nature à ouvrir d'intéressantes perspectives (mais non démontrées). Cette place est réduite à la portion congrue, si ce n'est l'enseignement de l'anglais qui est obligatoire.

### Pilotage

L'équipe pédagogique et administrative encadrant la formation est de qualité. La présence de professionnels en nombre significatif (neuf professionnels dont quatre inspecteurs des douanes) est tout à fait dans la logique de cette licence professionnelle. Toutefois, on relève l'absence d'enseignants-chercheurs qui en assumerait la direction. Cette déconnexion avec le milieu universitaire est certes partielle car l'équipe compte deux intervenants titulaires d'un doctorat qui sont membres de l'ICL. Il n'en demeure pas moins que ce lien est tenu en l'espèce et constitue un manque dans une formation qui débouche sur la délivrance d'un diplôme universitaire.

Un « conseil de fonctionnement » se réunit régulièrement et fréquemment pour le traitement des questions de fonctionnement administratif et le suivi des effectifs.

Des réunions ont lieu avec des représentants des étudiants et une évaluation annuelle des enseignements est organisée une fois par an pour s'assurer de la qualité des intervenants et des améliorations à apporter.

Il est fait mention d'un « conseil de perfectionnement » et d'un « comité de pilotage » qui se réunissent une fois par an. Mais le dossier fourni par l'établissement ne présente pas de pièces permettant d'établir la réalité de leur fonctionnement et la façon dont leurs suggestions d'amélioration sont éventuellement prises en compte.

Le contrôle des connaissances associe à la fois contrôle continu et contrôle terminal. La validation des unités d'enseignement obéit à des règles classiques. Quant aux crédits européens (ECTS) leur ventilation entre les différentes unités d'enseignement (UE) assure bien à celles qui sont au cœur du projet de formation le poids qui doit être effectivement le leur (UE4 *Logistique* : 12 ECTS, UE5 *Projet professionnel tutoré* : 10 ECTS, UE7 *Stage*

*professionnel* : 10 ECTS).

Un jury rectoral est prévu, chapeauté par le « doyen » de la faculté de gestion, économie, sciences. Sa composition n'est pas précisée. Il est seulement mentionné qu'il se réunit à chacune des deux sessions annuelles.

Une fiche « annexe descriptive au diplôme » est présentée, assez détaillée.

Le vivier de recrutement de cette LP se fait à partir d'étudiants de niveau Bac+2 titulaires de DUT (diplôme universitaire de technologie) ou de brevet de technicien supérieur - BTS (ces BTS sont majoritaires dans les recrutements). Le supplément au diplôme précise que le recrutement a lieu à partir d'une sélection sur dossier.

Il n'est pas précisé si des dispositifs particuliers d'aide à la réussite sont prévus.

### Résultats constatés

Sur la période référencée (cinq années universitaires), les effectifs ont fluctué. Les promotions comptent entre 16 et 21 inscrits. Mais la tendance sur les trois dernières années est à la diminution (21 inscrits en 2015-2016 ; 16 inscrits en 2017-2018). Cette situation est difficilement explicable alors que le secteur d'activité que les diplômés peuvent rejoindre est actuellement en phase de développement. Le dossier ne fournit pas d'éléments justificatifs sur ce décalage.

Un tableau de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, difficilement exploitable pour dégager une tendance de fond, est joint au dossier fourni par l'établissement. En effet, l'enquête interne à laquelle il a été procédé à trois reprises repose sur peu de réponses, sauf en 2017. Sur cette seule année, il est précisé que 80 % des 10 répondants sont « en emploi » et 20 % de ces derniers ont poursuivi « dans un autre établissement ». Il n'y a pas d'informations plus détaillées sur les emplois obtenus ni sur les types de poursuites d'études pratiquées.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Une formation académique cohérente.
- Des mécanismes d'acquisition des compétences très complets.
- Une proportion de près de 65 % de professionnels en accord avec la vocation professionnalisante de la formation.

### Principaux points faibles :

- Une équipe de pilotage désertée par les enseignants-chercheurs statutaires.
- Une carence dans la direction de la formation de la part de l'ICL.
- Une attractivité de la formation en décalage avec le développement du secteur d'activité.
- Des effectifs en diminution.
- Avenir des diplômés mal renseigné.
- Un dossier insuffisamment étayé par des éléments chiffrés et des commentaires argumentés.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette formation peine à trouver son public et sa pérennité paraît mal assurée si l'on compare les effectifs qui diminuent et le développement du secteur d'activité vers lequel les diplômés ont vocation à se tourner. Les liens avec les milieux professionnels concernés devraient être renforcés et davantage diversifiés. La mise en place d'une véritable équipe de pilotage devrait devenir une priorité.



## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du commerce international* vise à former des professionnels capables d'assurer des fonctions ayant trait au développement international des entreprises. La formation est dispensée dans deux établissements, l'un est un centre de formation continue basé à Armentières (59) et l'autre un lycée à Compiègne (60), tous deux pilotés par l'Institut catholique de Lille (ICL). La formation, entièrement dispensée hors des locaux de l'ICL, est assurée à Armentières en formation initiale (avec stage) et en formation continue (contrat de professionnalisation). À Compiègne, seule la formation initiale est proposée. Dans l'ensemble, le volume de la formation représente 1210 heures, dont 150 heures de projet tutoré et 420 heures de stage, soit un taux de 47 % de mise en situation professionnelle.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les compétences visées dans le diplôme et les débouchés proposés sont cohérents avec les enseignements et la mention. La maquette ne paraît toutefois pas proposer assez d'enseignements techniques relatifs au commerce international (fiscalité internationale, comptabilité internationale, notamment). L'unité d'enseignement 3 (UE 3) <i>Développement personnel, techniques de communication et de négociation</i> semble trop générale par rapport à la professionnalisation attendue. Les métiers propres au management d'équipe sont proposés mais ils ne sont pas clairement indiqués comme objectifs de la formation. Le module <i>Management des ressources humaines</i> est davantage en lien avec un poste de responsable des ressources humaines. Il manque des enseignements plus clairement orientés vers le management opérationnel (pilotage de tableaux de bord commerciaux, <i>reporting</i> , gestion des conflits). Globalement, il est à regretter que les éléments pédagogiques ne soient pas davantage en lien avec les métiers du commerce international.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Dans l'environnement de l'ICL, cette LP trouve sa place dans l'offre de formation. Cependant, la licence générale en parcours international <i>Commercialisation de produits et services</i> semble offrir des prestations pédagogiques similaires. À ce titre, le dossier fourni par l'établissement mentionne une difficulté de poursuite d'études en Bac +3 dans le bassin économique local, venant heurter les <i>desiderata</i> des étudiants et leurs familles. Une meilleure distinction du cursus par rapport à la licence générale assurerait un choix plus éclairé de

la part des étudiants. Il est à noter que l'effectif réduit d'étudiants sur le site d'Armentières (par comparaison à celui de Compiègne) interroge sur le maintien de la formation sur ce site. Enfin, la justification de la licence de Compiègne par l'existence d'un riche bassin d'entreprises local interpelle sur l'absence d'ouverture à l'alternance.

Comme on le note fréquemment en LP, il n'y a pas de lien particulier avec la recherche. En revanche, des liens forts avec le monde de l'entreprises sont mentionnés, mais sans plus de détails sur ces partenariats (mode de suivi et d'accompagnement des étudiants, formats des retours des entreprises). Il existe autour des deux sites une forte activité économique et la proximité avec Paris est présentée comme un avantage. On ne dispose pour autant d'aucun élément qui permette d'évaluer si cette formation se saisit ou non de ces opportunités. À noter que, de façon surprenante pour une formation orientée vers l'international, l'accueil d'étudiants étrangers n'est pas formalisé et qu'il n'y a pas de partenariat avec des établissements supérieurs étrangers ou *a minima* (l'Équateur dans le développement durable *Entreprendre sans détruire* pour Armentières). Même si la mobilité internationale est encouragée, aucune précision n'est apportée à ce sujet dans le dossier. Néanmoins, il est à noter que la certification Erasmus + permet à des assistantes en espagnol et en anglais d'intervenir dans la licence.

### Organisation pédagogique

La structure de la formation semble déséquilibrée et trop peu orientée vers les métiers du commerce international. Ces éléments pédagogiques permettraient à la LP de nourrir un intérêt particulier chez l'étudiant en termes de trajectoire internationale et de projection dans les métiers *ad hoc*. On peut cependant noter que les cours de *Marketing international* sont dispensés en anglais, ce qui est un point positif. Sur le versant professionnel, les stages et les projets tutorés ne sont pour ainsi dire pas évoqués. Aucun détail n'est apporté sur le contenu, l'organisation ou la validation du projet tutoré.

Quant au stage, son suivi fait intervenir des professionnels et des enseignants : si le ratio nombre de stagiaires/enseignant est trop élevé, les outils d'évaluation semblent pertinents. Ils gagneraient néanmoins à être harmonisés entre les deux sites. Pour autant, la certification Veriselect (pour le site d'Armentières) démontre la cohérence des débouchés, de la professionnalisation et du dispositif de formation. La LP encourage les étudiants à participer à des situations professionnelles (*serious games*, simulation de négociation). Le volume horaire est très inégal entre les unités d'enseignement (UE) : 280 heures pour l'UE1, 100 pour l'UE2 et 60 pour l'UE3. Ce déséquilibre se retrouve également dans les crédits et les coefficients correspondants.

Par ailleurs, l'UE2 est réduite au marketing international, ce qui est regrettable car l'environnement professionnel en commerce international ne saurait se cantonner au seul marketing international (comptabilité internationale, fiscalité internationale). De surcroît, l'UE 3, qui comprend le développement personnel, les techniques de communication et de négociation, ne mentionne pas la spécificité des techniques de communication et de négociation, ni le management des ressources humaines dans sa dimension internationale. Par ailleurs, le nombre d'enseignants internes à l'établissement est très faible et peu de précisions sont données sur les intervenants extérieurs à la LP.

Le dossier fourni par l'établissement ne donne pas de précision quant aux critères de sélection spécifiques des étudiants, ni sur l'existence de dispositifs de remise à niveau, dans les enseignements où les étudiants ont des lacunes. Une constitution plus aboutie de ce dossier de recrutement des candidats permettrait de s'assurer suffisamment tôt des choix d'études « courtes », c'est-à-dire plafonnées à une LP. Le recrutement doit absolument être en concordance avec les débouchés de la formation LP dans le bassin local ou régional. Or, il n'apparaît aucune cohérence entre les débouchés possibles et le taux important de poursuite d'étude.

Les mises en situation professionnelles sont régulières (séminaires et conférences, participation à des événements des établissements comme la conférence sur l'omni canal).

En dehors des moyens numériques mis à disposition par les établissements partenaires et du *serious game*, il n'y a pas d'innovation numérique ou pédagogique. Concernant la dimension internationale de la licence, l'un des deux sites bénéficie de la certification Erasmus +, l'autre devrait l'obtenir prochainement. Les étudiants sont encouragés à effectuer leurs stages à l'étranger mais le dossier fourni par l'établissement ne donne aucune précision à ce sujet.

### Pilotage

Alors que l'Institut catholique de Lille est censé porter cette formation, une trop grande autonomie semble être laissée aux deux établissements partenaires. Si cela facilite certainement l'organisation quotidienne, il peut s'ensuivre trop de disparité dans les outils mobilisés et dans les services proposés. On note en revanche une

dynamique constante visant à améliorer cette formation : les conseils sont réguliers, les étudiants y participent et des outils sont en cours de création (évaluation des enseignements à Compiègne, demande de validation Erasmus +). Quant au conseil de perfectionnement, à défaut d'être mené au centre de pilotage à l'ICL, il se déroule à Compiègne.

Étant donné l'éloignement des deux sites de l'ICL, le nombre d'enseignants-chercheurs est trop faible. Le taux d'encadrement des étudiants en stage est trop important. La constitution de l'équipe pédagogique est surprenante, surtout à Armentières : alors que les deux sites offrent des brevets de technicien supérieur (BTS) en *Commerce international*, ces deux licences semblent puiser des ressources enseignantes à l'extérieur des établissements. On ne dispose pas d'éléments significatifs qui expliquent les raisons de ce recrutement, ni de détail sur les profils recrutés en externe. À Compiègne, rien n'est indiqué à propos des enseignements d'anglais. À Armentières, la responsable de formation ne dispense aucun enseignement, ce qui peut également surprendre. Si le nombre de professionnels et le volume horaire assuré par eux à Armentières est satisfaisant, ce n'est pas le cas à Compiègne, car seules 60 heures de marketing sont assurées par deux professionnels (les 130 autres heures étant dédiées au projet). Le ratio minimum des 25 % n'est donc pas atteint à Compiègne, ni en volume horaire, ni en effectif. L'autoévaluation est inscrite dans le fonctionnement de la licence, mais n'est pas harmonisée entre les deux sites. On note tout de même que la démarche est amorcée pour ce qui concerne l'évaluation des enseignements par les étudiants et les professionnels, et ce sur les deux sites.

### Résultats constatés

La LP paraît attractive dans l'offre régionale. L'effectif annuel sur Compiègne fluctue autour de 30 étudiants. Il est plus bas pour le site d'Armentières (19, en baisse en 2017-2018). La plupart des inscrits sont issus d'un BTS, ce qui correspond à l'orientation de la LP. La formation sur le site de Compiègne n'est pas ouverte en alternance quand bien même des entreprises sont présentes dans la région. À Armentières, plus de 50 % des diplômés interrogés sont en contrat de professionnalisation. Il est difficile de faire une comparaison entre les deux sites car les enquêtes ne sont pas menées conjointement ni sur les mêmes périodes. On ne sait d'ailleurs pas qui mène ces enquêtes pour ces deux sites. Le taux de poursuite d'études est très excessif : 75 % sur le site d'Armentières, 58 % sur le site de Compiègne). Par effet ricochet, le taux d'insertion professionnelle direct est très faible (25 %).

## CONCLUSION

### Principal point fort :

- Objectifs à atteindre, compétences et débouchés clairement exposés.

### Principaux points faibles :

- Taux d'insertion professionnelle directe très insuffisant.
- Pilotage de la formation semblant entièrement assuré par les deux sites de Compiègne et Armentières sans l'intervention apparente de l'Institut catholique de Lille.
- Taux excessif de poursuites d'études.
- Taux de réussite assez médiocres sur les deux sites.
- Manque d'harmonisation et de coordination pédagogique entre les deux établissements.
- Trop peu d'enseignements relatifs au commerce international et au management opérationnel.
- Maquette globalement très déséquilibrée et inadaptée au bassin d'emploi.
- Participation des professionnels très insuffisante pour le site de Compiègne et, d'une façon générale, faible effectif d'enseignants-chercheurs.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si la situation géographique justifie l'existence de cette LP, il n'en est pas de même pour son mode de fonctionnement. Afin de profiter des opportunités offertes par cette région et de se différencier des licences quasi

identiques présentes dans l'offre de formation régionale, cette formation gagnerait à se spécialiser davantage. Il s'agirait également de proposer l'alternance au sein de la formation à Compiègne et de développer l'offre d'enseignements par des professionnels. Professionnaliser davantage la LP devrait être l'un des objectifs prioritaires : arrêter de mentionner les poursuites d'études comme une possibilité à l'issue du diplôme, renforcer l'offre d'enseignements par des contenus plus professionnalisant (techniques du commerce international, management d'équipes interculturelles), renforcer les projets tutorés. Par ailleurs, une harmonisation des dispositifs de pilotage consoliderait certainement la formation sur les deux sites. La communication doit pour cela être plus claire vers l'extérieur. Si la gestion opérationnelle peut être autonomisée, il convient toutefois de la faire reposer sur des outils identiques ou harmonisés entre les deux sites.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU MARKETING OPÉRATIONNEL

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du marketing opérationnel* prend place dans l'offre de formation de l'Institut catholique de Lille (ICL). Elle est dispensée dans trois établissements : deux dans la région de Lille (Ensemble Saint Luc de Cambrai et centre de formation continue - CFC Sup'Saint Jude à Armentières) et un à Besançon (Institution Notre Dame Saint-Jean). Le contenu de la formation est le même sur les trois sites mis à part le deuxième élément constitutif de l'unité d'enseignement (UE) 4 qui varie (options différentes). Cette licence professionnelle (LP) peut être effectuée en alternance (contrat de professionnalisation) ou en formation initiale sur les trois sites. Un stage de 12 semaines minimum doit être réalisé pour valider la formation conformément aux règles en vigueur pour une LP.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
<p>La licence professionnelle <i>Métiers du marketing opérationnel</i> prépare les étudiants à divers métiers du management et du marketing qui sont bien référencés (codes ROME - répertoire opérationnel des métiers et des emplois). Les débouchés sont clairs (métiers du marketing opérationnel) et les compétences attendues mentionnées. Le dossier fourni par l'établissement indique que les poursuites d'études ne sont pas proscrites pour les meilleurs étudiants ou les alternants pour lesquels l'entreprise d'accueil en émet le désir. En dehors de ces cas particuliers, les étudiants sont invités à s'insérer dans la vie professionnelle à l'issue de la licence. Les enseignements proposés sont cohérents avec les métiers visés. La formation est assurée sur trois sites (maquette identique en dehors d'une option). Les formations des trois sites ont les mêmes objectifs et sont organisées de manière comparable.</p>
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Cette licence s'inscrit dans les besoins socio-économiques régionaux des trois sites de formation. Ce diplôme est clairement positionné dans l'offre de formations de l'ICL, au niveau régional et national si l'on considère le site de Besançon.</p> <p>Les liens avec les acteurs de l'environnement socio-économiques paraissent forts et ont donné lieu à différents partenariats formalisés ou non. Le site de Cambrai a, par exemple, signé un partenariat avec l'entreprise Match avec laquelle la formation a développé un enseignement qui se réalise dans le magasin. On peut noter une forte implication des intervenants professionnels dans la formation. Le suivi des alternants et des stagiaires est</p>

bien cadré et prévoit des rencontres régulières entre les étudiants, les professionnels et les intervenants académiques (bilans intermédiaires, visites etc.).

L'articulation de la formation avec la recherche est globalement peu présente. Aucun enseignant-chercheur n'intervient sur le site de Cambrai et le seul enseignant titulaire d'un doctorat à Armentières dispense des enseignements qui ne sont pas dans le cœur de métier de la formation.

### Organisation pédagogique

Des informations sont fournies sur la formation d'origine des étudiants recrutés mais celles-ci restent imprécises (quels brevets de techniciens supérieurs – BTS ? Quel nombre de candidat provenant de l'établissement ?). On notera que peu d'étudiants proviennent d'une formation universitaire (diplôme universitaire de technologie - DUT, deuxième année de licence - L2). Par ailleurs, les critères de sélection auraient pu être explicités. Il aurait également été intéressant de disposer du nombre de candidature globale pour la licence professionnelle ainsi que pour chaque site. Les formations peuvent accueillir des personnes en situation de handicap et le site de Besançon accueille parfois des sportifs de haut-niveau. Les projets tutorés mobilisent les étudiants par groupe sur les sites de Besançon et de Cambrai (ce n'est pas spécifié pour Armentières) et leur permettent bien de développer des compétences professionnelles. Cependant, il y a des différences entre sites sur la mise en place des projets tutorés (par exemple nécessairement hors entreprise d'accueil à Cambrai alors qu'il peut être en lien avec le stage à Armentières). Des conférences, des séminaires et des rencontres avec les entreprises sont organisées. Les compétences liées à la formation sont renseignées.

La transversalité est mise en avant au sein de la licence, à travers les projets tutorés, les enseignements et les événements complémentaires (conférences, séminaires). Il n'y a pas de véritables innovations pédagogiques mais des pratiques pédagogiques variées sont mises en place (par exemple, un cours externalisé dans un magasin Match). Les outils numériques sont bien présents et intégrés tant à l'administration du diplôme qu'aux enseignements via par exemple un cours sur la création de site web et les TIC (technologies de l'information et de la communication).

Cette licence sensibilise les étudiants aux problématiques internationales (deux options de l'UE4) et offre également des possibilités d'expériences à l'étranger (stage en Angleterre ou en Allemagne pour les étudiants du site de Cambrai, études à Montréal pour les étudiants de Besançon, partenariat avec l'Équateur à Armentières). Les modalités d'organisation de ces échanges ne sont pas toujours claires et on regrette de ne pas avoir plus d'informations quant au nombre d'étudiants concernés chaque année.

### Pilotage

Deux niveaux de pilotages sont distingués. Un niveau opérationnel spécifique à chaque site qui comprend le recrutement des intervenants, des étudiants et les relations avec les entreprises. Un niveau stratégique est lui assuré par le porteur du diplôme notamment via un comité de pilotage qui se réunit une fois par an. Ce comité est composé de représentants de l'ICL et des trois lycées partenaires ainsi que du président et du vice-président du jury rectoral. Aucun étudiant ne siège dans ce comité. Les trois sites bénéficient donc d'une forte autonomie et aucun enseignant titulaire de l'ICL n'intervient dans les formations, ce qui est problématique.

Le suivi des stages et des projets n'est effectué que par un nombre restreint d'encadrants (une quinzaine d'étudiants par référent pour Armentières, deux enseignants chargés de cette mission pour toute la promotion de Besançon). L'effectif d'intervenants professionnels correspond aux attentes pour un tel diplôme. Il est excessif pour le site d'Armentières où 84 % du volume horaire est assuré par des professionnels pour lesquels le lien entre l'activité et la matière enseignée n'est pas toujours très clair. Sur les deux autres sites, la répartition est plus homogène.

Les trois établissements ont mis en place des outils de pilotage clairs (présentés en annexe du dossier fourni par l'établissement) et les réunions de concertation sont régulières tout au long de l'année, tant pour écouter les étudiants (évaluation des enseignements, amélioration de la pédagogie) que pour offrir des occasions d'échanges entre professionnels et enseignants. La licence est dans un processus d'amélioration de la qualité (certifications effectives et en cours, évaluation par les étudiants etc.). A priori, l'équipe pédagogique est attentive au suivi individuel des étudiants (bilans individuels intermédiaires et finaux). De plus, les compétences attendues à la fin de la formation sont clairement exposées aux étudiants.

Des conseils de perfectionnement sont évoqués à plusieurs reprises dans le dossier fourni par l'établissement mais leur composition et leur mode de fonctionnement reste souvent peu clair.

### Résultats constatés

Il est difficile de juger de l'attractivité de la LP du fait d'un manque d'informations sur le nombre de candidatures mais les effectifs sont relativement stables. La promotion de Cambrai est plus modeste (16 étudiants en moyenne depuis 2013) et celle d'Armentières a été plafonnée à 25 étudiants par promotion. Chaque site a une pratique différente de suivi des étudiants ce qui est problématique. Cependant les outils d'enquête de suivi sont en cours d'amélioration et de certification.

Les taux de réussite sont globalement proches de 100 %. Le taux d'étudiants en emploi est élevé pour le site de Besançon (82 %) et il conviendrait de tendre vers ce niveau pour les deux autres établissements (dont 50 % des diplômés environ poursuivent les études ce qui est trop pour une LP). On ne dispose pas d'informations quant aux postes occupés et les résultats mentionnés sont a priori à trois mois (Cambrai et Armentières) ou à six mois (Besançon) ce qui ne permet pas de porter une appréciation sur l'évolution de ces pourcentages. Par ailleurs, aucune distinction n'est faite dans le suivi entre les étudiants ayant suivi la formation en contrat de professionnalisation ou en formation initiale.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bon ancrage dans le tissu socio-économique.
- Bonne gestion des enseignements au niveau de chaque site.
- Bonne insertion professionnelle.
- Bons taux de réussites.

### Principaux points faibles :

- Autonomie excessive de chaque site conduisant à un manque d'harmonisation entre eux.
- Faible présence des enseignants-chercheurs.
- Nombre excessif de poursuites d'étude pour deux des trois parcours.
- Parmi les recrutements, peu d'étudiants issus d'une formation universitaire (licence, DUT).

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Chacune des trois implantations de cette licence professionnelle bénéficie d'un bon ancrage notamment dans son tissu socio-économique local. Cependant la forte autonomie dont bénéficie chacun des sites conduit à un manque d'harmonisation au niveau de la mention. Un pilotage plus formalisé chapeautant les trois sites devrait être mis en place afin de standardiser l'ensemble des outils et des dispositifs tout en laissant une autonomie opérationnelle aux responsables du pilotage quotidien. Les liens avec l'ICL devraient être renforcés notamment via l'intervention de titulaires dans chacune des formations. Des enseignants-chercheurs devraient également intervenir sur l'ensemble des sites.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## LICENCE PROFESSIONNELLE ORGANISATION ET GESTION DES ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS ET DE RESTAURATION

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration*, offrant un parcours unique, est une formation professionnalisante en un an ayant pour objectif de former des managers de structures hôtelières ou de restauration. Délivrée uniquement en alternance sous forme de stage ou de contrat de professionnalisation, elle est organisée par la faculté de gestion, économie et sciences (FGES) en partenariat avec le lycée Jeanne d'Arc. Elle comprend un total de 416 heures d'enseignements (répartis en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques), d'une période de formation en entreprise et d'un projet tutoré. Les enseignements sont dispensés au sein du lycée Jeanne d'Arc (Aulnoye-Aymeries).

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les connaissances attendues sont clairement exposées et le contenu des enseignements permet de les acquérir. La pluridisciplinarité des différents contenus de la formation est particulièrement appréciée: économie, droit, ressources humaines, management, qualité, langues, techniques professionnelles. Les compétences personnelles et professionnelles visées correspondent bien à la formation. Même si un travail de digitalisation est réalisé via des logiciels d'hôtellerie <i>ad hoc</i> , il ne faudrait toutefois pas oublier les profondes mutations que connaît le secteur, notamment avec l'importance accordée aux réseaux sociaux pour le développement de la notoriété des établissements d'hôtellerie et de restauration.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La licence professionnelle de la fédération universitaire et pluridisciplinaire de l'Institut catholique de Lille (ICL) ressemble à la plupart des licences professionnelles de ce secteur au niveau national, les plus proches dans le même secteur géographique étant connues et recensées dans le dossier fourni par l'établissement. De par sa spécialité, la formation n'entre en concurrence avec aucune autre formation de l'établissement. En revanche, sur le plan régional, la lisibilité de la formation est plus faible. Elle se confronte à deux licences professionnelles : une à Boulogne-sur-Mer option <i>Hôtellerie, restauration</i> et une autre avec une mention en <i>Management de la restauration</i> à Amiens. En dépit du format LP qui ne prévoit pas naturellement une coordination étroite avec un laboratoire d'adossement, il est regrettable qu'aucune unité de recherche ne soit mentionnée. Cela souligne un

champ lacunaire sur ce plan scientifique dans l'environnement de la LP.

Sur le plan socio-économique, l'environnement est très bien décrit. La formation entre bien en résonance avec les autres dispositifs d'enseignement de l'ICL ou avec la FGES. Dans la même veine, plusieurs partenariats dont bénéficie la formation sont répertoriés. Ils concernent essentiellement des acteurs majeurs de la restauration. Malgré tout, aucun partenariat avec des acteurs publics ou privés du tourisme n'est cité. Ce soutien local pourrait faciliter l'insertion professionnelle des étudiants dans ce domaine.

De manière moins prégnante et compte tenu des modalités d'enseignement, il est à noter qu'aucune coopération internationale n'est affichée, alors même que la maîtrise des langues et le souhait d'internationalisation des étudiants sont mentionnés. Faciliter les mobilités étudiantes bien trop peu nombreuses à ce stade reviendrait à questionner l'organisation et la répartition entre formation théorique et formation pratique de ce diplôme. Quelques beaux exemples d'expatriation sont tout de même présentés dans le dossier déposé par l'établissement. Le document présente le suivi des diplômés, ce qui prouve une capacité du diplôme à développer ce champ d'activité pédagogique.

### Organisation pédagogique

Les six unités d'enseignement (UE) sont claires et couvrent l'ensemble des compétences visées. L'organisation en majeures et en mineures offre des possibilités de parcours différenciés qu'il s'agirait toutefois de préciser. Les notions de majeure et de mineure sont à ce titre non développées. Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques et tiennent compte des spécificités de cette formation (laboratoires de langue, restaurants, cuisines et chambres d'application). Le processus de validation des acquis de l'expérience n'est pas décrit.

La professionnalisation est très présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de *Job dating* qui favorise l'obtention de contrats de professionnalisation, d'un projet tutoré, la présence du module *J'apprends l'entreprise*, la participation à des événements professionnels ou par l'intervention de nombreux professionnels. La période de formation en entreprise est largement présente (16 semaines sous forme d'un stage ou contrat de professionnalisation de 34 semaines). Les modalités de suivi et d'évaluation sont claires et tout à fait adaptées aux objectifs de la formation.

Aucune activité de recherche n'est mentionnée. En tenant compte de l'orientation professionnalisante du diplôme, les étudiants pourraient être malgré tout sensibilisés aux études scientifiques menées dans le secteur du tourisme ou du service. À cela s'ajoute la possibilité pour la LP de recevoir des enseignements de méthodologie, champ largement investi en laboratoire et susceptible de favoriser la structuration d'un mémoire de licence ainsi que de promouvoir la rigueur dans la construction intellectuelle. L'opportunité d'une telle pédagogie n'est pourtant pas évoquée dans le document d'autoévaluation. Hormis le développement de la licence d'exploitation informatique *Hotel easy* pour le secteur hôtelier, l'utilisation du numérique reste très traditionnelle. Il n'est fait que brièvement référence à une plateforme collaborative dans le plan de formation sans préciser l'utilisation effective de celle-ci. On pouvait s'attendre à un souci d'adaptation à l'univers hyper-connecté de l'hôtellerie et de la restauration, dans le prolongement d'un service 3.0 par exemple (stratégie orientée vers l'utilisation des réseaux sociaux). Certaines innovations pédagogiques telles que les mises en situation ou les projets sont mentionnées sans toutefois être détaillées. Il est dommage que les pédagogies innovantes ne soient pas davantage présentes alors qu'elles semblent parfaitement appropriées à un certain nombre d'enseignements (jeux d'entreprise, pédagogie inversée, usage de la vidéo, mises en situation, jeux de rôle). L'internationalisation de la formation se résume à l'enseignement de l'anglais et d'une autre langue (allemand, espagnol). La mobilité des étudiants est quasiment inexistante et résulte des choix d'organisation de la formation.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est bien diversifiée, mais elle souffre d'une absence totale d'enseignants-chercheurs. C'est un point particulièrement inquiétant. Les intervenants extérieurs représentent un peu plus de 30 % des enseignements effectués et sont nécessaires à la professionnalisation des étudiants. Si les intervenants (professeurs certifiés) permettent également de suivre les évolutions du secteur en enseignant parallèlement en lycée professionnel, ils ne sauraient remplacer les enseignants-chercheurs qui ne sont finalement pas présents. Cette répartition semble être un choix assumé du groupe de pilotage. Attention toutefois à bien penser aux mutations économiques comprenant une forte poussée de la main-d'œuvre et de demandes de compétences en hôtellerie et restauration dans les pays émergents. Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et l'articulation du partenariat entre l'ICL et le lycée Jeanne d'Arc apparaît clairement. Les réunions sont nombreuses mais l'on peut toutefois déplorer l'absence d'étudiants lors des conseils de perfectionnement

(constitué de personnel administratif, de partenaires et d'intervenants) ainsi qu'une implication d'enseignants-chercheurs.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place à compter de l'année 2017-2018. Cependant, les modalités de réalisation et d'exploitation des données recueillies ne sont pas connues et aucun retour n'est précisé. Une grille récapitulative similaire à celle fournie pour l'évaluation des étudiants aurait été utile à la lecture. Les modalités de contrôle des connaissances sont variées, cohérentes avec les objectifs de la formation et clairement définies. Les modalités d'attribution de la licence sont également bien explicitées. Il y a une cohérence entre les volumes horaires de formation et les crédits européens (ECTS) associés. Les intervenants sont sensibilisés à l'approche par compétence. Un suivi individuel des étudiants est réalisé par les responsables pédagogiques et les enseignants de la formation. On ne sait toutefois pas ce qu'il en est des éléments de synthèse qui ressortent du conseil de perfectionnement au sortir de ces entretiens individuels avec les étudiants. On ignore également quelles mesures concrètes sont proposées (par exemple : accompagnement personnalisé, un référent par typologie de difficultés pédagogiques plutôt qu'un référent global, constitution de binômes étudiants, etc.).

### Résultats constatés

La licence professionnelle s'adresse à un groupe de petite taille. Toutefois, les effectifs sont variables : de 9 à 17 étudiants et une baisse sur les trois dernières années est constatée sans que cette variation ne soit analysée ou commentée. Les taux de réussite sont proches de 100 % sauf pour l'année 2014-2015, sans que soit fournie une interprétation de ces résultats. Les éléments fournis permettent de souligner une bonne insertion des étudiants à l'issue de la licence (85 % d'insertion professionnelle sur une moyenne des cinq dernières années), ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation. Aussi, les métiers occupés sont tout à fait en adéquation avec les compétences développées. Ces points sont toutefois à nuancer eu égard au taux de participation des anciens étudiants sur les enquêtes menées. Néanmoins, la mise en place d'un observatoire saurait – on l'espère – assurer le suivi du devenir des étudiants sur le long terme. L'objectif d'insertion professionnelle semble atteint tant par le nombre de diplômés en activité que par les emplois occupés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Professionnalisation très présente et bonne insertion dans le monde socio-économique.
- Bon équilibre dans les enseignements pour former des managers de structures hôtelières ou de restaurants.
- Très bon taux de réussite.

### Principaux points faibles :

- Absence d'enseignants-chercheurs.
- Diminution des effectifs au fil des ans sans explication particulière et sans mesures correctives.
- Absence de prise en compte de l'avis des étudiants au conseil de perfectionnement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration* est une formation professionnalisante tant dans ses objectifs que dans ses contenus. L'absence totale d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation constitue une grande faiblesse pour une formation universitaire. Il faudrait nécessairement localiser cette formation à l'Institut catholique de Lille pour prendre des mesures correctives urgentes, notamment pour juguler la baisse constante des effectifs. Dans cette même veine, il est urgent de réfléchir aux moyens et aux outils pour sensibiliser les étudiants à la recherche (formation à la recherche bibliographique, participation à une journée de recherche, présentation d'études scientifiques, participations à des colloques dédiés). Il est également important d'accentuer les efforts entrepris dans les innovations pédagogiques et le numérique. Il faut que les étudiants soient

d'avantage acteurs de leurs parcours d'étude. Il s'agit donc de les inscrire dans les conseils de perfectionnement, de mettre en place un observatoire efficace du devenir des anciens étudiants et d'instaurer l'évaluation des enseignements.

En termes de pilotage, rappelons qu'il est indispensable que la formation fasse intervenir des enseignants-chercheurs. Également, le contrôle de l'ICL dans cette formation doit être démontré.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études européennes et internationales* a ouvert à la rentrée de septembre 2015. Il relève de l'École européenne de sciences politiques et sociales (ESPOL) de l'Institut catholique de Lille (ICL), où une filière spécialisée sur ce domaine académique s'est constituée avec la création d'une licence de *Science politique* (elle-même ouverte en 2012). Le fil conducteur de cette formation est l'étude de la « régulation des sociétés contemporaines » à travers ses « règles du jeu », tant « formelles » qu'« informelles ». L'approche est principalement réalisée sous l'angle de la science politique, mais également grâce à un apport d'autres disciplines académiques.

Il comprend deux parcours au semestre 3 : l'un est centré sur les politiques des ressources alimentaires et l'autre sur les politiques de sécurité internationale. Pilotée par une équipe d'enseignants-chercheurs, cette formation se veut ouverte sur l'international en proposant notamment des cours majoritairement dispensés en langue anglaise.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs de la formation sont présentés d'une façon peu claire. Si l'étude se veut centrée sur « la régulation des sociétés contemporaines », sujet particulièrement vaste, on peine à bien en cerner les contours, surtout si l'on cherche à en dégager les finalités professionnelles. La précision apportée par le dossier fourni par l'établissement sur le sens à donner à cet objectif central ne fournit pas d'éclairage beaucoup plus convaincant : il s'agit d'étudier « l'activité de construction, production et mise en œuvre de normes, informelles ou formelles, ayant vocation à s'appliquer de manière légitime sur une communauté donnée ».
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
La présence d'un institut d'études politiques (IEP) à Lille pourrait faire de l'ombre à cette formation. Toutefois, le projet s'efforce de cultiver une part d'originalité en recourant à des méthodes d'apprentissage d'inspiration anglo-saxonne. Pour cela, non seulement des liens ont été tissés avec des universités étrangères, mais l'équipe pédagogique elle-même compte dans ses rangs une majorité d'enseignants-chercheurs étrangers. Il conviendrait de s'assurer que cet élément différenciant ne devient pas progressivement la norme dans les milieux académiques intéressés au point d'en réduire la visibilité. La valeur ajoutée de la formation pourrait donc devoir se recentrer davantage sur son contenu scientifique, lequel n'est toutefois pas présenté dans le dossier

comme un axe déjà en lui-même doté d'une part d'originalité par rapport à l'offre de formation extérieure.

Le master, dont la finalité semble surtout professionnelle si l'on en juge par la présentation que le dossier fourni par l'établissement fait du devenir des premiers diplômés, ne néglige pas pour autant la dimension recherche. De façon détaillée, il est démontré comment les étudiants sont initiés non seulement à la formation à la recherche mais aussi à la formation par la recherche. Mémoire de recherche et travail d'expertise sont distingués et font l'objet d'une approche progressive sur l'ensemble du cycle. On s'interroge toutefois sur l'opportunité d'étaler le mémoire de recherche sur trois semestres du master (les deux semestres de la première année de master - M1 et le premier semestre de la deuxième année de master - M2) : cette organisation peut poser problème pour les étudiants qui rejoignent la formation en l'intégrant en M2 sans être passé par le M1, comme cela est possible. Si l'objectif est de valoriser cet exercice, comme cela est affirmé, il doit être possible de l'atteindre par des voies mieux étudiées. Quant à la formation par la recherche, elle s'appuie sur plusieurs dispositifs dont la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique n'est pas le moindre.

S'agissant des liens avec le secteur socio-économique, la formation met l'accent sur plusieurs événements de nature à permettre aux étudiants de s'informer sur les opportunités de stages et d'emplois. Une semaine de l'orientation ainsi que des rencontres professionnelles sont ainsi organisées. Quelques intervenants extérieurs participent également aux enseignements.

Des partenariats existent par ailleurs au niveau de l'ESPOL avec le monde académique à l'étranger, en Europe et hors d'Europe, ce qui offre en particulier des opportunités de mobilités sortantes (toutefois encore peu pratiquées par les étudiants) et plus concrètement des interventions en cours d'universitaires issus de ces établissements.

### Organisation pédagogique

La construction d'ensemble de la formation comprend d'abord un tronc commun de matières fondamentales puis un certain nombre d'enseignements de spécialité optionnels dès le M1 qui deviennent obligatoires dans les deux parcours du M2. Il s'agit donc de partir du général vers le particulier dans le cadre d'une spécialisation progressive. Le projet tend à introduire la spécialisation obligatoire dès le semestre 2, ce qui peut être un frein à l'entrée en M2 pour des étudiants qui ne seraient pas passés préalablement par le M1. Il n'y a pas de cours au semestre 4 et le tableau des unités d'enseignement présent au dossier ne fournit aucun élément d'information à ce sujet. Quant au stage qui a lieu au semestre 4, il est prévu pour ne débiter qu'au mois d'avril.

La formation tend par ailleurs à mettre en avant trois éléments caractéristiques. Tout d'abord, elle comprend un échelon recherche à travers l'élaboration d'un mémoire et la mise en place de conférences et séminaires thématiques au sein de l'ESPOL-LAB, l'ensemble devant permettre aux étudiants d'acquérir des compétences méthodologiques. Ensuite, un certain degré de professionnalisation est introduit à travers différents modules comprenant rencontres professionnelles et surtout le stage de fin d'études qui est positionné au semestre 4 et dont la durée n'est pas inférieure à trois mois. Enfin, la formation se veut résolument tournée vers l'international avec un accent particulier mis sur l'apprentissage de langues étrangères (cours proposés de la langue vivante 1 - LV1 à la langue vivante 3 - LV3) et un large panel d'enseignements dispensés en anglais (une partie majoritaire est en anglais).

S'agissant du recours aux outils numériques, une initiative a été introduite à la rentrée 2018 qui consiste à fournir aux étudiants une liseuse électronique pour les habituer à travailler sans papier. Pour le reste, les approches sont plus classiques : cours en ligne sur *Moodle* ou bien recours à la visioconférence à l'usage de certains intervenants à distance. Il convient de relever toutefois une expérience locale intéressante consistant à créer un lien entre l'ESPOL et l'Institut supérieur d'agriculture de Lille (ISA). Le partage de connaissances scientifiques issues de la recherche agronomique et de la science politique sur des thématiques envisagées en commun (économie rurale, agro-business) doit être salué.

Enfin, il est à noter que la formation n'est pas encore proposée en formation continue, mais le sujet est à l'étude. Pour les étudiants salariés, il n'est pas non plus proposé de dispositifs adaptés, ce qui peut poser une difficulté d'ordre réglementaire notamment au regard des modalités du contrôle des connaissances. Il doit s'agir là d'un point de vigilance.

### Pilotage

L'équipe pédagogique et administrative est de qualité et organisée de telle sorte qu'elle peut assurer le suivi des étudiants (présence d'un comité pédagogique). Il faut regretter l'absence de participation de représentants étudiants dans les instances de concertation, même si des contacts informels peuvent avoir lieu avec les délégués élus. L'équipe pédagogique comprend 21 intervenants, dont le tiers est constitué de vacataires.

S'agissant de ces derniers, il est difficile de savoir s'ils appartiennent au monde académique ou à celui de professions autres. L'évaluation des connaissances fait une part importante au contrôle continu, en recentrant le contrôle terminal sur quelques matières seulement.

Une évaluation des enseignements est assurée avec l'appui d'un outil informatique appelé Sphynx, plus efficace pour le traitement des données.

A été instituée une sensibilisation aux questions d'intégrité scientifique et d'éthique avec la diffusion de « bonnes pratiques » sous la forme d'un « mémo du mémoire ».

Un jury rectoral, composé majoritairement d'académiques, statue à la fin de l'année universitaire sur la base des notes obtenues par chaque étudiant et prend position sur sa validation. Des dispositifs d'aide à la réussite ont par ailleurs été introduits avec la mise en place d'un *academic advisor* au niveau de l'ESPOL, de formules de tutorat, ainsi que des enseignements renforcés pour les étudiants rencontrant certaines difficultés.

En revanche, le dossier fourni par l'établissement ne fait pas état spécifiquement des modalités de recrutement, ni des passerelles ou de tout autre dispositif favorisant l'orientation.

### Résultats constatés

La création de ce master *Études européennes et internationales* étant récente (2015), il manque le recul nécessaire pour apprécier la question des effectifs et de leur évolution. Toutefois, malgré l'existence d'une licence de *Science politique* organisée sur trois ans à l'ESPOL depuis 2012, avec une cinquantaine de diplômés en moyenne chaque année, on est frappé par le nombre d'inscrits en M1 qui ne dépasse pas les 16 unités depuis la création du master. L'attractivité de cette formation fait donc débat. En M2, l'existence des deux parcours n'aboutit pas non plus à permettre un accroissement notable des effectifs (20 inscrits en 2016-2017 et 17 en 2017-2018). Cet aspect devra faire l'objet d'une attention toute particulière.

Le dossier montre par ailleurs que les diplômés privilégient massivement l'insertion professionnelle par rapport à la poursuite d'études, même si le tableau ne repose que sur des données trop récentes pour qu'il soit possible de dégager des tendances de fond en la matière. Quant à l'adéquation entre la formation et les débouchés professionnels recensés, il conviendrait de l'analyser de façon fine pour que des enseignements puissent être tirés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Des compétences linguistiques fortement sollicitées.
- Formation à la recherche bien mise en valeur dans le cursus.
- Finalité professionnelle traduite par un stage obligatoire d'une durée significative.
- Pont entre l'ESPOL et l'ISA judicieusement jeté pour croiser des compétences scientifiques de nature différente.

### Principaux points faibles :

- Formulation de la finalité de la formation peu claire.
- Une évolution des effectifs à surveiller et questionnement sur l'attractivité de la formation.
- Étalement du mémoire de recherche sur trois semestres problématique.
- Mobilités sortantes insuffisamment développées.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Études européennes et internationales* n'a pas encore eu le temps de pouvoir faire ses preuves en raison de sa création récente. Toutefois, plusieurs points de vigilance doivent faire l'objet d'une attention toute particulière : c'est le cas tout d'abord des effectifs qui semblent faibles et qui n'évoluent pas malgré l'existence

d'un vivier de recrutement avec la licence de science politique créée à l'ESPOL en 2012 ; ensuite, la finalité de la formation et le lien avec les débouchés professionnels peuvent être insuffisamment perceptibles, ce qui peut justifier à la fois un effort de reformulation des énoncés et des rapprochements avec des professionnels issus des milieux intéressés ; enfin, une réflexion reste à engager sur l'organisation plus systématique de mobilités sortantes et entrantes pour que l'internationalisation de la formation qui est mise en avant puisse connaître un accomplissement plus complet.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER MARKETING, VENTE

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Marketing, vente* de l'Institut catholique de Lille se prépare en deux ans et a comme objectif de former des cadres dans les métiers du marketing et de la vente. La formation se structure autour de trois parcours rattachés à trois écoles : le parcours *Stratégies et communication* à l'ISTC (Institut des stratégies et techniques de communication), le parcours *Commerce et sciences* à l'ESPAS (École supérieure privée d'application des sciences) et le parcours *Commerce international et langues* à l'ESTICE (École supérieure de transactions internationales et de commerce extérieur). Délivrée en présentiel, en formation initiale classique ou en alternance, le master comprend un total d'enseignements compris entre 711 heures et 974 heures de cours magistraux et de travaux dirigés, ainsi que des périodes de stages (en première et deuxième année). Les enseignements ont lieu sur le campus de l'Institut catholique de Lille.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les connaissances attendues sont très clairement exposées et les contenus des enseignements, par ailleurs bien détaillés, permettent de les acquérir. Les trois parcours annoncent une « double compétence » qui s'apparente davantage à un croisement assez naturel de perspectives complémentaires : fondamentaux de l'entreprise et spécialisation en communication, ingénieur d'affaires et commerce international, ingénieur d'affaires et technico-commercial. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation, comme l'est l'objectif d'insertion professionnelle. Les emplois visés sont également en cohérence avec le contenu et les objectifs de la formation.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Le master présente un ancrage régional satisfaisant avec plus de 75 % des étudiants provenant des Hauts-de-France. Les autres masters <i>Marketing, vente</i> les plus proches géographiquement ne sont pas recensés dans le dossier fourni par l'établissement. Cela aurait permis de mieux rendre compte de la solidité des spécificités des formations. Le master est adossé à une unité mixte de recherche (UMR) : Lille économie management.  L'environnement socio-économique est très bien décrit et souligne les efforts continus entrepris pour intégrer la formation dans le tissu économique. Outre les dispositifs classiques (interventions de professionnels, développement de cas pratiques, participation de professionnels aux jurys, possibilité de réaliser le master en

alternance...), il est mentionné des partenariats. Mais une description plus précise aurait permis d'apprécier leur valeur ajoutée, car leur nombre est surprenant (par exemple, plusieurs milliers pour le parcours *Commerce et sciences*). Pour le parcours *Stratégies et communication*, des partenariats avec les acteurs de la culture régionaux permettent par exemple de proposer aux étudiants un cours optionnel *Art et culture*.

### Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est lisible. Cependant, aucun tronc commun n'apparaît entre les trois parcours qui ressemblent dès lors davantage à trois masters différents rattachés à trois institutions différentes. Les parcours présentent des volumes horaires différents, sans que ce point ne soit justifié ou commenté. Dans le parcours *Stratégies et communication*, un cycle a été dédié aux salariés en reprise d'études.

Les modalités d'enseignements mises en place sont classiques, comme le sont les différents dispositifs d'accueil des étudiants ayant des contraintes particulières (sportif haut niveau, étudiant en situation de handicap).

La professionnalisation est présente tout au long de la formation, que ce soit par la présence de projets professionnels, l'intervention de professionnels, ou la présence de stages (durée de six mois par an). Les stages sont bien présents, suivis et évalués.

La recherche est présente dans la formation par l'intermédiaire des enseignements dispensés par des enseignants-chercheurs ainsi que par la réalisation d'un mémoire de fin d'études. On soulignera cependant une forte disparité selon les parcours. Les cours enseignés par des docteurs ou doctorants représentent 56,8 % des enseignements dans le parcours *Stratégies et communication* ce qui est satisfaisant mais seulement autour de 15 % des enseignements des deux autres parcours ce qui est trop peu.

Le numérique est présent dans le master, notamment via une plateforme de *e-learning*. Le parcours *Stratégies et communication* bénéficie d'un espace spécifique dédié aux pratiques pédagogiques interactives dénommé *digital lab*. L'innovation pédagogique est très présente dans le master. De nombreux exemples sont proposés : jeux sérieux, pédagogie inversée, fonctionnement en mode projet. Il aurait été intéressant d'avoir une analyse plus détaillée de l'intérêt de ces outils et méthodes pédagogiques.

L'internationalisation est également très présente dans le master à travers divers dispositifs (cours de langue, préparation et passage du *Test Of English for International Communication* - TOEIC, semestre académique à l'étranger, etc.). Grâce à de nombreux accords avec des universités étrangères, la mobilité tant des enseignants que des étudiants, tant au niveau entrant que sortant, est très dynamique. Pour le parcours *Commerce international et langues*, le public international (étudiants en échanges académiques, binationaux et étudiants étrangers) représente 18 % des étudiants. Dans ce parcours une année tripartite (*Bridge program*) entre France, Russie et Taiwan est également proposée.

### Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée mais les enseignants-chercheurs ont une présence faible dans les parcours *Commerce international et langues* et *Commerce et sciences*. Dans le parcours *Stratégies et communication*, un intervenant réalise à lui seul 198h, soit 20 % des enseignements du master, ce qui est beaucoup.

Les responsabilités pédagogiques sont bien décrites et les réunions nombreuses, assurant une bonne coordination au sein de chaque parcours. Néanmoins, les différences entre parcours ne sont pas analysées ou justifiées : pour le parcours *Stratégies et communication*, sont mises en place les réunions de responsables de pôle, le conseil pédagogique, le comité de pilotage, le conseil de perfectionnement. Pour les autres parcours, est mise en place une commission académique qui s'approche d'un conseil de perfectionnement mais où ne siègent pas de représentants des étudiants actuels (uniquement le président de l'association des anciens étudiants). Pour ces parcours des réunions « parlons pédagogie » avec enseignants, étudiants et personnels administratifs sont organisées deux fois par an. Les étudiants sont régulièrement consultés dans une optique d'amélioration continue. Le pilotage apparaît donc comme réalisé au niveau des parcours sans réel pilotage au niveau du master.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place par voie électronique sous le contrôle du responsable de la formation et donne lieu à des échanges entre responsable de diplôme, responsable d'unité d'enseignement et enseignant.

Les modalités de contrôle des connaissances et d'attribution du master sont précises. L'équipe pédagogique s'investit pleinement dans l'innovation pédagogique et dans l'approche par les compétences. Une remise à niveau (30 heures) est proposée en début de master 1 et la plateforme d'*e-learning* permet une individualisation

des apprentissages. Un suivi personnalisé est proposé par l'équipe pédagogique.

### Résultats constatés

Après avoir presque doublé d'effectif entre 2013 et 2016, avec respectivement 115 et 206 étudiants tous parcours confondus, les effectifs semblent se stabiliser. Les tailles des différents parcours sont variables. En 2018, 98 étudiants étaient en parcours *Stratégies et communication*, 68 en parcours *Commerce international* et 32 en parcours *Commerce et sciences*. Le taux de réussite est proche de 100 % pour les trois parcours et sur l'ensemble du quinquennal ce qui est très surprenant. Il aurait été intéressant d'avoir des informations sur le nombre et le profil des candidatures. Aucune information n'est donnée quant à des éventuelles poursuites d'études en thèse. L'établissement a mis en place un dispositif performant de suivi des diplômés qui permettent de mener plusieurs enquêtes (sortie du diplôme, quatre mois après la sortie et tous les deux ans). Ces délais sont différents des standards universitaires en la matière. Le tableau de synthèse présent dans le dossier fourni par l'établissement fait figurer un nombre de répondants mais pas le taux de réponse ce qui aurait facilité l'analyse. Par ailleurs, les informations sont données à deux mois après la sortie et non quatre comme annoncé. En l'état on pourrait parfois avoir une impression d'incohérence.

L'insertion professionnelle est globalement satisfaisante, autour de 80 % à deux mois, même si des contrastes apparaissent entre les formations. Cependant insuffisamment d'informations sont données quant aux types de postes occupés. Présenter des ratios plutôt que des effectifs faciliterait la lecture.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne ouverture internationale de la formation les parcours *Commerce international et langues* et *Stratégies et communication*.
- Ancrage fort dans le tissu socio-économique.
- Utilisation de méthodes pédagogiques innovantes.

### Principaux points faibles :

- Grande disparité entre les parcours (absence de tronc commun, volume horaire, insertion).
- Trop faible nombre d'enseignants-chercheurs.
- Manque de pilotage au niveau de la mention.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Marketing, vente* de l'Institut catholique de Lille est une formation généraliste ouverte à l'international. Le développement du numérique et les pédagogies innovantes sont à maintenir. Cependant, leur impact devrait être davantage analysé et faire l'objet de plus de recul. Par ailleurs, il serait intéressant de renforcer la formation par et pour la recherche notamment par la participation de davantage d'enseignants-chercheurs. Enfin, en l'état, les parcours donnent l'impression de trois masters différents rattachés à des institutions différentes. Il est nécessaire pour la cohérence de la formation de mettre en place un tronc commun ainsi que davantage de coordination entre les parcours.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE : PSYCHOPATHOLOGIE CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie clinique : psychopathologie clinique psychanalytique*, parcours *Psychopathologie du quotidien et du contemporain* est proposé à l'issue de la licence de *Psychologie* au sein de l'Institut catholique de Lille (ICL). Le volume horaire de la formation correspond à 342 heures en première année de master (M1) et 409h en deuxième année de master (M2). Il s'agit de former des psychologues cliniciens aptes à travailler dans tout type d'institution relevant de la santé. La mention est structurée en « Y » avec un parcours en M1 comprenant des enseignements communs à d'autres parcours puis des enseignements spécialisés en M2. Le dossier ne mentionne pas l'existence d'inscription en formation continue.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
L'intitulé de cette mention de master est cohérent avec ses finalités. Il en est de même pour ses débouchés (insertion professionnelle ou poursuite en doctorat).
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Ce master est clairement positionné dans l'offre globale de l'établissement. Il est présenté comme étant complémentaire des formations délivrées dans d'autres établissements de la région avec un accent mis sur les enjeux de la pratique clinique dans le monde contemporain. Toutefois, aucune analyse des spécificités de cette formation par rapport à ce qui existe déjà n'est développée. Le cursus apparaît somme toute comme assez classique. Le positionnement au niveau régional n'est donc pas clairement défini. L'interaction avec le groupement hospitalier est un point positif de la formation qui se traduit notamment par un séminaire mensuel auquel les étudiants peuvent assister, des possibilités de stage, et potentiellement l'accès à des terrains de recherche. La formation est adossée à une équipe «Dynamique subjective et clinique psychanalytique», elle-même inscrite dans une unité de recherche OCeS (Organisation clinique et sujet) présentée comme étant en restructuration sans plus de détails. L'équipe comprend cinq enseignants-chercheurs titulaires (intervenant en outre tous en licence de Psychologie), dont un professeur, et est complétée par des professionnels, certains étant docteurs ou doctorants. Du fait du faible nombre de titulaires, l'adossement à la recherche pour ce parcours spécifique semble très fragile. Le dossier fourni par l'établissement manque de clarté sur ce point et fait souvent un amalgame entre titulaires, docteurs (par ailleurs souvent psychologues professionnels) et doctorants.

L'articulation formation-recherche repose sur la réalisation d'un mémoire de recherche en M1 et sur des séminaires de recherche mensuels organisés en collaboration avec le groupement hospitalier mentionné plus haut. Le dossier rend compte de collaborations scientifiques avec plusieurs universités étrangères ainsi que des mobilités enseignantes mais ces dernières ne sont ni chiffrées ni analysées. Aucune mobilité étudiante n'est renseignée.

### Organisation pédagogique

En M1, la formation englobe des unités d'enseignement (UE) essentiellement méthodologiques communes avec un autre master de l'établissement. Il existe un choix d'UE optionnelles communes aux différentes spécialités de master et des UE de psychopathologie dites majeures pour permettre aux étudiants de se spécialiser. Le contenu de la formation répond donc aux attendus et est cohérente avec le cadre national des formations. Le dossier n'indique pas les moyens mis en œuvre pour accueillir des publics spécifiques et ne précise pas quelle part des étudiants est inscrite en formation continue. Les stages sont présents sur les deux années du cursus. Les critères de validation des terrains de stages semblent davantage correspondre à un mémoire de recherche qu'à un rapport de stage. Quant aux exigences relatives au travail de recherche, elles sont peu détaillées et ne sont pas analysées à la lumière du très faible nombre d'encadrants titulaires. Aucun module spécifique délivrant des compétences additionnelles ne semble être offert par la formation. Les étudiants bénéficient, comme attendu, d'un apprentissage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le dossier ne fait pas mention d'un espace numérique de travail, mais indique l'existence de pratiques pédagogiques innovantes sans toutefois chiffrer ni analyser l'usage réel de ces pratiques pour en apprécier leur impact auprès des étudiants. La formation offre un dispositif d'aide en cas d'échec en première session mais ni les modalités ni l'impact de ce dispositif ne sont précisés. La formation ouvre à l'international par l'enseignement d'une langue étrangère. Aucune mobilité étudiante n'est renseignée. Les modalités de contrôle des connaissances sont détaillées et explicites. Les modalités de validation des acquis (validation des acquis de l'expérience - VAE et validation des acquis professionnels - VAP) ne sont pas renseignées. Comme attendu, la formation offre une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique.

### Pilotage

La constitution de l'équipe pédagogique est peu lisible (pas de liste des intervenants) et ne permet pas d'apprécier sa diversité et son adéquation. Le pilotage du master s'appuie sur deux instances : le conseil d'unité facultaire qui regroupe l'ensemble de l'équipe pédagogique et se réunit mensuellement et un conseil de perfectionnement incluant des étudiants et des professionnels qui se réunit une fois par an. La composition des conseils n'est cependant pas précisée et les résultats des travaux du conseil de perfectionnement ne sont pas joints en annexe du dossier fourni par l'établissement. Les modalités et les règles d'évaluation des connaissances répondent aux attendus. Les contenus de la formation sont bien transcrits en compétences mais la formation ne fait pas mention de portefeuille de compétences.

### Résultats constatés

Les effectifs à l'entrée du M1 (avec une sélection en M2 dont la capacité d'accueil est fixée à 25) étaient en baisse entre 2013 et 2015 (avec 43 inscrits en 2013, 35 en 2014) puis se sont stabilisés jusqu'à 2017 (avec 37 inscrits en 2015, 35 en 2016) période à partir de laquelle les effectifs ont doublé (avec 56 inscrits en 2017). Aucune analyse des raisons de cette évolution n'est proposée. Il est possible que le contexte de sélection accru à l'entrée du master dans les établissements publics ait contribué à cette augmentation. L'insertion professionnelle est renseignée avec, à six mois, un taux situé en moyenne à 57 %. Néanmoins, ni les moyens mis en œuvre par l'établissement pour assurer ce suivi, ni les modalités de l'enquête ne sont renseignées, ce qui ne permet pas d'avoir une pleine appréciation des chiffres avancés sachant que les données chiffrées restent lacunaires dans le dossier. La qualité de l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés ne sont ni renseignés ni analysés. Ce dernier point n'a visiblement pas fait l'objet d'amélioration substantielle par rapport au dernier contrat puisque la dernière évaluation avait déjà souligné le déficit d'information sur le devenir des étudiants. La formation met en place des modalités d'évaluation de ses enseignements indiquant un bon taux de satisfaction des étudiants mais ne précise pas le taux de répondants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Attractivité récente de la formation.
- Fort appui à un groupement hospitalier.

### Principaux points faibles :

- Positionnement de la formation au niveau régional peu convaincant.
- Adossement à la recherche fragile.
- Constitution de l'équipe pédagogique peu lisible.
- Aucune analyse de la qualité de l'insertion professionnelle ni du devenir des diplômés.
- Place spécifique accordée au numérique et aux innovations pédagogiques qui semble encore marginale.
- Conseil de perfectionnement en place mais sans synthèse des travaux disponible.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

De façon générale, le dossier fourni par l'établissement est lacunaire sur de nombreux points et manque souvent de clarté. Bien que la formation connaisse depuis peu une forte attractivité sans doute liée à un contexte national de sélection dans le secteur public, et soit appréciée des étudiants, elle souffre de nombreuses insuffisances notamment en ce qui concerne son positionnement général (régional, international), son équipe pédagogique mal identifiée et sans doute très réduite, sa capacité à assurer une formation à la recherche et sa capacité à opérer un suivi du devenir professionnel des diplômés. Il serait souhaitable de mieux analyser l'ensemble de ces questions pour envisager des perspectives d'amélioration car en l'état le dossier n'offre pas d'analyse prospective de ces éléments. L'équipe gagnerait à mener une réflexion sur le lien entre licence et master de *Psychopathologie* pour mieux envisager les adaptations à opérer suite à l'application du décret relatif à la sélection à l'entrée du M1.



## MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* est proposé à l'issue de la licence de *Psychologie* au sein de l'Institut catholique de Lille (ICL). Le volume horaire de la formation présenté n'est pas toujours cohérent selon les annexes jointes au dossier fourni par l'établissement. En effet, le volume total (801 heures) du master indiquant 342h en première année de master (M1) et 459h en deuxième année (M2) ne correspond pas au volume total assuré par les intervenants (1189h). Il n'est donc pas possible de clairement renseigner ce point. Cette formation vise principalement à former des professionnels psychologues (délivrance du titre de psychologue) spécialistes des organisations. Elle est structurée en « Y » avec un parcours en M1 comprenant des enseignements communs à d'autres parcours puis des enseignements spécialisés en M2. Bien que non explicité dans le dossier fourni par l'établissement, on infère que la majorité des enseignements est assurée en présentiel et ouverte à des étudiants en formation initiale (FI). Le dossier ne mentionne pas l'existence d'inscription en formation continue (FC). Ce diplôme est adossé à une unité de recherche en restructuration dans l'optique de former une unité de recherche labélisée.

### ANALYSE

<b>Finalité</b>
Les objectifs de formation du master sont bien définis et son intitulé est cohérent avec ses finalités. Comme attendu, la formation délivre un supplément au diplôme Europass. Les débouchés en matière de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle sont connus. La formation intègre un référentiel des connaissances et des compétences conformes aux attendus nationaux.
<b>Positionnement dans l'environnement</b>
Ce master est clairement positionné dans l'offre globale de l'établissement. L'originalité de cette formation professionnelle focalisée sur les métiers du conseil et de l'intervention est clairement explicitée et permet de comprendre en quoi elle est complémentaire aux formations existantes dans d'autres établissements de la région. La formation a identifié ses partenaires avec le monde professionnel (institutions, associations, entreprises) favorisant l'accès aux terrains de stage et participant à la formation par la recherche. La formation est adossée à l'équipe « Travail, organisation, santé » de l'unité de recherche OCeS (Organisation clinique et sujet). Cette équipe est constituée de quatre enseignants-chercheurs permanents non HDR (habilité à diriger des

recherches). Le dossier fourni par l'établissement mentionne que cette équipe est dirigée par un titulaire HDR rattaché à l'Université Paris 8, mais ce dernier ne figure pas dans la liste des membres de l'équipe. Le positionnement vis à vis de la recherche est satisfaisant grâce à des thèses en cotutelle avec des établissements comme par exemple l'Université libre de Bruxelles. L'articulation formation-recherche repose, comme attendu, sur la réalisation d'un mémoire de recherche en M1 et sur des séminaires de recherche nombreux et variés grâce à l'adossement de la formation à la chaire STICO (*Santé et travail : individu, collectif, organisations*) dont les travaux sont présentés en annexe du dossier fourni par l'établissement. Même si elle demeure partielle (pas d'indication sur le taux de participation des étudiants), cette présentation rapporte des éléments (par exemple, fréquences et thèmes de journées d'études, des conférences et des ateliers) attestant des retombées bénéfiques des activités de la chaire sur la formation à la recherche et par la recherche des étudiants du master. Néanmoins, ce master n'a débouché sur aucune poursuite en doctorat sur la durée du contrat. Comme attendu, la formation s'est dotée des collaborations scientifiques avec plusieurs universités étrangères ainsi que des mobilités enseignantes concernant chaque année depuis 2015 un membre titulaire (le même). Aucune mobilité étudiante n'est renseignée.

### Organisation pédagogique

En M1, la formation englobe des unités d'enseignement (UE) communes avec un autre master de l'établissement, dont le contenu est essentiellement méthodologique. Il existe un choix d'UE optionnelles communes aux différentes spécialités de master et des UE spécifiques dites majeures en lien avec les interventions dans les organisations professionnelles pour permettre aux étudiants de se spécialiser. Le contenu de la formation répond donc aux attendus et est cohérente avec le cadre national des formations. Le dossier mentionne l'admission d'étudiants à besoins spécifiques sans en préciser le nombre ni les éventuelles adaptations proposées. Le contenu de la formation tant en ce qui concerne l'environnement professionnel que le monde de la recherche est en adéquation avec le cadre national des formations. Comme attendu, les stages ont une place centrale dans la formation. Les critères de validation des terrains de stages sont clairement exposés. Des modules spécifiques méthodologiques délivrant des compétences additionnelles sont offerts par la formation. Les étudiants bénéficient comme attendu d'un apprentissage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le dossier fourni par l'établissement fait mention d'un espace numérique de travail et indique l'existence de pratiques pédagogiques innovantes avec l'accès à des *Learning et Meeting Lab* ainsi que la mise en place de classes inversées. Ces dispositifs sont bien décrits dans le dossier, mais pas suffisamment chiffrés pour en apprécier pleinement l'impact à l'échelle de la formation. Les modalités de contrôle des connaissances sont détaillées et explicites. Les procédures d'évaluation des enseignements par les étudiants existent et sont régulièrement appliquées. Les étudiants bénéficient d'un dispositif d'aide en cas d'échec en première session mais ni les modalités ni les effets de ce dispositif ne sont précisés. Comme souvent pour les masters de psychologie intégrant stage professionnalisant et du travail de recherche obligatoires, l'ouverture à l'international de ce master est limitée. Les modalités de validation des acquis sont mentionnées mais aucun chiffrage ni analyse ne sont présentés dans le dossier. Conformément aux attendus, la formation offre une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique et s'est dotée d'un dispositif anti-plagiat associé à des procédures disciplinaires le cas échéant.

### Pilotage

Même si le dossier fourni par l'établissement mentionne un effectif équilibré entre les intervenants issus de la recherche et ceux issus du monde professionnel, l'absence d'une liste détaillée des intervenants ne permet pas d'en apprécier la diversité et l'adéquation. Le pilotage du master s'appuie sur deux instances : le « conseil d'unité facultaire » qui regroupe l'ensemble des membres permanents et se réunit mensuellement et un conseil de perfectionnement incluant des enseignants intervenants de la formation, des étudiants et des professionnels réunis une fois par an. La composition des conseils n'est cependant pas précisée et les résultats des travaux du conseil de perfectionnement ne sont pas joints en annexe du dossier. Les modalités et les règles d'évaluation des connaissances répondent aux attendus. Les contenus de la formation sont bien transcrits en compétences mais la formation ne fait pas mention de portefeuille de compétences.

### Résultats constatés

Les annexes au dossier fourni par l'établissement indiquent que le nombre d'inscrits en M1 est en baisse constante entre 2013 et 2018 (avec 20 inscrits en 2013-2014, 13 inscrits en 2014-2015, 9 inscrits en 2015-2016, 11 inscrits en 2016-2017 et enfin 9 inscrits en 2017-2018). En M2, la moyenne des effectifs est de 10 étudiants sans mention de la capacité d'accueil du parcours. Ces taux d'inscription indiquent une faible attractivité de la

formation qui n'est pas analysée dans le dossier. L'origine des étudiants candidats au master n'est pas non plus renseignée. Compte tenu du nombre de diplômés de troisième année de licence (L3) au sein de l'établissement, la question de l'articulation entre la formation en licence et ce master se pose. L'insertion professionnelle est renseignée avec, à 12 mois, un taux situé en moyenne à 59 %. Néanmoins, cette moyenne n'est pas exactement représentative car les taux d'insertion présentés en annexe du dossier fourni par l'établissement sont calculés sur des taux de répondants variables. Ni les moyens mis en œuvre par l'établissement pour assurer ce suivi ni les modalités de l'enquête ne sont renseignés. Cela ne permet pas d'avoir une pleine appréciation des chiffres avancés sachant que les données chiffrées restent lacunaires dans le dossier. La qualité de l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés n'est ni renseigné, ni analysé. La formation met en place des modalités d'évaluation de ses enseignements indiquant un bon taux de satisfaction des étudiants mais ne précise pas le taux de répondants.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bon positionnement régional de la formation.
- Adossement à une chaire de recherche présentée comme très dynamique.

### Principaux points faibles :

- Faible attractivité de la formation.
- Constitution de l'équipe pédagogique peu lisible.
- Maquette peu lisible : incohérence dans les volumes horaires annoncés.
- Aucune analyse de la qualité de l'insertion professionnelle ni du devenir des diplômés.
- Aucune synthèse disponible des travaux du conseil de perfectionnement.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Bien qu'étant bien positionné à l'échelle régionale et adossé à une équipe de recherche présentée comme dynamique, le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations* de l'Institut catholique de Lille est un master peu attractif, piloté par une équipe peu lisible et dont la qualité de l'insertion professionnelle et le devenir des diplômés ne sont pas connus. Ce dernier point n'a visiblement pas fait l'objet d'amélioration substantielle par rapport au dernier contrat puisque la dernière évaluation de ce parcours avait déjà souligné le déficit d'information sur le devenir des étudiants. Une analyse prospective systématique du faible nombre d'inscrits ainsi qu'une réflexion sur les transformations consécutives à l'application du décret instaurant la sélection à l'entrée du M1 permettrait à l'équipe pédagogique de travailler à une meilleure attractivité de ce master. La formation étant positionnée au sein d'un ensemble comportant un groupement hospitalier et des écoles de commerce et de gestion, on pourrait penser que son évolution gagnerait à être étudiée en concertation avec d'autres composantes de l'ICL.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER SCIENCES SOCIALES

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences sociales* est une formation en deux ans, visant l'acquisition de connaissances et compétences dans les champs sanitaire, social et médico-social. Après une première année (M1) centrée sur les sciences humaines et sociales (volume horaire global de 462 heures), quatre parcours sont proposés en deuxième année (M2) : *Éthique santé et institutions*, *Éthique et soins palliatifs*, *Ingénierie pédagogique des formations de santé*, *Management des organisations sanitaires médico-sociales et sociales*.

Cette formation organisée en alternance est proposée en formation continue aux professionnels en exercice : trois jours d'enseignement par semaine, deux semaines par mois, avec un stage d'une durée variable selon le parcours choisi. La localisation des cours n'est pas précisée dans le dossier fourni par l'établissement.

### ANALYSE

Finalité
Les débouchés par type de parcours sont clairement présentés et sont cohérents avec les contenus des enseignements. Toutefois, on note une certaine méconnaissance des diplômes exigés pour exercer dans la fonction publique hospitalière. Pour le parcours 3 notamment, il n'est pas possible actuellement d'exercer les fonctions de formateur permanent ou de directeur d'institut de formation en soins, sans diplôme d'État de la filière spécifiée, le master n'apportant dans ce cas qu'une expertise complémentaire à l'exercice professionnel. Les enseignements dispensés permettent une spécialisation progressive et une personnalisation du projet professionnel des étudiants. Des unités d'enseignement (UE) communes aux différents parcours permettent d'asseoir un socle de connaissances transversales. La pluridisciplinarité des enseignements (approche sociologique, anthropologique, psychologique, philosophique, juridique, économique, historique, politique...) est cohérente aux regards des objectifs annoncés.
Positionnement dans l'environnement
Le master <i>Sciences sociales</i> évolue dans une offre régionale concurrente forte. Il se distingue par son approche éthique et pluridisciplinaire en santé et sciences sociales. L'appartenance au groupement des écoles santé social (GESS) est un avantage et contribue à afficher le décloisonnement sectoriel souhaité. Le positionnement de la formation dans l'offre existante à l'Institut catholique de Lille (ICL) est clair. L'articulation formation -

recherche est établie: au-delà des interventions d'enseignants-chercheurs de deux équipes de recherche en lien avec les spécificités des parcours de formation, les étudiants sont mobilisés pour organiser et participer à des colloques et des journées d'étude qui font partie intégrante de leur programme de formation. Ils sont également initiés à la recherche via des cours de méthodologie et par la rédaction d'un mémoire. Des partenariats avec des acteurs socio-économiques du territoire soutiennent la recherche de stage des étudiants. Des partenariats internationaux permettent de développer des recherches et de répondre à des appels d'offre, contribuant ainsi à l'ouverture internationale du master. Cette ouverture est renforcée par des partenariats avec d'autres masters portés par le GESS et l'Université de Valencia.

### Organisation pédagogique

Si les quatre parcours du master 2 ont des lignes directrices distinctes et claires, ils sont pour autant maillés autour d'UE communes pertinentes avec les débouchés professionnels, soulignant ainsi la cohérence de l'offre de formation. Cependant, on note des écarts de volume horaire global entre parcours (différences de 40h d'un parcours à l'autre), des attributions de crédits européens (ECTS) variables selon les parcours (notamment sur le projet tutoré en M1, sur le mémoire en M2) et sur les stages (4, 6 ou 8 ECTS), dont le nombre d'heures varie de 140H en M1 à 360H en M2, pour un stage annoncé de 10 semaines dans l'UE *Professionalisation*. Une harmonisation des maquettes, tout en maintenant la spécificité des contenus, favoriserait la lisibilité des parcours.

La diversité du public cible est un atout : possibilité d'accéder au master *Sciences sociales* en formation initiale, formation continue, et par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Sont évoqués des cours « hors les murs » sans pour autant que soient données des précisions sur la nature et la fréquence de ces cours. L'usage du numérique et des pratiques innovantes est développé (*serious game*, cours en visioconférence, classe inversée).

Un projet spécifique est mis en place par des enseignants-chercheurs sur la thématique du handicap mental pour favoriser l'accueil d'étudiants en situation de handicap. Ce projet a été primé par l'agence régionale de santé (ARS) en 2018 et contribue à sensibiliser les étudiants au handicap.

### Pilotage

Le pilotage de la formation est assuré par un binôme formé entre la responsable pédagogique chargée de la coordination globale des contenus et parcours de formation et l'assistante pédagogique chargée de l'organisation pédagogique et administrative, sous la responsabilité de la directrice des études de l'établissement, en concertation avec le président de jury rectoral.

Divers temps de réunion et des échanges réguliers sont indiqués entre les responsables pédagogiques et les intervenants, sans toutefois préciser la nature et la fréquence des échanges et leur impact sur la formation. L'évaluation de la formation repose principalement sur des temps d'échanges informels avec les délégués et les intervenants. On note la diversité des modalités d'évaluation pour développer l'acquisition des compétences (travail écrit, oral, de groupe). Le jury rectoral valide le passage d'année.

L'équipe pédagogique est composée pour les deux tiers de professionnels vacataires, à l'exception du parcours *Éthique, santé et institutions* (ce qui s'explique par la présence d'une équipe de recherche spécialisée dans le domaine de l'éthique).

### Résultats constatés

On note une hausse des effectifs en M2 uniquement et une très forte baisse des effectifs en M1. Le M1 n'alimente quasiment plus les entrées en M2, qui sont principalement d'origine extérieure à l'établissement. Se pose donc la question de l'attractivité et de la pérennité du M1 (sept étudiants inscrits en 2016-2017 et deux étudiants inscrits seulement en 2017-2018). Aucune donnée n'est transmise concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Le dossier ne permet pas non plus d'avoir une vision sur les candidats inscrits (aucune répartition des formations initiale, continue, validations des acquis professionnels et personnels - VAPP, VAE, ni sur les étudiants étrangers).

Il n'est fait état d'aucun suivi des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Bonne attractivité en M2.
- Méthodes pédagogiques innovantes.
- Réelle participation d'enseignants-chercheurs sur le parcours *Éthique, santé et institutions*.

### Principaux points faibles :

- Déficit d'informations sur de nombreux points (origine des étudiants, suivi des diplômés, flux en M2, environnement socioéconomique, évaluation des enseignements, harmonisation entre les parcours).
- Baisse très importante d'attractivité du M1.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sciences sociales* propose une offre intéressante en M2 avec quatre parcours, en adéquation avec les équipes de recherche locales et les débouchés théoriques proposés, à l'exception de certains métiers cités de la fonction publique hospitalière. La professionnalisation reste toutefois un axe à développer compte tenu de la durée du stage qui pourrait être renforcée et de son poids relatif dans l'obtention du diplôme.

Le M1 est en perte d'attractivité, eu égard au déclin considérable des effectifs. Se pose la question de la pérennité de ce master, ainsi que des passerelles à envisager avec d'autres masters, dont le master de *Sociologie*.

Pour garantir la pérennité de cette formation, il convient d'assurer le suivi détaillé du public visé dès le M1, et surtout de mettre en place le suivi du devenir des diplômés (insertion professionnelle ou poursuite d'études).



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES  
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

## MASTER SOCIOLOGIE

Établissement : Institut catholique de Lille

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sociologie* de l'Institut catholique de Lille (ICL) est une formation professionnalisante visant l'acquisition de compétences d'analyse et d'expertise dans les domaines distincts du développement des territoires urbains ou de l'intervention sociale en Europe. La première année du master (M1) est celle du master *Sciences sociales, parcours Ingénierie et expertise des politiques sociales* dans le cadre d'une convention avec l'Université de Lorraine, dont la formation, dispensée par l'Institut catholique de Lille, prend le relais avec une seconde année (M2), structurée autour de deux parcours, *Développement social urbain* et *Travail social en Europe*. Les enseignements, d'un volume horaire de 377 heures pour le M2 parcours *Développement social urbain* et de 405h pour le M2 parcours *Travail social en Europe*, sont regroupés sur quatre jours par mois, sur le site de l'Institut catholique de Lille. Des séjours à l'étranger sont obligatoires dans le parcours *Travail social en Europe*.

La formation est ouverte à la VAPP (validation des acquis professionnels et personnels) et à la VAE (validation des acquis et de l'expérience).

### ANALYSE

#### Finalité

L'absence de données relatives à l'année de M1 dans le dossier fourni par l'établissement ne permet pas d'apprécier correctement les finalités du master *Sociologie* de l'Institut catholique de Lille. En l'état, le bilan ne fait pas référence à un master mais à une deuxième année de master (M2) seulement, ce qui entache d'emblée la lisibilité du parcours et interroge la conformité du master avec le cadre des formations de 2014 qui implique que tout M2 s'articulant avec l'année de M1 d'un autre master doit nécessairement apparaître comme parcours dans ce dernier.

Les objectifs des deux parcours, qui organisent cette deuxième année, apparaissent relativement distincts, ce qui vient justifier deux maquettes différentes mais pose la question du regroupement de ces deux parcours dans une même mention. Les objectifs et les débouchés professionnels du parcours *Développement social urbain* qui reposent sur l'acquisition de compétences d'expertise, de conseil, de diagnostic, de gestion de projet et d'évaluation dans le champ des politiques sociales urbaines et des politiques environnementales, sont clairement exposés. Les visées du parcours *Travail social en Europe*, qui s'adresse essentiellement à des professionnels de l'intervention sociale et de la santé, demeurent plus difficiles à saisir au-delà de la perspective très générale d'un gain de connaissances approfondies des formes européennes du travail social, et de la promesse d'une ouverture internationale de par des mobilités intrinsèquement intégrées à la formation.

### Positionnement dans l'environnement

Le positionnement du M2 *Sociologie* n'apparaît pas clairement dans le schéma des formations proposées par le groupement des écoles de santé social (GESS) au sein de l'Institut catholique de Lille. De manière surprenante, le diagramme présenté dans le dossier fourni par l'établissement ne mentionne pas en effet la particularité de ce master dont l'année de M1 est, par convention, celle du master *Sciences sociales, parcours Ingénierie et expertise des politiques sociales* de l'Université de Lorraine. Il est regrettable que cette articulation, qui paraît par ailleurs extrêmement limitée, ne fasse l'objet que d'une très brève mention dans le dossier fourni par l'établissement.

On attendrait également que l'année de M2 du master *Sociologie* proposée par l'Institut social de Lille soit située par rapport à l'offre de formation du deuxième institut composant le GESS, l'Institut universitaire santé social, qui porte un master *Sciences humaines et sociales, mention Sciences sociales*, structuré autour de quatre parcours. L'affirmation du caractère unique du parcours *Travail social en Europe* au niveau national, justifiée par les partenariats de longue date avec de nombreuses universités européennes, mériterait d'être nuancée au regard du nombre de masters en France qui sont associés au champ du travail social. Le parcours *Développement social urbain* est replacé dans le contexte académique local, mais on regrette que les deux parcours ne soient pas davantage positionnés dans l'offre de formation à un niveau régional et national.

L'adossement à la recherche se cantonne à l'ouverture du master à la vie scientifique du groupe d'études et de recherche en travail social (GERTS) de l'Institut social de Lille et à des partenariats avec des organisations de formation et de recherche et trois équipes d'accueil avoisinantes, dont on ne connaît pas le détail, mais qui forment un ensemble tout à fait correct dans le cadre d'une formation dont la vocation première est la professionnalisation.

Il est en revanche plus étonnant que les relations tissées avec les milieux professionnels restent peu étayées. On aimerait notamment en savoir plus sur la participation des étudiants à des projets de recherche-action et sur les stages qui restent optionnels. Dans tous les cas, on attendrait des précisions sur l'expérience en milieu professionnel, obligatoire en master, suivant l'arrêté du 22 janvier 2014.

Les coopérations internationales sont encadrées par des conventions Erasmus spécifiques au domaine de l'intervention sociale avec de nombreuses universités européennes, par des partenariats avec des établissements en Inde, à Madagascar, au Congo et au Canada ainsi qu'une adhésion à un réseau européen autour du travail social (*European International Social Network*). On ne dispose toutefois que d'éléments trop épars et généraux pour apprécier les manières dont ces partenariats prennent vie (impératif de cinq voyages durant le cursus pour les étudiants du parcours *Travail social en Europe*, cinq mobilités entrantes d'enseignants, un voyage d'études chaque année en République Tchèque). On s'attendrait, entre autres, au vu de la richesse de l'environnement international de la formation, à des données chiffrées sur les différents types de mobilités entrantes et sortantes ou encore le nombre d'étudiants étrangers parmi les inscrits.

### Organisation pédagogique

La lisibilité de l'organisation pédagogique du master *Sociologie* se limitant à celle du M2, on déplore de ne pouvoir évaluer la dynamique de spécialisation progressive, les articulations entre le M1 et le M2 ou les passerelles possibles avec d'autres mentions de master. Les deux parcours se présentent comme relativement étanches avec deux maquettes et des contenus d'enseignements qui diffèrent en tous points. La cohérence de la mention *Sociologie* du master gagnerait à être clarifiée. Les modalités d'enseignement sont diversifiées pouvant occasionnellement se dérouler en milieu professionnel ou faire appel à des pédagogies innovantes telles que le cours inversé ou le jeu sérieux. La place de la dimension internationale dans le parcours *Travail social en Europe* à travers l'obligation de cinq séjours d'études est très significative même si on aimerait que le dossier précise davantage l'encadrement de ces séjours et les modalités de leur financement.

L'aide à la réussite repose sur le suivi individualisé des étudiants sous la forme d'un tutorat d'accompagnement et de soutien par le référent pédagogique. Les modalités d'accès à la formation par VAPP ou par VAE sont précisées, mais ne donnent lieu à aucune donnée chiffrée ce qui est regrettable pour une formation qui s'adresse directement aux professionnels du travail social.

Le caractère optionnel des stages dans les deux parcours, ainsi que la brève évocation de la participation des étudiants à des projets de recherche appliquée, questionnent la place des mises en situation professionnelles au sein du projet pédagogique de la formation. La maquette du parcours *Développement social urbain* indique l'existence d'un mémoire dont le cadre de réalisation gagnerait à être développé. L'Institut catholique de Lille offre plusieurs formes d'activités permettant l'acquisition de compétences additionnelles qui ne sont toutefois

pas sujettes à validation mais peuvent être mentionnées dans le supplément au diplôme. On regrette que l'internationalisation de la formation, pourtant bien formalisée à travers de nombreux partenariats, ne soit pas davantage mise en valeur. Les formes d'usage du numérique sont très peu évoquées et se cantonnent à la mise en ligne de certains contenus de cours par le système de visio-conférence. Les modalités d'accès au M2 ne sont pas précisées au-delà de celles relatives à la VAPP.

### Pilotage

L'équipe pédagogique du M2 est composée d'une grande variété de profils d'intervenants, enseignants statutaires de l'établissement, docteurs, doctorants, chargés de mission, professionnels, enseignants statutaires extérieurs à l'établissement, qui couvrent les différents domaines de spécialisation thématique réunis dans la formation. Il est cependant regrettable que les disciplines, auxquelles sont associés les enseignants, ne soient pas précisées. La répartition du volume horaire des enseignements souffre par ailleurs de déséquilibres importants, d'une part entre les enseignants de l'Institut social de Lille, parmi lesquels une enseignante porte à la fois la responsabilité de la formation et une centaine d'heures de formation, et d'autre part, entre les enseignants de la formation (209h) et les intervenants extérieurs (323h). On apprécie la présence de plusieurs enseignants affiliés à des établissements de différents pays, qui confirme l'ouverture internationale de la formation.

Le pilotage du master 2 repose essentiellement sur la responsable pédagogique de la formation. Les étudiants et les enseignants sont sollicités à plusieurs reprises durant le semestre pour évaluer de la qualité des enseignants, mais l'évaluation de la formation par les étudiants ne fait pas l'objet d'un dispositif d'enquête à part entière. Les réunions avec les enseignants et les étudiants dans le cadre de leur suivi individuel sont régulières. Un conseil de perfectionnement est en cours de constitution. L'autoévaluation repose sur des bilans qualité permettant un travail réflexif sur la formation, mais qu'aucune analyse ne vient éclairer dans le dossier fourni par l'établissement.

Les règles qui président à l'évaluation des connaissances sont clairement exposées sans précision toutefois sur la répartition entre contrôle continu et contrôle terminal. Le diplôme est attribué par un jury rectoral dont la composition est connue des étudiants. Il est dommage que l'attribution des crédits européens (ECTS) ne soit que de 24 ECTS dans le cas du semestre 2 du parcours *Travail social en Europe*. Le suivi des compétences se fait dans le cadre d'échanges individuels avec la responsable pédagogique à chaque fin de semestre. Des exemples de suppléments au diplôme, absents du dossier, auraient été très utiles pour envisager de manière plus précise les compétences attendues dans le cadre de chaque parcours.

### Résultats constatés

Les effectifs du M2 *Sociologie* enregistrent une baisse considérable (22 inscrits en 2013 à 4 en 2016) même si on observe une remontée sensible pour la rentrée 2017-2018 (11 étudiants). On déplore que ces données ne soient pas analysées par la formation. Le nombre d'inscrits remet en question le format des enseignements classés entre cours magistraux et TD (travaux dirigés) dans la maquette. Au-delà, ils questionnent l'attractivité d'un M2 qui semble subir les lourdes conséquences d'être en quelque sorte suspendu entre une licence dans le même établissement et une année de M1, à peine évoquée dans le dossier, dans un établissement extérieur d'une autre région (Université de Lorraine). Les taux de réussite sont dans l'ensemble bons et traduisent les efforts de l'équipe pédagogique pour assurer la continuité de la formation. L'insertion professionnelle reste difficile à apprécier compte tenu du faible nombre de répondants à l'enquête sur le devenir des diplômés.

## CONCLUSION

### Principaux points forts :

- Ouverture internationale formalisée.
- Equipe pédagogique diversifiée.
- Suivi individualisé des étudiants.

### Principaux points faibles :

- M2 « suspendu ».

- Absence de détails relatifs à la convention avec l'Université de Lorraine pour l'année de M1.
- Manque de lisibilité du cursus et des débouchés professionnels, notamment dans le parcours *Travail social en Europe*.
- Maquette lacunaire : absence de la maquette du M1 ; insuffisance des enseignements en langue étrangère, en particulier dans le cadre du parcours *Travail social en Europe* ; politique de stage mal définie.
- Baisse significative des effectifs.

## ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Sociologie* de l'Institut catholique de Lille que le dossier ne permet d'appréhender qu'à travers l'année de M2, appelle d'emblée des précisions quant à la lisibilité du cursus, en particulier sous l'angle de l'articulation avec une année de M1. Des éléments d'information concernant la convention avec l'Université de Lorraine sont indispensables. L'attractivité réduite de la formation ces dernières années remet en question la partition de la mention de M2 en deux parcours qui se présentent comme très distincts. Un certain nombre de convergences méthodologiques, concernant l'acquisition de compétences à l'expertise dans le champ de l'intervention sociale, et thématiques, pourraient peut-être être mises à profit dans la définition d'un socle commun d'enseignements autour d'une équipe pédagogique solide et diversifiée. La baisse des effectifs soulève d'importants enjeux quant à la viabilité des deux parcours de cette année de M2 *Sociologie* elle-même qui semble, en l'état, détachée d'un cursus. La connaissance fine du profil des étudiants accueillis dans le master et de leur choix de parcours pourrait être exploitée afin de repenser la maquette et les jonctions possibles avec plusieurs autres formations de l'ICL.

## OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

**Evaluation des formations en jury rectoral**  
**Observations**

---

Institut Catholique de Lille  
Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé  
D'Intérêt Général

**20 mars 2019**



L'institut Catholique de Lille a pris connaissance du rapport du HCERES sur les formations en Jury rectoral et remercie les différents experts du travail réalisé.

En propos liminaire, il convient de re-préciser le périmètre EESPIG (Cf. Document champ de formation). Celui-ci est composé des établissements de l'association "Institut Catholique de Lille" : Facultés de Droit (FD), Médecine et Maïeutique (FMM), Lettres et Sciences Humaines (FLSH), Gestion Économie et Sciences (FGES), Théologie (FT) ainsi qu'une école interne de sciences politiques, ESPOL (European School of Political and Social Sciences). Il comprend également les Écoles du secteur santé-social (Groupement des Écoles Santé-Social-GESS, IFsanté). Il intègre d'autre part des conventions de coopération renforcée avec des établissements associés érigés en association loi 1901 (ISTC, ESPAS, ESTICE-ICM) pour des licences et des masters, et des lycées associés, pour des licences professionnelles. L'ICL représente, en 2017-2018, un total de 9 237 étudiants.

L'offre de formation de l'ICL est gérée dans le cadre de conventions entre l'ICL et les Universités publiques, ou par jurys rectoraux.

Dans le cadre de l'évaluation du HCERES, seules les formations en jury rectoral ont déposé un rapport d'auto-évaluation et font l'objet de ce présent document.

Aux remarques formulées, il convient d'apporter les précisions suivantes.

- *Un déficit de pilotage global des formations.*

La structuration non intégrée du périmètre EESPIG explique le fonctionnement en stratégie d'alliance (cf. ci-dessus la présentation de l'EESPIG).

- *Un déficit d'organisation pédagogique de certaines formations.*

Le développement des conventionnements avec des universités partenaires viendra de facto corriger une situation induite par une dispersion involontaire liée aux jurys rectoraux. A l'inverse, ce manque d'organisation au sens où on l'entend habituellement, stimule l'initiative et l'innovation grâce aux échanges fréquents et constants de pratiques au sein des communautés pédagogiques.

- *Le défaut de fiches RNCP est jugé inacceptable par les experts.*

Il est effectivement inacceptable de ne pouvoir avoir accès à la procédure simplifiée du RNCP. Malgré les interventions de l'UDESCA auprès du ministère, les textes ne prévoient toujours pas de pouvoir élaborer une fiche RNCP simplifiée pour les diplômes en jurys rectoraux (cf. l'article L 335-6 du code de l'éducation qui prévoit l'inscription de droit dans le RNCP, des diplômes et titres à finalité professionnelle délivrés par l'État dans le cadre des universités publiques). Dans l'attente, le rectorat d'académie est amené à produire, au cas par cas, des attestations du caractère professionnalisant des formations pour permettre aux étudiants de ces filières, l'obtention d'un contrat de professionnalisation.

La solution serait de passer par la procédure RNCP complète permettant l'obtention d'un titre RNCP. Or, l'attachement de l'ICL à la dimension universitaire conduit vers la recherche de diplôme d'État par la voie du conventionnement ou à défaut, par la voie du jury rectoral.

La procédure actuelle pour le RNCP limitée aux seules universités pénalise la reconnaissance du caractère professionnel (y compris alternance) des diplômes d'État par jury rectoral. Ce qui est une réelle incohérence juridique et sociale.

- *Un adossement à la recherche fragile et un faible nombre d'enseignants-chercheurs.*

Pour les licences professionnelles, proposer la participation à des séminaires de recherche et à des colloques dédiés est une recommandation surréaliste et inaccessible au regard du contexte territorial et du public des licences professionnelles.

Les réalités de l'adossement à la recherche sont, effectivement, différentes en fonction des filières. Le modèle économique des EESPIG freine le recrutement d'enseignants-chercheurs permanents. Néanmoins, un investissement conséquent, reposant principalement sur les bourses payées par les parents et les étudiants, est consacré aux activités de recherche. Ces efforts conjugués à la grande efficacité et implications des acteurs produisent des résultats significatifs qui se caractérisent par un nombre d'ETP recherche important et croissant (environ 140 enseignants-chercheurs, soit à peu près 60 ETP recherche) et par une production scientifique évaluée positivement par le HCERES (ESPOL-LAB, C3RD, ETHICS - EA 7556, LEM - UMR CNRS 9221). Sur la période 2015-2018 et en se focalisant sur l'ensemble des salariés concernés en date du mois de décembre 2018, 417 articles et 282 ouvrages ou chapitres d'ouvrages ont été publiés. Le mandat actuel du recteur de l'ICL est, notamment, focalisé sur le développement de la recherche

Par ailleurs, le corps professoral est constitué, pour partie, d'intervenants extérieurs de qualité. Ces enseignants sont, soit des professionnels experts et reconnus dans leur secteur d'activité ou soit, des enseignants-chercheurs des universités publiques ou étrangères dont les activités de recherche participent à la qualité scientifique des formations. Ces derniers sont recrutés sur leurs compétences pédagogiques et leurs activités de recherche.

Ce modèle ESR conjuguant des enseignants-chercheurs titulaires de l'ICL, des enseignants-chercheurs extérieurs et des professionnels permet le très bon taux de réussite et d'insertion professionnelle.

Le suivi des deux recommandations formulées par le comité d'experts - *création de partenariats avec d'autres établissements d'enseignements régionaux* et *renforcement du pilotage central des formations* - s'inscrit dans les dispositions décrites ci-dessus.

En synthèse, qualité, attractivité, réussite et insertion professionnelle caractérisent la pertinence du modèle de l'ICL, malgré une subvention publique très faible et des moyens financiers limités.

Vous assurant de notre recherche d'amélioration continue au service de la connaissance, de la jeunesse et des territoires.

Pierre GIORGINI  
Recteur de L'Institut Catholique de Lille



## Liste des formations concernées

- Licence Economie Gestion : observations de l'entité page 5
- Licence Psychologie : observations de l'entité page 6
- Licence Science Politique : observations de l'entité page 8
- Licence Sciences sanitaires et sociales : observations de l'entité page 9
- Licence Sociologie : observations de l'entité page 11
- Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de Clientèle : observations de l'entité page 13
- Licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies : observations de l'entité page 24
- Licence professionnelle commercialisation de produits et services : observations de l'entité page 25
- Licence professionnelle gestion des structures sanitaires et sociales : observations de l'entité page 12
- Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux : observations de l'entité page 25
- Licence professionnelle Métiers du commerce international : observations de l'entité page 25
- Licence professionnelle Métiers du marketing opérationnel : observations de l'entité page 25
- Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration : observations de l'entité page 25
- Master Etudes européennes et internationales : observations de l'entité page 14
- Master Marketing, vente : observations de l'entité page 16
- Master Psychologie clinique : psychopathologie clinique psychanalytique : observations de l'entité page 17
- Master Psychologie sociale, du travail et des organisations : observations de l'entité page 19
- Master Sciences sociales : observations de l'entité page 21
- Master Sociologie : observations de l'entité page 22

## Licence Economie Gestion

Composantes organisatrices : ESPAS, ESTICE, ISTC, FGES

Nous remercions sincèrement le Comité du temps consacré à l'évaluation de notre formation et de leurs recommandations. Nous partageons l'analyse et diagnostic exprimés, le rapport identifie bien les enjeux auxquels fait face la formation, notamment à travers ses 4 parcours, enjeux qui nourriront la réflexion et les actions de la prochaine période quinquennale.

Nous nous permettons d'apporter les quelques éléments de précision suivants :

Le Comité souligne que les parcours connaissent de bons taux de réussite et une bonne attractivité, qu'il souhaitait voir précisé. Le volume de candidatures actuelles sur Parcoursup s'élève à : 525 candidatures pour 120 places pour le parcours Techniques et communication, 500 pour 90 places pour le parcours Commerce International, 300 pour 50 places pour le parcours Commerce et Sciences, et 700 pour 40 places dans le parcours International.

Nous avons bien identifié que les aspects de spécialisations progressives sont une force mais également un point de vigilance sur le tronc commun, que ce soit pour le pilotage ou pour certains parcours sur les enseignements en économie. Une réflexion est déjà en place pour améliorer la flexibilité entre les parcours avec les réformes attendues du baccalauréat et des plans de réussite en Licence.

Notre bibliothèque numérique universitaire a développé des modules de formations à la recherche documentaire académique mis en œuvre et relayés par les équipes pédagogiques au sein des 4 parcours. Nous prenons en compte que ces aspects mériteraient d'être davantage intégrés et encouragés par l'ensemble des intervenants, qu'ils soient professionnels ou universitaires.

Nous avons bien identifié que le renfort d'enseignant chercheurs est à prioriser, notamment pour le parcours Commerce International. L'analyse quantitative des enseignements réalisés par des enseignants chercheurs peut être complétée par la prise en compte du séjour académique à l'étranger proposé dans les 4 parcours, permettant d'améliorer substantiellement ce ratio. Par ailleurs, certains des cours étant réalisés en sous-groupes (langues, humanités, informatique), l'interprétation des volumes horaires par étudiant effectués par les enseignants chercheurs s'en trouve artificiellement réduit. Concernant le maillage avec la recherche, des pistes sont déjà existantes pour le parcours Techniques et communication avec l'intervention dans les enseignements de chercheurs du LEM – UMR CNRS 9221 et sont déjà en œuvre ou à l'étude pour les autres parcours avec la Chaire Business à impact social et ETHICS.

Les méthodes pédagogiques innovantes ont bien été identifiées par le Comité. Nous prenons en compte la remarque du Comité sur leur nécessaire évaluation. Au-delà de l'innovation technique, elles ont comme point commun de mettre l'étudiant en situation d'apprentissage actif en sortant du modèle transmissif plus traditionnel. Certains des travaux de recherche cités dans le rapport évaluent l'impact de certaines méthodes pédagogiques sur l'engagement cognitif et la persévérance des étudiants sur les 4 parcours.

Vous souhaitant bonne réception de ces observations et vous remerciant à nouveau pour la qualité des échanges précis et constructifs avec les experts, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus sincères et respectueuses salutations.

## Licence Psychologie

### Composante organisatrice : FLSH

Nous remercions les experts du HCERES pour ce travail d'évaluation et pour les remarques formulées. Nous souhaitons ici préciser des éléments du bilan qui manquaient de clarté.

Avant toute chose, il nous faut souligner que les informations et données chiffrées indiquées dans le dossier ont été dictées par le format et le cadre imposés pour effectuer cette auto-évaluation.

Nous notons en premier lieu les points forts soulignés par les experts ; à savoir l'attractivité de la formation qui connaît une constante augmentation des effectifs ainsi que des taux de réussite élevés en licence 1 et en licence 3, qui soulignons-le sont certainement attribuables à un encadrement individualisé de qualité.

Dans un second temps, il est nécessaire d'apporter plusieurs précisions, au regard des points faibles relevés.

#### □ Poursuites d'études en master non analysées.

Comme indiqué dans le dossier, au cours de ces cinq années, « en L3, nous avons pu observer que dix étudiants s'orientaient vers les métiers de l'enseignement (MEEF), projet qui, était déjà établi explicitement par les étudiants concernés » (p.19). Nous pouvons souligner que les demandes de transferts diminuent avec le temps (35 en 2013 / 2014 ; 26 en 2014 / 2015 ; 25 en 2015 / 2016 ; 16 en 2016 / 2017 et 13 en 2017 / 2018). Chaque année, près de 50% de ces demandes de transfert avaient pour motif le choix d'un parcours non proposé dans notre établissement. Soulignons également que chaque année, plus de 10% des demandes sont dus à un changement de région.

#### □ Une part importante des intervenants dits professionnels correspond en réalité à des doctorants.

Dans le tableau de l'équipe pédagogique (cf. annexe « données caractéristiques de la formation »), on relève trois doctorants sur un total de 41 professionnels, cela représente une proportion de 7,49%. Nous ne comprenons donc pas cette affirmation qui apparaît à plusieurs reprises dans la fiche d'évaluation. Il nous semble important de modifier ces affirmations dans le rapport d'évaluation ou à défaut de préciser sur quelle base repose cette estimation (i.e., « la moitié ») correspondant à 50% des effectifs des intervenants de la formation.

#### □ Adossement à la recherche fragile car la formation à la recherche est assurée par seulement neuf titulaires dont un professeur pour trois équipes thématiques, soulevant la question des forces pédagogiques en présence permettant notamment d'assurer l'accompagnement individualisé des travaux d'études et de recherche (TER) en L3.

En effet, l'équipe pédagogique comporte neuf enseignants-chercheurs titulaires. Toutefois, au vu de l'effectif moyen en L3 sur les cinq années évaluées (cf. tableau de l'annexe « données caractéristiques de la formation »), le nombre moyen de TER suivis par enseignant-chercheur apparaît inférieur à 9. Un tel effectif autorise donc un véritable suivi individualisé des TER, tel que revendiqué à juste titre dans le rapport d'auto-évaluation.

#### □ Positionnement à l'international peu lisible.

Ce point a été développé dans la partie 2-4 Valeur ajoutée des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers. Nous notons que pour plus de clarté ces informations seront, à l'avenir, présentées dans le point 2-1 et complétées par les données relatives à la mobilité enseignante et étudiante.

□ Place du numérique et de l'innovation pédagogique non suffisamment explicitée.

Nous soulignons dans le dossier (p.12) que sous l'impulsion de l'établissement, une révision des pratiques pédagogiques tournées vers l'innovation et l'étudiant est entreprise. Ainsi, sont expérimentés et mis en place : les ateliers pratiques (conduite de projets, jeux de rôles...) et la classe inversée. Nous rappelons également que l'Institut Catholique de Lille s'est équipé de « Labs », réels espaces d'innovation et de création (ayant par exemple contribué à la création d'un Escape Game). Parmi ceux-ci, le MédiaLab, laboratoire pédagogique multimedia, le MeetingLab et LearningLab, salles d'expérimentation pédagogique et plus récemment encore le Studio Alberti, lieu de pédagogie, de recherche et de création.

Nous notons que pour la prochaine évaluation, il nous faut indiquer plus en détail la procédure de mise en place des innovations pédagogiques ainsi que leurs proportions.

## Licence Science Politique

Composante organisatrice : ESPOL

L'équipe pédagogique de la licence européenne de science politique d'ESPOL a pris connaissance de la fiche d'évaluation réalisée par l'HCÉRES et remercie le comité de l'attention portée à l'ensemble de notre formation et de nos efforts pédagogiques visant à améliorer la qualité de celle-ci. Nous remercions par ailleurs le comité pour les recommandations qu'il propose et nous souhaiterions apporter des observations sur plusieurs d'entre elles.

Concernant d'abord la présence d'un seul parcours, il est à noter qu'un parcours « Relations internationales » s'est ajouté en 2018-2019. Étant donné la demande pour ce parcours lors des journées portes ouvertes et les inscriptions parcoursup, en plus des réactions fort positives de nos étudiant.e.s, l'introduction de ce nouveau parcours s'avère pour l'instant un vif succès.

Par ailleurs, nous prenons bien note de la remarque du comité sur le fait que la poursuite des études au sein des Masters d'ESPOL ne semble pas privilégiée. ESPOL investit beaucoup d'énergies afin d'augmenter l'attractivité de ses jeunes programmes de Masters, mais l'offre actuelle, de par la jeunesse d'Espol, reste assez ciblée. C'est clairement l'objectif du prochain plan de développement quinquennal que d'étoffer cette offre. Cela dit, l'équipe se retrouve dans une position parfois inconfortable, car il est difficile pour ses membres de ne pas se réjouir des succès rencontrés par ses diplômé.e.s, dont plusieurs joignent des programmes de Masters au sein d'institutions de prestige (LSE, King's College, Geneva School of International Relations, Sc Po, etc...).

Nous prenons ensuite bien acte des remarques du comité sur la cohérence et la lisibilité de la maquette, ainsi que la progressivité de la spécialisation. La maquette est en constante évolution malgré la présence de cours fondamentaux considérés comme absolument incontournables, notamment en raison de la spécialisation sur l'Europe. À cet égard, il est à noter que la spécialisation progressive de nos étudiant.e.s passe également par une série de dispositifs : voyages apprenants, journées européennes, conférences et journées d'études, stages au sein d'institutions européennes, dossiers de recherches, etc. Qui plus est, si une certaine spécialisation est proposée à nos étudiant.e.s, nous nous efforçons d'abord d'offrir à ceux et celles-ci une solide formation de base en science politique, d'où l'offre substantielle de cours (notamment électifs) sur des thématiques aussi diverses que les études de genre, l'art et la politique, l'environnement, etc. Nous aimerions également noter qu'un tel élargissement constitue une réponse à une demande émanant de nos étudiant.e.s depuis quelques années.

Enfin, les indications dont nous disposons pour le moment ne justifient pas une crainte que l'élargissement de l'offre nuise à la mobilité internationale. Elles nous poussent pour le moment à croire le contraire.

Pour terminer, l'absence identifiée d'un conseil de perfectionnement trouve sa source dans l'existence d'un comité pédagogique qui fait office de conseil de perfectionnement dans une partie de son ordre du jour.

Cordialement,



Pierre-Yves Néron, responsable de formation

# Licence Sciences sanitaires et sociales

Composante organisatrice : IU2S

L'évaluation du comité souligne l'attractivité satisfaisante de la licence sciences sanitaires et sociales, sa pluridisciplinarité, l'accompagnement vers la professionnalisation proposée dès la première année et la possibilité offerte aux étudiants de découvrir, grâce aux stages, la diversité des métiers dans les domaines de la santé, du social et médico-social. L'Institut Universitaire Santé Social remercie le comité pour cette lecture qui conforte les orientations de son projet pédagogique.

Concernant les points faibles soulignés ou les informations complémentaires attendues, nous nous permettons d'apporter les éléments de réponse suivants :

## L'équipe enseignante

L'équipe enseignante de la licence Sciences sanitaires et sociales se structure autour de 14 enseignants, permanents de l'Institut universitaire santé social ou membres de notre ensemble universitaire (Faculté de droit, Faculté de gestion, économie et sciences, Unité de recherche HADePaS, Centre d'éthique médicale, Pôle Handicap dépendance et citoyenneté), de deux enseignants vacataires rattachés à deux universités de la région et de 10 enseignants, représentants du milieu professionnel. Cette collaboration entre les forces enseignantes des entités de notre université et les représentants des établissements du secteur de la santé, du social et du médico-social, permet d'articuler les deux objectifs de la licence :

\* L'acquisition d'une culture qui, générale, sanitaire, médico-sociale, permet aux étudiants de faire des liens entre la société et l'individu, de saisir les enjeux de santé publique, l'offre de soins correspondante, de comprendre les missions d'accompagnement des personnes en situation de handicap, des personnes âgées, exposées aux difficultés sociales ; \* Le développement de compétences en encadrement, en organisation, en communication, en animation, en gestion des services, en médiation, et en évaluation dans le champ sanitaire, médico-social, social.

## Le projet tutoré

Accompagné par le responsable pédagogique de la formation, le projet tutoré vise, chez les étudiants, le mûrissement d'un projet professionnel au-delà du premier cycle, à l'issue d'un master. Co-construit avec les étudiants, le projet consiste aujourd'hui :

- en la réflexion d'un projet en première année de licence : une base de données relationnelles mettant en lien les étudiants scolarisés avec les étudiants diplômés de l'IU2S ;
- en des récits d'expérience partagée des stages : les étudiants témoignent en classe de leurs observations et des missions honorées. Ces temps sont l'occasion d'une réflexion et d'une projection professionnelles ;
- en la présentation par des professionnels en activité des missions qui leur incombent et de leur parcours de formation ;
- en l'étude sur site d'un quartier de logements, d'écoles et de services sanitaires et médico-sociaux, pensé par l'Université Catholique de Lille : il s'agit de sensibiliser les étudiants à la coordination, à la gestion de projets autour du vivre-ensemble compte tenu de la mixité sociale, des besoins des habitants et des usagers du quartier. Les étudiants de L1 et de L3 prédéfinissent les outils de l'exploration du quartier lors de temps d'autoformation.

## L'évaluation des compétences professionnelles

Les compétences professionnelles à acquérir, à l'issue de la licence, sont renseignées et détaillées dans les annexes pédagogiques du stage. Co-évaluées sur le terrain par le référent de stage et l'étudiant stagiaire, les compétences relèvent : de l'intervention professionnelle auprès des publics, des usagers ; des dynamiques interinstitutionnelles et partenariales ; de l'enquête et de la communication professionnelle.

Les objectifs de stage et les compétences à développer ont été définis sur la base : \* du cadrage national des attendus de la licence générale mention « sciences sanitaires et sociales » défini par arrêté du 9 mars 2018 et publié aux bulletins officiels des ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de la recherche ;\* des référentiels de compétences disciplinaires et préprofessionnelles de la mention Sciences sanitaires et sociales actualisés en 2015 à la demande de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) et de la présidente du Comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle (CSL-LP) ; \* du projet pédagogique et des axes stratégiques de notre établissement construit dans le cadre d'une démarche partagée engageant l'équipe pédagogique et des représentants locaux du milieu professionnel.

Nous prenons bonne note des recommandations des experts qui nous invitent à formaliser davantage l'évaluation de ces compétences au-delà des outils d'évaluation proposés (appréciation des référents de stage et visites sur site) et de rendre plus lisible l'accompagnement personnalisé s'agissant notamment de l'aide à l'orientation dans le choix des parcours après la licence. De plus, nous veillerons à instituer un conseil de perfectionnement en réunissant de manière formelle à cet effet des membres du comité pédagogique (composé aujourd'hui de l'équipe enseignante), la direction de l'IU2S, des représentants des étudiants et des représentants du milieu professionnel pour veiller ensemble au suivi de la qualité de la formation et à son évolution.

## Licence Sociologie

### Composante organisatrice : ISL

L'Institut Social de Lille remercie le comité d'évaluation du HCERES pour la lecture attentive du dossier d'auto-évaluation. Les commentaires et critiques formulées avec beaucoup de bienveillance et précision ainsi que les recommandations proposées seront précieuses pour la suite de la formation.

L'Institut Social de Lille remercie le comité d'avoir souligné dans le rapport : le potentiel de l'ouverture à l'international, la logique de préprofessionnalisation proactive, la politique des stages et le suivi individuel des étudiants.

Il souhaite simplement ajouter trois remarques factuelles :

Le volume de la formation est bien de 1800 heures réparties sur les trois années. (Cours théoriques + réalisation de trois stages qui structurent le parcours de formation (3 mois en L1, 5 mois en L2 et 4 mois en L3) dans une visée progressive des apprentissages.

A la suite de la licence, plusieurs débouchés peuvent être envisagés par les étudiants : possibilités de passer des concours amenant aux métiers du social : éducateur spécialisé, assistant de service social etc. Pour exemple, la licence ouvre également à des métiers de type chargé(e) d'intervention sociale, chargé(e) de développement social, chargé(e) de projets dans les secteurs jeunesse, vieillesse, du handicap et de la dépendance etc.

Concernant la VAPP (Validation des acquisitions professionnels et personnels), elle prend en compte l'ensemble des acquis : études, expériences professionnelles et acquis personnels. Peuvent donner lieu à une validation :

- Toute formation suivie dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction.
- L'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non, ou d'un stage.
- Les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation.

Les candidats à la licence doivent compléter un dossier de validation d'acquis qui retrace l'ensemble de leur parcours d'études, professionnel et personnel, accompagné de justificatifs. L'expérience à valider doit alors correspondre au diplôme visé. Les justificatifs fournis par le candidat doivent démontrer qu'il possède le niveau requis pour l'entrée dans la formation visée. La commission statuant sur cette validation peut, dans certains cas, prescrire une remise à niveau et/ou dispenser de certains enseignements. Le dossier de validation des acquis est distinct du dossier d'inscription à l'université. La décision de validation d'acquis est prise par la commission pédagogique. Elle analyse le projet de formation au regard des acquis, des objectifs professionnels et/ou personnels et des justificatifs fournis.

La réflexion en cours sur les orientations de cette licence et de ses outils de suivi saura tirer profit des perspectives et recommandations proposées.

## Licence professionnelle Gestion des structures sanitaires et sociales

### Composante organisatrice : IU2S

L'institut Universitaire Santé Social tient, en premier lieu, à remercier le comité d'évaluation du HCERES pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

Cette licence, structurée autour de 3 parcours, vise l'acquisition de compétences autour du « prendre soin » en terme d'animation, de gestion de projets, de formation aux fonctions d'accompagnement et de coordination des acteurs et des structures dans le champ sanitaire, médico-social et social. Le comité d'évaluation a pu souligner l'intérêt des deux parcours proposés en collaboration avec notre partenaire If Santé. L'institut Universitaire Santé Social remercie le comité d'évaluation pour ce retour qui lui permet de poursuivre la réflexion engagée sur les possibilités de double diplomation.

Concernant les points faibles mis en exergue par le comité, l'Institut Universitaire Santé Social souhaite apporter quelques compléments d'informations sur certains points qui étaient mal renseignés dans le dossier d'auto-évaluation.

Concernant la durée de stage, nous souhaitons simplement préciser que le temps indiqué dans le dossier correspond au temps effectif lié à la mise en œuvre du projet que l'étudiant aura à réaliser dans son site qualifiant accueillant. La définition des objectifs de stage et les items d'évaluation des compétences acquises en stage sont dûment renseignés dans les annexes pédagogiques remises aux étudiants. Les objectifs ont été définis en référence à l'arrêté du 17 novembre 1999 publiée au Journal officiel du 24/11/1999 disposant que la licence professionnelle est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, en référence à l'arrêté du 16 mars 2015 qui fixe la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle et reconnaît la mention gestion des structures sanitaires ; compte tenu des objectifs du domaine « Sciences, technologie, santé » définis par le comité de suivi de la licence et de la professionnelle : les objectifs du domaine sont définis dans le référentiel des compétences en licence publié le 16 juillet 2012 par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ; du projet et des orientations pédagogiques de l'IU2S.

La période préalable à la mise en stage correspondant à l'immersion nécessaire à la construction du projet de l'étudiant, les temps de regroupements favorisant l'alternance intégrative et les ateliers proposés pour la finalisation du projet et son évaluation ont été insuffisamment précisés dans le dossier.

En effet, en amont du stage, les étudiants stagiaires sont accompagnés dans des ateliers collectifs pour identifier les sites qualifiants pour lesquels ils souhaiteraient travailler, leur cadre d'intervention et les missions possibles qu'il conviendrait d'honorer. Ce travail préalable permet l'amorce de la construction du projet de l'étudiant et la préparation de son immersion progressive dans la structure avant la mise en œuvre du projet. En cours de stage et en aval, les étudiants bénéficient d'un soutien à l'analyse de la pratique, objectivent leurs pratiques professionnelles. En plus d'un accompagnement personnalisé, des séances collectives sont également centrées sur les commandes à mener en stage et la rédaction du mémoire. Les délais de rédaction du tapuscrit, de 40 à 60 pages, sont de 3 mois à partir de l'entrée en stage de formation.

L'Institut Universitaire Santé Social remercie toutefois le comité pour ce rappel au cadre réglementaire qui lui permet de clarifier le calendrier de l'alternance en réfléchissant encore d'avantage à l'articulation des enseignements, du stage et des autres activités proposées. Si les objectifs de la licence sont clairement identifiés, adaptés au public formé, et que les dispositifs d'accueil et d'accompagnement font l'objet d'une attention soutenue de la part de l'équipe pédagogique, les perspectives et recommandations développées nous invitent à travailler la lisibilité de cette licence professionnelle dans l'offre globale de formation de notre institut et la mise en œuvre d'outils de suivi et d'évaluation.

## Licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle

### Composante organisatrice : FGES

La FGES remercie le comité d'évaluation du HCERES pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation.

Nous notons les points forts suivants : forte professionnalisation, bon couplage pédagogique dans l'alternance cours/entreprise, implication importante des entreprises partenaires et suivi formalisé des étudiants.

Nous prendrons en compte les recommandations formulées.

# Master Etudes européennes et internationales

## Composante organisatrice : ESPOL

L'équipe pédagogique du master Études européennes et internationales d'ESPOL a pris connaissance de la fiche d'évaluation réalisée par l'HCÉRES et remercie le comité de l'attention portée à l'ensemble de notre formation et de nos efforts pédagogiques visant à améliorer la qualité de celle-ci. Nous remercions par ailleurs le comité pour les recommandations qu'il propose et nous souhaiterions apporter des observations sur plusieurs d'entre elles.

Nous tenons tout d'abord à souligner que notre offre de formation de 2e cycle est très récente (septembre 2015) et qu'à ce titre, elle est en constante évolution. Dès lors, à la suite de la mise en place de différentes mesures reprises ci-dessous, certains éléments de la fiche d'évaluation ne sont plus d'actualité. Par ailleurs, le nombre de formations de 2e cycle à ESPOL triplera à la rentrée 2019, ajoutant au seul master en Études européennes et internationales, un parcours en « Food Politics » et un parcours en « International Security Policy ». Ces nouvelles formations s'appuient sur des méthodes d'apprentissage d'inspiration anglo-saxonne, ce qui renforcera l'originalité du projet d'ESPOL, également souligné dans la fiche d'évaluation.

Concernant d'abord le manque de clarté de la présentation des objectifs de la formation, nous souhaitons souligner que la présentation des objectifs du master en Études européennes et internationales a été réécrite et le programme repensé, à la suite de l'ajout des deux parcours de formation supplémentaires mentionnées ci-dessus. Ces changements se sont accompagnés d'une attention renforcée en matière de communication (place accrue sur le site web, brochure spécifique aux masters, banderoles de présentation, etc.) afin d'améliorer la visibilité des formations et de leurs objectifs.

Ensuite, s'agissant de l'opportunité d'étaler le mémoire de recherche sur trois semestres du master, nous souhaitons souligner que la possibilité de rejoindre la formation en l'intégrant en M2, sans être passé par le M1, ne sera plus offerte aux étudiants et ce dès la rentrée 2019. L'étalement sur trois semestres ne pose donc plus de problèmes. En effet, afin d'assurer la cohérence du programme organisé sur deux années, et en vue de valoriser l'exercice du mémoire, l'équipe pédagogique a fait le choix de supprimer l'opportunité d'accéder à la formation en M2.

En outre, concernant les éléments d'organisation pédagogique repris dans la fiche d'évaluation, nous aimerions soulever que dès la rentrée 2019, à la suite de l'offre accrue de formations, les cours en tronc commun aux différents parcours seront supprimés au profit d'une offre d'unités fondamentales plus ciblée dans chacun des parcours. Les unités fondamentales de chaque parcours seront néanmoins proposées comme cours électifs aux autres parcours de manière à conserver le caractère transversal de la formation master à ESPOL et d'en accroître la modularité. Cette nouvelle organisation pédagogique offre plusieurs avantages vis-à-vis de l'organisation actuelle :

1. **Une offre pédagogique plus ciblée** sur la spécialisation du parcours choisi par l'étudiant(e). Le tronc commun est remplacé par 8 cours de spécialisation (2 par semestre) dans chacun des parcours (en plus des cours électifs, des cours de recherche, des modules de professionnalisation et de langues qui restent inchangés).
2. **Une formation plus modulaire** : les unités fondamentales de chaque parcours étant proposés en cours électifs aux autres parcours, les étudiant(e)s bénéficient davantage de flexibilité dans l'organisation de leurs formations « à la carte ». Avec le nombre de cours actuel, 15 à 20 cours électifs seront offerts aux étudiants (pour 10 actuellement). La création de chaque nouveau parcours dans le futur ajoutera 8 cours électifs aux autres parcours.
3. **Un système extensible** tant au niveau de l'offre de parcours que des effectifs : la nouvelle organisation en parcours distincts offre la possibilité d'ajouter facilement des nouveaux

parcours sans accroître la pression en termes d'effectifs sur l'offre existante (ce qui n'était pas possible avec un tronc commun à tous les parcours).

4. **Un équilibre entre qualitatif et quantitatif** : dans un premier temps, la nouvelle organisation permet d'augmenter sensiblement le nombre d'étudiants avec la même offre de cours, tout en limitant le nombre d'étudiants par cours individuel afin d'assurer un enseignement de qualité en petits groupes.
5. **Un public cible mieux défini** : la nouvelle organisation en 3 parcours distincts permet d'attirer en même temps des étudiants recherchant une formation plus généraliste en politique mondiale et européenne, tout en continuant à offrir les formations plus spécialisées et uniques en France : « Food Policy » et « International Security ». Cette approche permettra également de mettre en place des stratégies de présentation propre à chaque parcours.

Ensuite, concernant les modalités de recrutement, l'équipe pédagogique a mis en place, en janvier 2019, une nouvelle procédure de recrutement visant à accroître l'objectivité, l'efficacité et la transparence du recrutement au niveau master. Le nouveau processus est piloté par une Commission d'Admission présidée par le Directeur des masters et composée du Directeur d'ESPOL et des Co-Directeurs pour chaque parcours, et comprend les étapes suivantes : (1) une phase d'éligibilité reposant sur une série de critères d'excellence ; (2) une double évaluation de chaque dossier par les membres de l'équipe pédagogique d'ESPOL ; (3) une phase d'entretien pour les candidats retenus à la suite de la double évaluation. Des informations claires et précises sont maintenant disponibles pour les candidats sur le site web d'ESPOL ainsi que dans la nouvelle brochure des masters.

Enfin, s'agissant de l'attractivité du master, nous tenons à souligner deux éléments. Le premier est que celle-ci ne se reflète que très marginalement dans le nombre d'inscrits en M1 – seul critère retenu par les évaluateurs. En effet, les effectifs des différentes formations sont délibérément limités en nombre afin d'offrir à nos étudiants un enseignement de qualité en petits groupes. Le second est que si un indicateur quantitatif doit néanmoins être utilisé, nous estimons que celui du nombre de candidatures est autrement plus instructif pour juger de l'évolution de l'attractivité de la formation ; celui-ci étant passé de 38 candidats en 2015 à 106 candidats en 2018.

Pour terminer, l'absence identifiée d'un conseil de perfectionnement trouve sa source dans l'existence d'un comité pédagogique qui fait office de conseil de perfectionnement dans une partie de son ordre du jour.

Cordialement,



Dr Brendan Coolsaet, responsable de formation

## Master Marketing, vente

Composantes organisatrices : ESPAS, ESTICE, ISTC

Nous remercions sincèrement le Comité du temps consacré à l'évaluation de notre formation et de leurs recommandations. Nous partageons l'analyse et diagnostic exprimés, le rapport identifie bien les enjeux auxquels fait face la formation, notamment à travers ses 3 parcours, enjeux qui nourriront la réflexion et les actions de la prochaine période quinquennale.

Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments de réponse suivants :

Le Comité souligne les efforts continus entrepris pour intégrer la formation dans le tissu économique, pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes des entreprises, où les secteurs historiques régionaux sont en pleine mutation (grande distribution, VAD/E-commerce, santé). Ce lien fort a amené la construction de 3 parcours de formation s'appuyant sur l'expertise de 3 établissements. Le pilotage de la formation prend en compte les spécificités organisationnelles, ce qui peut se traduire, comme l'a mis en évidence le Comité par une disparité entre les parcours très marqués par les réseaux d'entreprises du secteur.

Nous mettrons en place les actions de coordination nécessaires entre les différents parcours, tout en gardant la spécificité qui fait l'attractivité des formations. Ces actions de coordination pourront concerner en particulier nos pratiques ou l'harmonisation des enquêtes sur le devenir des étudiants, qui sont bien identifiés.

La nécessité de renforcer le volume de cours dispensés par des enseignants chercheurs est identifié, notamment pour le parcours Commerce International. Toutefois sur ce parcours, nous attirons votre attention sur la possibilité pour l'étudiant de suivre des cours dispensés par des enseignants chercheurs lors du semestre académique à l'étranger ou l'échange tripartite, augmentant substantiellement le taux.

Les méthodes pédagogiques innovantes ont bien été identifiées par le Comité. Nous prenons en compte la remarque du Comité sur leur nécessaire évaluation. Au-delà de l'innovation technique, elles ont comme point commun de mettre l'étudiant en situation d'apprentissage actif en sortant du modèle transmissif plus traditionnel. Certains des travaux de recherche cités dans le rapport évaluent l'impact de certaines méthodes pédagogiques sur l'engagement cognitif et la persévérance des étudiants sur ces parcours.

Vous souhaitant bonne réception de ces observations et vous remerciant à nouveau pour la qualité des échanges précis et constructifs avec les experts, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos plus sincères et respectueuses salutations.

# Master Psychologie clinique : psychopathologie clinique psychanalytique

Composante organisatrice : FLSH

I) Il est regretté page 2 un manque de lisibilité à propos de l'équipe des intervenants

Il a été possible de trouver en annexe A3 la liste exhaustive des enseignants intervenant dans le Master de psychologie proposé indépendamment du parcours choisi par l'étudiant. Il est vrai que la présentation détaillée de leur fonction au sein de la formation ainsi que leur activité extra-universitaire permettrait d'avoir une visibilité plus grande de la diversité de l'équipe et de l'adéquation de chaque intervenant eu égard à la tâche de formation dont il a la charge. C'est un mode de présentation auquel nous serons sensibles pour le prochain rapport HCERES.

II) Page 3, on lit que « *les critères de validation des terrains de stage semblent davantage correspondre à un mémoire de recherche qu'à un rapport de stage* ».

A cette remarque trois réponses doivent être apportées.

D'une part, si recherche il y a en Master 1 à travers le TER, il entretient un rapport important avec la clinique, le but étant de solliciter l'étudiant à admettre le champ de la recherche en psychopathologie sur un canevas méthodologique travaillé au sein de l'université. Quant au mémoire de Master 2, il doit impérativement, pour validation, être fondé sur la pratique de stage.

D'autre part, une distinction essentielle est faite en Master 1 entre le rapport de stage et le TER. Celui-ci répétons-le, admet une recherche en psychopathologie, alors que le rapport de stage a pour but de faire état de sa pratique en stage sous la responsabilité d'un tuteur professionnel. Cette distinction ne se présente plus en Master 2 dans la mesure où le Mémoire doit concerner fondamentalement la pratique clinique et son élaboration théorique.

Enfin, la distinction qui vient d'être rappelée se retrouve au sein du suivi des étudiants dans la mesure où un séminaire en Master 1 a lieu de façon hebdomadaire tout au long de l'année doublé d'une possibilité d'un suivi personnalisé, alors que le rapport de stage admet également un suivi mais sous la forme de séances d'intervision menées par des cliniciens dont le but est d'interroger ladite pratique, les questions en ressortant pouvant se retrouver dans la réalisation du rapport de stage.

On reconnaîtra que peu d'universités admettent un suivi aussi rigoureux de la pratique clinique des futurs professionnels que sont les étudiants de Master dans ce parcours. Ce à quoi semble faire omission la remarque formulée dans l'évaluation.

III) « *Les contenus de la formation sont bien transcrits en compétences mais la formation ne fait pas mention de portefeuille de compétences* » (page 2)

Un portefeuille de compétences a été mis en place pour les masters organisés dans notre faculté, et se présente comme une partie conséquente du supplément au diplôme. Celui-ci est remis individuellement à chaque étudiant lors d'une cérémonie officielle de remise des diplômes organisée durant le mois de janvier suivant le jury du Master concerné.

**IV)** Page 3 : « *La place accordée au numérique et aux innovations pédagogiques semble encore marginale* »

On ne saurait envisager une innovation pédagogique pour elle-même, sans que sa pertinence soit interrogée eu égard aux caractéristiques de la formation. Il en va de même pour la place que peut occuper le numérique dans cette formation. Cette place est bien présente, mais dans les enseignements qui seuls s'en réclament, telle l'UE1 du semestre 2 du Master 1 (*Statistique et informatique*) où cette utilisation de l'informatique, à partir d'un logiciel utilisé *ad hoc*, soutient l'abord d'une expérience scientifique en psychologie, et ce en petits groupes. De plus, dans le cadre du cours de formation à la recherche de Master 1, une classe inversée est mise en place depuis sept ans maintenant. L'objectif de cette innovation pédagogique n'est pas tant d'améliorer les performances d'apprentissage des étudiants, mais plutôt d'améliorer l'attractivité du cours et susciter un attrait pour la recherche chez nos futurs professionnels. La classe inversée est une approche pédagogique qui inverse les rôles traditionnels d'apprentissage, l'étudiant étant invité à occuper une place d'acteur de sa formation. Le cours est donc divisé en plusieurs thématiques qui seront mises en scène par des groupes de quatre étudiants. En plus de ces présentations étudiantes atypiques, chaque groupe construira, en fonction des années, un plateau de jeux, une vidéo, ou un cours en ligne. Afin d'aider les étudiants dans la conception d'un dispositif de *e-learning*, la cellule SUN (Service des Usages du Numérique) de l'ICL est intervenue dans ce cours de formation à la recherche afin de proposer à nos étudiants de Master 1 une formation à la scénarisation pédagogique à l'aide d'un outil de scénarisation, le *Storytelling*.

# Master Psychologie sociale, du travail et des organisations

## Composante organisatrice : FLSH

Nous tenons en premier lieu à remercier les experts pour ce travail d'évaluation et pour leurs remarques qui nous permettront de poursuivre notre démarche d'amélioration de notre formation.

Nous notons en premier lieu les points positifs suivants et soulignons notre souhait de continuer à renforcer ces aspects, en particulier le second :

### Bon positionnement régional de la formation

#### Adossement à une chaire de recherche présentée comme très dynamique

En réponse aux différents points faibles soulevés dans le rapport, nous formulons plusieurs observations :

#### Faible attractivité de la formation

Les experts soulignent à juste titre la faible attractivité de la formation et soulignent l'absence d'analyse de cette faible attractivité dans le dossier. Bien que cette analyse ne soit pas développée dans le rapport, nous soulignons p. 18 qu'un travail de réflexion sur les différentes pistes susceptibles d'améliorer la qualité de la formation a été entrepris. Ce travail se fonde sur une analyse des facteurs susceptibles d'expliquer cette faible attractivité au travers d'entretiens avec les étudiants de licence 3 (spécialisé en psychologie sociale et du travail) déclarant souhaiter s'orienter vers d'autres formations en master 1. A cette démarche s'ajoutent différents temps de réflexion ayant mobilisé les enseignants-chercheurs permanents de l'équipe pédagogique. Enfin, il est également prévu d'explorer cette question lors du prochain conseil de perfectionnement. Ce travail a permis d'identifier différentes pistes d'amélioration possibles, actuellement sous étude (organisation des enseignements, accentuation de la part des enseignements portant sur la gestion des ressources humaines, proposition d'un parcours en alternance, etc.).

#### Constitution de l'équipe pédagogique peu lisible

Le rapport d'évaluation mentionne l'absence d'une liste détaillée des intervenants ne permettant pas « d'en apprécier la diversité et l'adéquation ». Concernant ce point, il convient de souligner que différents tableaux suivant le format recommandé ont été joints au rapport d'évaluation. Ceux-ci recensent les différents intervenants (enseignants-chercheurs permanents de l'établissement, professionnels, et autres enseignants). Nous notons toutefois que, concernant les professionnels, un grade est mentionné en lieu et place de l'entreprise ou organisme d'origine. Nous veillerons à présenter une information plus adaptée à l'occasion du prochain rapport, soulignant ainsi l'adéquation entre les fonctions occupées par ces professionnels et leurs interventions au sein de la formation.

#### Maquette peu lisible : incohérence dans les volumes horaires annoncés

Les experts soulignent une incohérence dans les volumes horaires de la formation exprimés dans les tableaux présentés en annexe. Il convient en premier lieu de souligner que le chiffre de 342 heures mentionné pour le volume horaire du M1 dans le rapport d'évaluation n'est pas exact. Le tableau 5-1A listant les unités d'enseignement de la formation (M1) présente une colonne « cours » et une colonne « TD » selon la distinction classiquement opérée dans la grande majorité des formations universitaires. Le chiffre de 342 heures avancé ne renvoie ainsi qu'à la somme de la colonne « TD » ignorant les 276 heures de la colonne « cours » située immédiatement à gauche de celle-ci. Si l'on considère le volume total de la formation en prenant en compte ces heures, celui-ci se rapproche davantage du volume total assuré par l'équipe pédagogique. Le décalage restant s'explique en partie par le fait que le tableau 5-1A ne mentionne pas un nombre d'heures attribué au travail d'étude et de recherche (TER), celui-ci se

basant sur la maquette communiquée aux étudiants. Le tableau 5-2A présentant le volume horaire assuré par l'équipe pédagogique mentionne lui les heures attribuées à chaque membre pour l'accompagnement des TER, entraînant ainsi un total plus élevé que volume horaire mentionné dans les tableaux 5-1A et 5-1B. Nous souscrivons cependant au commentaire des experts selon lequel l'information est peu lisible. Nous veillerons à simplifier et expliciter davantage les tableaux fournis à l'occasion de la prochaine évaluation.

#### **Aucune analyse de la qualité de l'insertion professionnelle ni du devenir des diplômés**

Les experts soulignent l'absence d'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle et du devenir des diplômés. Ils mentionnent de plus que ce point n'a pas été l'objet d'une amélioration substantielle alors qu'il avait été soulevé à l'occasion de la précédente évaluation de la formation. Il convient ici de mentionner que, depuis la précédente évaluation, le dispositif d'évaluation de l'insertion professionnelle a été complété de manière à notamment saisir (outre la nature des contrats de travail caractérisant les diplômés) : une description de l'employeur et des missions réalisées, l'adéquation entre l'emploi occupé (et les missions réalisées) et la formation et ses contenus, etc. Les modalités de passation de cette enquête sont actuellement à l'étude. En effet, si la stratégie caractérisant la première évaluation à six mois après la fin de la formation (réalisation de l'enquête au moment de la cérémonie de remise du diplôme) nous permet d'obtenir un taux de réponse moyen proche de 85% (cf. tableau 5-4), il reste à optimiser les modalités des recueils réalisés par la suite afin d'obtenir un taux de réponse autorisant une analyse pertinente de l'insertion professionnelle des diplômés à 12 mois. Dans cette perspective, davantage de moyens devraient être déployés afin de soutenir l'équipe chargée de la réalisation de ces enquêtes.

#### **Aucune synthèse disponible des travaux du conseil de perfectionnement**

Les modalités de pilotage de la formation (section 4-2, p. 15) ont été évoquées conformément aux instructions accompagnant le rapport d'évaluation (notamment la tenue, chaque semestre, d'entretiens avec les représentants des étudiants de la formation et de la conduite annuelle d'un conseil de perfectionnement). Dans un souci de concision, nous n'avons pas considéré utile de présenter une synthèse des travaux du conseil de perfectionnement. Au regard des profondes modifications que celui-ci pourrait être conduit à entraîner pour la formation (cf. observation liée au premier point faible identifié), nous veillerons à davantage préciser cette information à l'occasion du prochain rapport.

## Master Sciences sociales

### Composante organisatrice : IU2S

L'Institut Universitaire Santé Social remercie les évaluateurs pour leur retour critique sur les orientations de cette formation, sur son organisation et ses outils de pilotage.

Ce master sciences sociales, construit autour de quatre parcours, fait l'objet d'une attention soutenue de la part d'une équipe pédagogique composée d'enseignants chercheurs et de représentants du milieu professionnel du secteur de la santé, du social et médico-social. Les points forts de ce master soulignés dans l'évaluation (attractivité, innovation pédagogique, équipe enseignante) sont donc le fruit d'un travail partenarial qui a permis d'adapter cette formation aux besoins exprimés par nos étudiants, mais aussi plus largement par les différents établissements partenaires. Les perspectives et recommandations émises nous incitent à poursuivre nos projets de développement en nous permettant d'identifier plus spécifiquement les axes prioritaires. Nous remercions le comité d'évaluation pour cette aide apportée dans l'élaboration de la stratégie future, l'Institut Universitaire Santé Social s'attachera à tenir compte de ces observations.

Concernant les points faibles soulignés ou les informations complémentaires attendues, nous nous permettons d'apporter les éléments de réponse suivants :

Concernant le suivi des effectifs pour le master 1 :

L'année 2018 / 2019 a permis de reconstituer un effectif avec une promotion de 11 étudiants. Ce regain d'effectif s'explique notamment par une meilleure diffusion de l'information sur ce master réalisée auprès d'un public de jeunes diplômés : travailleurs sociaux ou médico-sociaux souhaitant poursuivre leur cursus de formation pour se diriger vers des fonctions d'encadrement.

Les contenus pédagogiques de ce master, articulant contenus pluridisciplinaires et outils de professionnalisation, s'avèrent particulièrement adaptés à ce profil d'étudiants.

L'organisation d'un conseil de perfectionnement formalisé réunissant des membres des équipes de recherche du centre d'éthique médicale et d'Hadepas, participant aux enseignements, des directeurs de structures médico-sociales partenaires (accueillant des étudiants en stage, formant leurs salariés à l'IU2S, confiant des travaux de recherche auprès de l'université...) et des étudiants, nous permettra de poursuivre la réflexion stratégique et, par le biais de la formation, de répondre aux besoins des terrains professionnels, en visant l'amélioration de la professionnalisation.

Nous attacherons également une attention toute particulière au suivi du public visé et au déploiement des enquêtes insertion et/ou poursuite d'études auprès des diplômés.

## Master sociologie

### Composante organisatrice : ISL

L'Institut Social de Lille remercie le comité d'évaluation du HCERES pour la précision des commentaires apportés et ses précieuses recommandations.

L'institut remercie les évaluateurs d'avoir souligné dans le rapport : le potentiel de l'ouverture à l'international, le suivi individualisé des étudiants, l'équipe pédagogique diversifiée.

Il souhaite simplement ajouter quelques remarques factuelles :

Concernant l'année de master 1 :

Le master 2 sciences humaines et sociales mention sociologie s'inscrit dans le prolongement de du master 1 mention sciences sociales, parcours Ingénierie et expertise des politiques sociales (en convention avec l'université de Lorraine, UFR Sciences Humaines et Sociales de Metz). Le cycle du Master 1 IEPS est de 330 heures réparties sur une année. (1 semaine sur 2 de formation) + 150 heures de stage pour les étudiants en formation initiale. Il est assuré à l'Institut Social de Lille, dans le respect de la maquette M1 IEPS de l'Université de Lorraine habilitée par le Ministère de l'Education Nationale.

Ce master a pour objectif : d'analyser et de maîtriser l'environnement institutionnel du secteur social et médicosocial, d'expertiser et d'analyser des dispositifs, de territorialiser les politiques publiques et les traduire en projets, de développer des projets d'innovation, et de mobiliser et fédérer autour de projets.

Il forme des cadres de l'intervention sociale en mesure d'assurer :

- la traduction des politiques publiques dans le champ de l'action sociale au sens large et répondant aux problématiques de protection de l'enfance, de handicap, de vieillesse, d'éducation, de pauvreté, de santé ...
- la définition et la mise en œuvre de démarches de changement et innovation ou le développement de projets dans des organisations publiques, des associations, établissements et services pour toucher de nouveaux publics, changer les manières de faire ou en poser, de manière critique, les enjeux

Ainsi défini, ce professionnel de haut niveau doit construire son expertise en mobilisant des connaissances ancrées ou issues de l'expérience mais aussi celles plus universitaires sur les politiques, les logiques de l'action publique, les dynamiques sociales. Il doit enfin éprouver ses connaissances au crible de la recherche. Il doit également tester la viabilité du projet en regard de son environnement local. Il doit le piloter en coordonnant les actions et en mobilisant les acteurs en particulier dans une démarche de réseau et de partenariat. Il remplit donc une mission d'ingénierie et de développement.

#### Les enseignements en langue étrangère et l'encadrement des séjours à l'étranger :

Au niveau des enseignements, les étudiants du parcours « Développement social urbain » bénéficient de 20 heures de cours d'anglais (UE4 « Langue et culture »), ceux du parcours « Travail social en Europe » en suivent 30h dans le cadre du module 5 « langue vivante ». 56h de cours sont dispensés en langue étrangère et les étudiants du master Travail social en Europe participent également à une semaine de séminaire international en République Tchèque (Université d'Ostrava)

Au niveau de l'Encadrement des séjours à l'étranger (parcours Travail social en Europe), les étudiants sont accompagnés par un enseignant du master et sont accueillis sur place par des professeurs des universités européennes avec lesquelles nous avons des conventions. Cinq voyages d'études ont lieu au cours de la scolarité. Ils constituent un temps fort dans la formation des étudiants et donnent lieu à la réalisation d'un compte-rendu par ces derniers. Ces voyages s'appuient sur des enseignements et des

visites de sites. Ils sont financés par les étudiants en formation initiale ou par les employeurs dans le cadre de la prise en charge de la formation continue.

#### Les débouchés professionnels

A l'issue de l'obtention du master de sociologie parcours « Travail social en Europe », les débouchés peuvent être les suivants : Associations ou O.N.G, institutions locales, nationales ou européennes, collectivités locales et territoriales, institutions de coopération internationale, organisations internationales, bureaux d'études, de consulting ou d'experts, universités. Exemple de postes occupés : agent ou fonctionnaire territorial, Chargé d'études et de recherches, chargé de mission, consultant, responsable de coopération internationale.

## Licences professionnelles des lycées partenaires

Composantes organisatrices : FGES et lycées

### Licence professionnelle Bio-industries et biotechnologies

L'équipe pédagogique a pris connaissance avec grand intérêt du rapport transmis par le HCERES. Elle remercie vivement les auteurs pour leur travail et pour leurs observations faites dans le souci d'améliorer la formation LP OBQI.

Pour faire suite au rapport, l'équipe souhaite transmettre aux rédacteurs les observations, informations et modifications suivantes.

#### Pilotage

Pour faire suite à la demande de rectification/clarification concernant l'équipe pédagogique - intervenants professionnels enseignants et/ou chercheurs et autres enseignants - les tableaux du point 5.2 seront modifiés comme demandé.

#### Conseil de perfectionnement

L'équipe de pilotage prend bien note du point faible identifié concernant la constitution de son conseil de perfectionnement.

Il s'engage à ouvrir, autant que possible, ce conseil de perfectionnement aux représentants étudiants et aux professionnels du secteur. De même, ce conseil établira prochainement un bilan de l'ensemble des améliorations/modifications apportées à la formation depuis sa création.

#### Modalités d'évaluation des compétences / modernisation des approches pédagogiques

Sous l'impulsion du président de jury, l'équipe pédagogique est actuellement engagée dans une réflexion sur la mise en place de modalités d'évaluation des compétences. Deux réunions ont été organisées depuis la rentrée, en décembre 2018 et janvier 2019. Pour l'heure, il apparaît complexe d'imposer ce type d'évaluation à l'ensemble des enseignements dispensés. Les critères d'évaluations pertinents ne sont pas encore tous définis. D'autres réunions doivent être prochainement organisées afin de définir les domaines d'enseignements « pilotes » et établir une grille d'évaluation des compétences.

#### Faible attractivité / positionnement dans l'environnement

Chaque année, les candidatures pour la LP OBQI sont supérieures aux effectifs étudiants. Il apparaît que la faiblesse des effectifs de la formation s'explique principalement par la difficulté actuelle des entreprises à dégager des fonds de financement pour les stagiaires. Sans stage, un étudiant ne peut se maintenir dans la formation. Des besoins locaux (Artois) et dans la région « Hauts de France » dans le domaine de la formation sont pourtant recensés.

D'autre part, la licence 3 en biotechnologies de l'Université Catholique de Lille est constituée d'étudiants sélectionnés sur leur choix de poursuite d'étude : Ecoles d'ingénieurs ou Masters. Elle ne peut être considérée comme un frein pour le développement de la LP OBQI mais plutôt comme une offre de formation complémentaire.

Toutefois, une plus grande communication sur la Licence L3 OBQI pourra effectivement être faite en Licence 2 générale « sciences de la vie ».

Licence professionnelle Commercialisation de produits et services  
Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux  
Licence professionnelle Métiers du commerce international  
Licence professionnelle Métiers du marketing opérationnel  
Licence professionnelle Organisation et gestion des établissements  
hôteliers et de restauration

Les équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour l'analyse des dossiers de leur licence professionnelle respective ainsi que pour leurs commentaires constructifs. Elles n'ont pas d'observations supplémentaires à transmettre au regard du propos introductif relatif au pilotage et à l'organisation des formations.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)